

Rhône-Alpes
Département de la Loire (42)

SALT-EN-DONZY

Chapelle Saint-Alban de Donzy

Code INSEE: 42 296
N° de site: 42 296 2210167
Arrêté de prescription de fouille archéologique n° 09-048
Arrêté de désignation n° 2009/1129 bis
Code opération Patriarche: 2210167



Etude de bâti

Volume I/III – Textes

Sous la direction de Pierre MARTIN

Avec les collaboration de Thierry ARGANT, Emmanuelle BOISSARD,
Christophe MATHEVOT, Tony SILVINO, Guilhem TURGIS

Service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes
Commune de Salt-en-Donzy
Archeodunum

Chaponnay, Avril 2010



Avertissement

*Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10)
Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.*

SALT-EN-DONZY (LOIRE)

Chapelle Saint-Alban de Donzy

Etude de bâti

Illustration de couverture: Salt-en-Donzy, Donzy vers 1450 dans Guillaume Revel, Armorial d' Auvergne, Forez et Bourbonnais, France, vers 1456, BnF, département des Manuscrits, Français 22297. Cliché La Diana, <http://www.ladiana.com/decouverte/revel/villes/donzy.htm>.

Sous la direction de
Pierre Martin

Avec les collaborations de
Thierry Argant, Emmanuelle Boissard, Christophe Mathevot, Tony Silvino, Guilhem Turgis

Rédaction
Pierre Martin

Mise en page
Moser Alexandre

Sommaire

Volume I/III – Textes

1. Présentation	7
1.1. Fiche signalétique	7
1.2. Générique des opérations.....	8
1.3 Notice scientifique	9
1.4. Fiche d'état du site.....	10
1.5 Pièces administratives.....	11
2. Localisation et circonstances de l'intervention	29
2.1 Localisation.....	29
2.2 Déroulement de la campagne.....	29
2.3 Méthodologie et techniques mises en œuvre	29
2.4 Système d'enregistrement adopté pour l'archéologie du bâti.....	30
3. Etude historique et documentaire	31
3.1 Donzy des origines au XIII ^e siècle.....	31
3.2 Bas Moyen Âge et époque moderne	32
3.3 L'apport de l'archéologie.....	32
3.4 Les sources iconographiques relatives à la chapelle.....	33
4. Les données issues de l'étude de la chapelle	35
4.1 Analyse du bâti	35
4.1.1 L'UM 1.....	35
4.1.2 L'UM 2.....	35
4.1.3 L'UM 3.....	36
4.1.4 L'UM 4.....	37
4.1.5 L'UM 5.....	38
4.1.6 L'UM 7.....	38
4.1.7 L'UM 8.....	39
4.2 Les sondages.....	40
4.2.1 Le sondage 1.....	40
4.2.2 Le sondage 2.....	40
4.2.3 Le sondage 3.....	41
5. L'environnement de la chapelle	43
5.1 La courtine (UM 6).....	43
5.2 Un mur situé à l'ouest de la façade (UM 9).....	43
6. Synthèse	45
6.1 Evolution de la construction	45
6.1.1 Etat 1 (XI ^e siècle)	45

6.1.2 Etat 2 (XII ^e siècle)	45
Etat 2 A	46
Etat 2 B	46
6.1.3 Etat 3 (seconde moitié XII ^e siècle)	46
Etat 3 A	47
Etat 3 B	47
Parti architectural.....	47
Circulations	47
Décor	48
Datation.....	48
6.1.4 Etat 4 (époque moderne).....	49
6.2 Conclusion	49
7. Sources et bibliographie	51
7.1 Sources.....	51
7.1.1 Sources écrites	51
7.1.2 Sources iconographiques	51
7.2 Bibliographie	52

Volume II/III – Figures et planches

8. Documents iconographiques	59
8.1 Table des figures	59
8.2 Table des planches	61
8.3 Figures	62
8.4 Planches	88

Volume III/III – Annexes

Liste des annexes.....	124
Annexe 9. Etude macroscopique des prélèvements de mortier	125
9.1 Méthodologie de l'étude de macroscopique des mortiers	125
9.2 Inventaire des prélèvements de mortier de la chapelle Saint-Alban de Donzy	126
Annexe 10. Etude du mobilier osseux	129
Annexes 11. Inventaires et tableaux.....	131
11.1 Inventaire des unités murales (UM), des unités construites (UC) et des unités stratigraphiques (US) ..	131
11.2 Inventaire du mobilier par caisse	137
11.3 Inventaire des photographies numériques.....	138
11.4 Inventaire des relevés.....	141
11.5 Inventaire de la documentation écrite.....	142
11.6 Inventaire des prélèvements.....	144

1. Présentation

1.1. Fiche signalétique

Identité du site

Localisation

Région: Rhône-Alpes
Département: Loire (42)
Commune et code INSEE: Salt-en-Donzy 42296
Lieu-dit ou adresse: Donzy
N° du site: 42 296 2210167

Références cadastrales actualisées

Commune: Salt-en-Donzy
Année: --
Section: A
Parcelle: 79
Statut du terrain: propriété communale
Coordonnées Lambert II: X: 751441 Y: 2084908 Z : 364,85 m NGF
Propriétaire du terrain:

Opération archéologique

N° d'opération archéologique: 42 296 2210167
N° de l'arrêté de prescription: 09-048
N° de l'arrêté de désignation: 2009/1129 bis
Valable du 10 juillet au 31 décembre 2009
Titulaires: Pierre Martin
Opérateur archéologique: ARCHEODUNUM
Adresse: 500, rue Juliette Récamier F-69970 Chaponnay
Responsable scientifique: Isabelle Parron, responsable agence bâti
Nature de l'aménagement: stabilisation de ruines
Maître d'ouvrage des travaux: Commune de Salt-en-Donzy
Type d'intervention: fouille, étude de bâti
Emprise du projet: 216 m²
Surface à évaluer: 216 m²
Dates d'intervention: du 14 septembre au 2 octobre 2009

Nature des découvertes

Mots clefs (thesaurus PATRIARCHE pour la chronologie et les vestiges immobiliers)
- sur la chronologie: Moyen Âge central; bas Moyen Âge; époque moderne; époque contemporaine
- sur la nature des vestiges immobiliers: chapelle
- sur la nature des vestiges mobiliers: céramique

Lieu de dépôt du mobilier archéologique: Dépôt archéologique du S.R.A. Rhône-Alpes

1.2. Générique des opérations

Intervenants phase préparatoire et suivi administratif

- **Service Régional de l'Archéologie**

Anne Le Bot-Helly, Conservatrice régionale
Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, Conservatrice régionale
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes
Service Régional de l'Archéologie
6, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01

- **Commune de Salt-en-Donzy**

Robert Chassin, Maire
Le Bourg
42110 Salt-en-Donzy

- **Archeodunum**

Lionel Orengo, Directeur
Isabelle Parron, Responsable agence bâti
500, rue Juliette Récamier
69970 Chaponnay

Intervenants phase terrain

Équipe de fouille

Pierre Martin (responsable d'opération), Christophe Mathevot (spécialiste du bâti)

Relevés de terrain

Pierre Martin, Christophe Mathevot

Photographies

Pierre Martin, Christophe Mathevot

Topographie

Guilhem Turgis

Intervenants phase rapport

Équipe de rédaction

Pierre Martin, Christophe Mathevot (données historiques), Emmanuelle Boissard (mortiers), Thiéry Argant (ostéologie), Tony Silvino (céramique)

Infographie

Pierre Martin, Christophe Mathevot

Mise en forme du rapport

Alexandre Moser
Archeodunum SA
En Crausaz
CH – 1124 Gollion

1.3 Notice scientifique

42 – SALT-EN-DONZY Chapelle Saint-Alban de Donzy

Durant le mois de septembre 2009, la société Archeodunum a été chargée de réaliser une étude de bâti des ruines de la chapelle Saint-Alban de Donzy, préalablement à sa consolidation. L'édifice se trouve sous la basse-cour du château, à mi-pente dans le vallon de la Charpassonne, en surplomb des vestiges du bourg castral. Il est constitué d'une nef et d'un chevet quadrangulaires – aujourd'hui découverts – séparés par un clocher-mur.

La chapelle Saint-Alban est mentionnée pour la première fois dans les années 1080. Elle dépend alors du château de Donzy où la famille Girin s'est installée au début du 11^e s., après avoir délaissé la forteresse du bourg de Salt. En 1167, probablement à la suite de l'extinction de la dynastie, la seigneurie de Donzy est rattachée au pouvoir comtal forézien. Dès le 13^e s., une paroisse relevant de l'archiprêtré de Néronde est attestée. Un bourg se développe en contrebas du site et est fortifié au milieu du 15^e s.

L'étude du bâti de la chapelle, d'alignement nord-sud en raison des contraintes topographiques, a mis en lumière l'évolution de l'édifice au cours des siècles. Ainsi a-t-on pu constater que le noyau primitif de la construction se situait dans la nef quadrangulaire (12 m x 9 m). Il reste toutefois difficile d'en déterminer l'organisation originelle. La baie du mur ouest et la porte du mur est pourraient appartenir à cet état, tout comme la petite niche murale située dans l'angle sud-est. En revanche, le portail de la façade a été réaménagé postérieurement. Les murs assez minces ne plaident pas en faveur d'un voûtement de la structure. Le mur est a subi de profondes transformations. Son exhaussement ainsi que la reprise de sa chaîne d'angle au sud-ouest indiquent que le clocher-mur situé à son sommet appartient à un état postérieur, mais on ignore la disposition primitive du chevet.

La lecture du mur oriental indique que l'arc triomphal ouvrant vers le chœur quadrangulaire résulte d'une nouvelle phase de travaux. Percé en sous-œuvre sous le clocher, il donne accès à un chevet de 7,50 x 6 m. Ses murs épais supportaient une voûte en berceau brisé dont l'extrados devait recevoir directement une toiture à faible pente. L'éclairage était assuré par un jour quadrangulaire et une baie en plein-cintre du côté ouest, reprise à l'époque moderne, ainsi qu'une baie de même type sur le mur sud. Des vestiges de décors peints subsistent sur les parois et les intrados des baies, du petit jour et de l'arc triomphal. Une mention du début du 20^e s. indique qu'on observait encore une Crucifixion à cette époque. À l'extérieur, l'angle sud-est présente encore un claveau appartenant à une ancienne porte. Sans doute indique-t-il la présence d'une voie de circulation bordant la chapelle à l'est, comme en témoigne également une petite porte condamnée à l'angle nord-est du chevet. En outre, cet axe a été préservé lors de la construction de la courtine bordant l'édifice au sud-est : figurant sur la représentation du château de Donzy dans l'*Armorial* de Guillaume Revel (milieu du 15^e s.), la muraille était dotée d'un large passage surmonté par une bretèche.

La datation de l'édifice reste difficile à établir en l'absence d'éléments stylistiques. Toutefois, le noyau primitif de la chapelle remonte probablement à une construction du 11^e s. Dans le chevet, en revanche, la coexistence des profils brisé de la voûte et plein-cintre des baies plaident pour une phase de travaux plus tardive, attribuable à la seconde moitié du 12^e s. Cet agrandissement de la chapelle pourrait souligner un développement de la fonction paroissiale tout en montrant, en parallèle, une affirmation du pouvoir aristocratique sur l'espace liturgique.

Mots-clés Patriarche :

sur la chronologie : Moyen Âge central ; bas Moyen Âge ; époque moderne ; époque contemporaine

sur la nature des vestiges immobiliers : chapelle

sur la nature des vestiges mobiliers : céramique

1.4. Fiche d'état du site

A l'issue de la campagne d'étude du bâti, la chapelle a été entièrement consolidée. Après le dégagement de la végétation qui les recouvrait, les murs ont été rejointoyés et leurs têtes, ainsi que l'ensemble du clocher-peigne, stabilisés.

En conséquence, la lecture archéologique de l'édifice n'est désormais plus possible. Seule a pu être matérialisée, sur la face orientale du mur est du chevet (UM 5), le cintre d'une ancienne porte. Malheureusement, sa face occidentale avait déjà été reprise avant le début de l'intervention.

Les vestiges d'enduits continuent de se délabrer inexorablement. Les sondages ont été recouverts par de la terre végétale. En raison de la faible profondeur des strates de l'époque moderne, il conviendra d'assurer un suivi archéologique si des opérations de déblaiement étaient effectuées dans le périmètre de la chapelle.

Les structures attenantes à l'église n'ont pas fait l'objet de reprises : le mur d'un bâtiment situé au nord-ouest de la nef (UM 9) et la courtine accolée à l'angle sud-est du chevet (UM 6). Cette dernière est en très mauvais état tant elle a été gagnée – voire maintenue – par le lierre et menace de s'écrouler. Une barrière de sécurité a été placée à l'entrée du site pour en interdire l'accès.

1.5 Pièces administratives

Arrêté de prescription de fouille archéologique no 09-048



PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

ARRETE N° 09-048

Service régional de l'archéologie
6 quai Saint-Vincent
69283 LYON CEDEX 01

SRA : 15259
Affaire suivie par : Marie-Agnès
GAIDON-BUNUEL

Téléphone : 04-72-00-44-98
Télécopie : 04-72-00-44-57
Mél : marie-agnes.gaidon-
bunuel@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 421-2-4 et R 421-9 ;

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 08-369 du 1^{er} octobre 2008, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 08-014 du 15 octobre 2008, portant subdélégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU le dossier de déclaration préalable déposé auprès de la DRAC - Conservation régionale des monuments historiques sous le n° 42 296 08 M 8014, par la Commune de Salt-en-Donzy, Le Bourg, 42110 SALT-EN-DONZY, reçu le 27/11/2008 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 11/02/2009 ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique ;

ARRETE

Article 1^{er} : Une opération de fouille archéologique préventive sera réalisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux susvisés, situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes
Département : LOIRE
Commune : Salt-en-Donzy
Lieu-dit : Site de Donzy
Cadastre : section / parcelle : A / 79

L'opération de fouille archéologique préventive débutera par une intervention de terrain et s'achèvera par l'analyse et la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport de synthèse.

Article 2 : La réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux susvisés. Celle-ci fera appel, pour sa mise en œuvre, à un opérateur : soit l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), soit un service archéologique territorial agréé, soit toute autre personne de droit public ou privé dont la compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat, et sous réserve du respect du dernier alinéa de l'article L.523-8 du code du patrimoine.

Article 3 : Un contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et l'opérateur chargé de la réalisation des fouilles fixera, notamment :

- La date prévisionnelle de début de l'opération, sa durée et le prix de réalisation des fouilles ;
- Les conditions et délais de la mise à disposition du terrain par l'aménageur et de l'intervention de l'opérateur ;
- Les indemnités dues par l'une ou l'autre partie en cas de dépassement des délais convenus ;
- La date de remise du rapport final d'opération.

Le contrat signé par l'opérateur et l'aménageur est transmis par ce dernier au Directeur régional des affaires culturelles. Lorsque l'intervention de l'opérateur est conditionnée par l'agrément prévu à l'article 2, un justificatif de cet agrément est joint au contrat signé.

Article 4 : L'Etat autorisera les fouilles après avoir contrôlé la conformité du contrat mentionné à l'article 3 avec les prescriptions de fouilles édictées.

Article 5 : L'opérateur chargé de l'exécution des fouilles se conformera aux prescriptions imposées par l'Etat (selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques annexés au présent arrêté) et interviendra sous la surveillance des représentants de l'Etat.

Article 6 : Les travaux ou constructions prévues susvisés donnant lieu à la présente prescription de fouille ne pourront être entrepris qu'après l'achèvement de ces opérations d'archéologie préventive.

Article 7 : Le présent arrêté de prescription d'une opération de fouille archéologique est accompagné d'un cahier des charges scientifique élaboré par l'Etat, qui détaille la prescription et précise, notamment, les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques indiqués à l'article 5. Un document graphique relatif à l'emprise au sol de la fouille archéologique est annexé au présent arrêté ainsi qu'un cahier des charges concernant l'enregistrement et le conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives).

Arrêté de désignation n° 2009/1129 bis



PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

**Direction régionale
des affaires culturelles**

ARRETE MODIFICATIF N° 2009/1129 bis (Arrêté modifié : N° 2009/1129 du 10/07/2009)

Service régional de l'archéologie
6 quai St-Vincent
69283 LYON CEDEX 01

SRA : 15259
Code opération Patriarche : 2210167
Affaire suivie par : Marie-Agnès
GAIDON-BUNUEL
Téléphone : 04 72 00 44 98
Télécopie : 04 72 00 44 57
Mél : marie-agnes.gaidon-
bunuel@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 08-369 du 1^{er} octobre 2008, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 08-014 du 15 octobre 2008, portant subdélégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté de prescription de fouille n° 09-048 en date du 12/02/2009 ;

VU le contrat conclu le 29/06/2009 entre :

l'aménageur : Commune de Salt-en-Donzy
Le Bourg, 42110 SALT-EN-DONZY
et l'opérateur : Archeodunum SAS
500 rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

qui définit les conditions de mise en œuvre du projet d'opération élaboré par l'opérateur ;

VU l'agrément de l'opérateur en date du 22/01/2009 ;

VU le projet scientifique d'intervention établi par l'opérateur sur la base du cahier des charges de la prescription ;

VU la transmission par l'aménageur du contrat susvisé, en date du 29/06/2009 ;

VU l'arrêté N° 2009/1129 en date du 10/07/2009 portant autorisation de fouille ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation sur une chapelle castrale médiévale, affectent des éléments du patrimoine archéologique et qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 4 de l'arrêté n° 2009/1129 du 10/07/2009 susvisé portant autorisation de fouille archéologique sur le terrain situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes

Département : LOIRE

Commune : Salt-en-Donzy

Lieu-dit : chapelle de Donzy

Cadastre : section / parcelle : A / 79

est modifié de la façon suivante :

Article 4 : *Le responsable scientifique de l'opération archéologique est : M. Pierre MARTIN.*

Article 2 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et la Conservatrice régionale de l'archéologie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'aménageur et à l'opérateur.

Fait à Lyon, le 11/09/2009

P/Le Directeur régional
des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale
de l'archéologie

Anne LE BOT-HELLY

Cahier des charges



PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
6 quai Saint-Vincent
69283 LYON CEDEX 01
Tél : 04 72 00 44 50

**CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE POUR UNE OPERATION
DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE**

(conformément au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières
en matière d'archéologie préventive)

DONNEES ADMINISTRATIVES

Réf. : 2009/0704/MAGB/PM
Affaire suivie par : Marie-Agnès Gaidon-Bunuel
N° SRA : 15259
Code opération (code Patriarche) :

**LOCALISATION DU PROJET
D'AMENAGEMENT**

Département : LOIRE
Commune : Salt-en-Donzy
Lieu-dit : Donzy
Adresse :
Réf. cadastre :
Section : A
Parcelles cadastrales : 79

PROPRIETAIRE DU TERRAIN

(si autre que maître d'ouvrage. Cf. liste jointe si propriétaires multiples)

Nom : Commune
Adresse :

**MAITRE D'OUVRAGE DU PROJET
D'AMENAGEMENT**

Public Privé Mixte

Nom (ou raison sociale) : Commune de Salt-en-Donzy

Adresse : Le bourg, 42110 Salt-en-Donzy

Tél. : 04-77-26-04-36

Fax :

Personne à contacter : M. Chassin, maire

DOSSIER ADMINISTRATIF

Type de dossier : déclaration préalable
N° opération d'urbanisme : 42 296 08 M 8014
Envoyé par : Architecte des bâtiments de France

NATURE DU PROJET

Travaux de consolidation et de sécurisation
de l'église

**PROTECTION AU TITRE
DES MONUMENTS ET SITES :**

Sans objet

OPERATIONS PRECEDENTES :

Levé topo C. Mathevot, la Diana
Enceinte médiévale
Responsable scientifique : V. Monnoyeur
Roussel, Inrap

Date d'examen en **Commission interrégionale
de la recherche archéologique** : 11/02/2009

DONNEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1 Type d'intervention

étude travaux de terrain travaux de laboratoire

2 Localisation et données techniques particulières

- 2.1 Emprise de la fouille : (délimitée sur le plan joint en annexe).

Linéaire en élévation : 81 m² + 135 m², soit 216 m² échafaudage prévus
emprise de la chapelle : surface non communiquée mais estimée inférieure ou égale à 100 m²
9m long façade est - 9 m clocher mur

- 2.2 Section / parcelle concernée par la fouille : A / 79

- 2.3 Travaux et Niveau de décaissement prévu pour l'aménagement :

Travaux de débroussaillage préalable

Mur est de la nef

reprise des chaînes d'angles, décaissement jusqu'à la roche et reprise en sous-œuvre intérieure et extérieure des murs, rejointoiement des murs intérieurs et extérieurs
non précisé mais affouillements et reprises en sous œuvre pour stabilisation de l'église

Mur en contrebas dans le prolongement de la chapelle

Rejointoiement intérieur et extérieur

Clocher –mur

rejointoiement et consolidation, reconstruction des chaînes d'angles, récupération des angles et repose à l'identique

- 2- 4 Données techniques particulières

Décret n° 2004-490, art. 35 : Lorsque le préfet de région prescrit la réalisation d'une fouille, il assortit son arrêté de prescription d'un cahier des charges scientifique qui définit les objectifs, les données scientifiques ainsi que les principes méthodologiques et techniques de l'intervention ainsi que le délai limite de remise du rapport final.

3 Données scientifiques

3.1. Contexte archéologique

- 3.1.1 Contexte général :

A l'origine Salt et Donzy sont deux paroisses distinctes, Donzy appartenant à l'archiprêtré de Néronde (42) et Salt à l'archiprêtré de Saint-Bel (69).

Salt-en-Donzy est une agglomération gallo-romaine secondaire comportant un ensemble culturel et thermal qui se trouve à l'emplacement du bourg actuel de Salt-en-Donzy. Elle se situe à 5kms à l'est de

Feurs (*Forum segusiavorum*), en bordure des premiers escarpements des Monts du Lyonnais et en rive gauche de la Loire, un affluent de la Loire. Le site est desservi par la voie romaine de Lyon à Saintes via Feurs. Outre cet ensemble public, de nombreux autres sites ont été mis au jour sur la commune.

L'ensemble culturel est transformé en hôtel du prieur au XVe siècle. Un prieuré dédié à Saint Julien fut fondé en 1018 par Girin et Jarenton de Sal en faveur de l'abbaye de Savigny.

Donzy, dont le château était mentionné dès 1090 d'après Dufour et dès 1021 d'après Broutin, était le chef lieu d'un mandement très étendu. Le château de Donzy est implanté dans le mouvement d'affirmation du comté sous le règne de Guy II. La châtellenie appartenait au comte du Forez et fut unie à celle de Feurs par un édit de mai 1771. Tout au long du XIe siècle, la forteresse de Donzy exerce une puissance sur la plaine du Forez au moins jusqu'à la Loire (Feurs et à Randan). Regroupé ultérieurement avec Feurs, il est alors amputé d'une partie de son mandement. Le château primitif est agrandi vers la fin du XIIe siècle, puis entouré de remparts, défendu par des tours. D'après Salch, au XVe siècle le château est reconstruit sur un site différent. Maison de plaisance, il est transformé en 1525 par le Duc de Bourbon en forteresse. Le château est démoli en 1603 à la demande des habitants de la petite ville.

Dans un texte de 1667, le château était composé d'un grand corps de logis et d'une grande tour appelée le donjon « ... dedans la muraille servant de toiture audit château, du côté du matin il a été nouvellement construit un moulin à blé ».

La chapelle de Donzy était placée sous le vocable de Saint Alban. En 1090, Arnulphe le Chauve et ses frères donnent cette église à Savigny, du consentement de l'archevêché et de l'église de Lyon. En 1225, le prieur de Salt-en-Donzy nomme à la cure de Donzy. La chapelle de style roman possède un chœur terminé en abside carré et était décorée de peintures murales dont subsistent quelques traces ocre rouge dans un ébrasement de fenêtre de la nef. En 1695, dans les archives de la Diana, on trouve la trace d'une rente de la Varenne à un curé de Salt et de Donzy. Cette chapelle castrale à l'origine est devenue église paroissiale.

En 1789, Donzy est un hameau ruiné avec un château ruiné. Sa justice dépend de la châtellenie royale de Feurs.

Extrait d'un rapport de stage de C. Méloche en mai 1993

« Le castrum de Donzy entre au XIIe siècle dans les possessions du Comte de Lyon, Guy II, et perd de ce fait son rôle stratégique, l'opposition Feurs-Donzy n'ayant plus lieu d'être. Celui-ci ne représente alors plus qu'un bien immobilier donné en apanage ou en douaire aux héritiers des Comtes de Forez. Il figure dans l'armorial de Revel qui le représente après que le connétable de Bourbon eut repris ses fortifications en édifiant deux enceintes, retrouvées par des fouilles en 1971.

Sur la parcelle 82 se trouve la porte d'entrée sud du bourg bas qui s'ouvre sur l'extérieur du bourg et le rempart. Le rempart, d'une longueur conservée de 49 m, longe la rivière de la Charpassonne. Quatre ouvertures dont une meurtrière jalonnent son tracé. On note des arrachements témoignant vraisemblablement d'au moins deux habitats accolés. A la limite de la parcelle 86, le rempart s'épaissit et l'appareillage est moins régulier. Une fenêtre à coussiège, des logements de poutre et des restes d'enduits, un mur de refend sont visibles. Une tour ouverte à la gorge d'un diamètre de 8 m subsiste au milieu de la parcelle 86. Des niches semi-circulaires la perforent au niveau du sol. Elle sont pratiquées dans le parement interne. Deux meurtrières avec fente de visée et perforation circulaire à la base pour une bouche à feu s'ouvrent à l'est et au nord-est. La tour comportait plusieurs étages (des encorbellements et trous de solives sont visibles). »

- 3.1.2 Eléments acquis lors d'interventions récentes

Relevés topographiques réalisés par C. Mathevoit (DIANA)

Christophe Mathevoit signale que des sondages ont été menés par E. Fournial dans les années 1970 dans la partie intermédiaire du *castrum*. Ils ont révélé l'apport de terre provenant du Mont d'Uzore et attesté une exploitation du site pour l'agriculture après la destruction de 1603. Les bases des murs d'une maison, des éboullis de l'enceinte castrale ont également été mis en évidence ainsi qu'un rempart mais il

est impossible de les restituer en plan car la documentation du fouilleur est lacunaire. Des traces d'incendie ainsi que la découverte d'un liard de 1577 et de 1585 ont permis à Fournial d'avancer l'hypothèse de destructions remontant à l'époque de la guerre des ligues (fin XVI^e siècle). Ce travail est inédit.

En deux campagnes, 2002 et 2003, C. Mathevoit a effectué un levé topographique du site préalable demandé par le Service régional de l'archéologie avant toute perspective de mise en valeur du site.

Enceinte médiévale urbaine, fouille (V. Monnoyeur-Roussel, Inrap avec le concours de C. Mathevoit, la Diana)

Cette intervention programmée en amont de la sécurisation et de la stabilisation des vestiges a permis d'effectuer un état des lieux de la tour à gorge ouverte et de la porte d'entrée fortifiée ainsi que de la courtine qui les reliait. Les observations ont permis de restituer une grande partie de l'enceinte, de restituer la présence d'un chemin de ronde, de meurtrières et de deux escaliers sur la courtine. La tour se développait sur 4 niveaux qui étaient vraisemblablement planchéiés. Chaque étage jouait un rôle particulier et il a pu être mis en évidence que la tour servait à une défense active comme en témoigne la mise en place de fentes de tir. Un sondage réalisé au pied de la tour a mis en évidence la présence de vestiges bien conservés à faible profondeur. La tour est mise en œuvre dans le courant du XIV^e siècle comme en atteste la confrontation des données archéologiques et historiques.

La chapelle castrale est une seconde étape dans l'ouverture du site au public et fait ici l'objet du projet de consolidation. Une visite sur site a permis de vérifier la présence de peintures et de graffitis sur les murs et ébrasement de fenêtre intérieure. La chapelle est pour partie construite sur le rocher et pour partie sur remblais de pente ce qui explique vraisemblablement les désordres actuels autres que ceux qui sont directement liés à la récupération de matériaux depuis plusieurs siècles. Les parties tombées (porche d'entrée) sont tombées au XX^e siècle.

sources d'après le dictionnaire topographique de la Loire

Chartes du Forez N° 4 p. 3, N° 1 p. 1.

Longnon, Pouillés p. 7.

Archives Départementales, série B 1851, f° 175 ; série B 1963 (le donjon (1387) est remis en état ou muni de hourds de charpente) ; série B 2002, f°13v° ; série B 1896, f° 183 v° ; série B 2236, f°147 et 187 ; série B 2222, p. 905.

Cartulaire de Savigny, t.II, p. 985, N° 820 et 821, N° 908 et 912.

Visite pastorale de 1614.

- dossier communal et base de données Patriarche de Salt en Donzy

- rapports de diagnostics ou fouilles :

rapports de programme de recherche sur les monuments et cités antiques de la Loire : O. Blin (1994).

AULAS Christian, Inventaire archéologique du département de la Loire : arrondissement de Montbrison, 1978, 170 p.

BLEU Stéphane, Salt-en-Donzy "Le Bourg" (Loire), 2003, 2003, 9 p.

BLIN Olivier, Cités et monuments antiques de la Loire (42). Rapport 1995, 1995, 13 p.

BLIN Olivier, Le site des Jardins du prieuré à Salt-en-Donzy - 1994 -, 1995, 66 p.

COUTURIER Hélène, Les principales places-fortes autour de Montbrison du Xe au XV^e siècle, 1984, 204+160+162 p.

DE L'HERMUZIERE T., Répertoire archéologique du Canton de Feurs de la Préhistoire au XVI^e siècle, 1972, 234 p.

DELOMIER Chantal, Salt-en-Donzy, le sanctuaire, étude pour la CRPS, 2002, 2002, 17 p.

FOURNIAL E., Fouilles dans le site de Donzy (commune de Salt-en-Donzy-Loire) - 1970 -, 1970, 22 p.

FERBER Emmanuel, Salt-en-Donzy (Loire), Chassignol, 2002, 2002, 15 p.

GUICHARD G.- Le Gour chaud de Salt-en-Donzy. Bulletin de la DIANA, 1939, (1939).

LAVENDHOMME M.-O., Rapport de prospection-inventaire. La Plaine du Forez - 1991, 1991, 10 p.

LAVENDHOMME M.-O., Rapport de prospection-inventaire. La Plaine du Forez - 1992., 1992,

LE BARRIER Christian, BLIN Olivier, DUMOULIN François, Cités et monuments antiques de la Loire (42). DFS., 1996, 67 p.

MATHEVOT Christophe, Salt-en-Donzy (Loire), site castral de Donzy - Haute Cour, 2004, 2004, 36.

MATHEVOT Christophe, Salt-en-Donzy (Loire), Site castral de Donzy, 2003, 2003, 40 p.

MONNOYEUR-ROUSSEL Véronique, Salt-en-Donzy (Loire), les Côtes du Dachon, 2002, 2002, 5 p.

MONNOYEUR-ROUSSEL Véronique, avec la collab. MATHEVOT Christophe, MACABEO Ghislaine, PLANTEVIN Catherine, HORRY Alban.- Salt-en-Donzy (Loire), Donzy, enceinte basse du bourg castral, rapport de fouille, 2005, 2006, 29. RAP-42-722.

MONNIER Laetitia, Edifices de cultes chrétiens et structures antiques, Antiquité-Moyen Age, département de la Loire. 1, 122.

MOTTE Sylvain.- Salt-en-Donzy (Loire), au bourg, école primaire, rapport de diagnostic, 2007, 2007, 5. RAP-42-703.

REYNAUD Jean-François, CATTIN Paul, SIROT Elizabeth, BOEKHOLT Chr., VERNIN Emmanuelle, REMY Bernard.- Salt-en-Donzy à l'époque gallo-romaine. Etudes foreziennes, 1973, (1973). 39 à 47.

ROBIN Alain, Fouilles gallo-romaines Salt-en-Donzy le Gourchaud - 1970, 1970, 6.

ROBIN Alain, Rapport de fouilles de sauvetage à Salt-en-Donzy - Loire - 1978, 1978, 14.

ROBIN Alain, Ancienne église prieurale de Salt-en-Donzy - 1979 -, 1979, 24 p.

ROBIN Alain, Etude des diverses constructions sur le site de Salt-en-Donzy - 1980 -, 1980, 8 p.

ROBIN Alain, Le puits du lotissement de la Varenne à Salt-en-Donzy - 1991 -, 1991, 17 p.

TREFFORT Cécile, TARDIEU Joëlle, VIALETTES Madeleine, THIRION Philippe, WULLSCHLEGER (M.), PACAUT Marcel, COSTE C., SORIN S. , PIRAT A., RICHE Denise, RUBELLIN Michel, Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes, Lyon : ALPARA, 2002, 208 p.

VAN ANDRINGA William, Les sanctuaires de la cité des Ségusiaves et de la colonie de Lyon (Age du Fer et époque romaine), 1999.

- mémoires de maîtrise :

- bibliographie :

AULAS Christian.- Inventaire archéologique du département de la Loire : arrondissement de Montbrison. 1978, 170.

BROUTIN, 1865.

DE L'HERMUZIERE T. .- Répertoire archéologique du Canton de Feurs de la Préhistoire au XVIème siècle.. : 1972, 234 p.

DUFOUR, Dictionnaire topographique de la Loire, 1946.

LA MURE CHANTELAUZE, t. III, 2^e partie, p. 174.

LAVENDOMME M.-O., Carte archéologique de la Gaule : la Loire, 1997.

Catalogue d'exposition « Etre ségusiave et romain ».

Bulletin de la Diana, t. VIII p. 249, t. XXVI, p. 338 et pp. 437 à 494, t. XXXIX p. 265.

- personnes ressources localement ou au SRA :

Les amis de Salt-en-Donzy, Madame Coolen 04-77-26-52-29 après 17h ou le mercredi
C. Mathevot (La Diana) 04-77-96-96-14

3.3. Objectifs scientifiques

Le projet se situe au cœur du château de Donzy, l'un des plus importants du Forez, et concerne la chapelle castrale situé en dehors de l'enceinte haute en partie supérieure de l'enceinte basse.

Les travaux de consolidation et de sécurisation prévoient une reprise des maçonneries en élévation de l'élévation est de la nef et du mur en contrebas, des chaînes d'angle du clocher mur et des reprises en sous-œuvre et sont susceptibles d'apporter des modifications ou des changements irréversibles. Ils vont dans certains cas supprimer les liaisons stratigraphiques.

Cet édifice roman existant au XIe siècle, non protégé au titre des Monuments historiques, n'a jamais fait l'objet d'une étude détaillée.

Il conviendra d'enregistrer l'état des lieux des murs de la chapelle encore en élévation, notamment ceux directement concernés par les reprises, afin de retracer son évolution. Il s'agira d'effectuer une étude du bâti de toutes les façades internes et externes notamment celles qui sont directement concernées par les travaux afin d'établir une chronologie des différents événements ayant affecté la construction, de proposer une chronologie relative et de préciser ainsi la datation de la construction de la chapelle.

Une fouille fine au sol devra enregistrer les liaisons stratigraphiques et permettre de retracer les différentes étapes ayant précédé ou accompagné la construction de la chapelle au Xe siècle ou au début du XIe siècle, ses remaniements puis sa déconstruction partielle.

L'étude replacera les vestiges dans l'évolution générale du site castral et dans son contexte typologique régional.

4. Qualification du responsable d'opération et de l'équipe d'intervention

Responsable d'opération :

Le Préfet de région désignera le responsable scientifique de l'opération.

Il s'agira d'un archéologue médiéviste spécialisé en architecte religieuse et qui devra être rompu aux techniques d'archéologie du bâti

Dans son projet d'intervention, l'opérateur pourra proposer le nom du responsable scientifique de l'opération.

Equipe de fouille :

Les effectifs prévus dans le projet seront définis en fonction de la durée de l'intervention et des objectifs scientifiques émis par le Préfet de région.

Le projet devra en outre indiquer le nombre et les qualifications des spécialistes et/ou le nombre de techniciens de fouille et leurs compétences particulières, le cas échéant.

5. Principes méthodologiques

Il conviendra :

- d'abord de procéder à un levé en plan précis de l'église
- puis au cours d'une étude du bâti notamment de la façade est, du clocher mur des chaînes d'angles, de relever les différents faits conservés sur les murs (façades internes et externes) conservés entre 4,5 m et 9m de hauteur, d'effectuer un relevé pierre à pierre des élévations lorsqu'elles présentent une hétérogénéité, avec des points de rupture, des unités qui apportent des éléments de compréhension pour la chronologie et d'établir la chronologie relative et absolue des élévations sur l'ensemble de ses côtés après que l'entreprise chargée de la consolidation ait procédé à la mise en place d'un échafaudage ;
- de procéder à des relevés des différentes anomalies ou éléments de décor qui pourraient s'avérer en péril, reprises notamment autour des ouvertures et ou jonction des différents espaces et de mettre l'accent sur la recherche d'authenticité de ces ouvertures, de vérifier leur chronologie ;
- de procéder à l'analyse des éléments observés. Les travaux de relevé pourront être réalisés le cas échéant avec un pantographe.
- de procéder à des observations et à des prélèvements sur les mortiers (échantillon de 10 cm³ minimum) qui seront comparés à ceux qui ont été réalisés lors du précédent chantier ainsi que de réaliser le cas échéant des prélèvements pour analyses dendro-chronologiques sur les bois en place dans les boulins, s'il s'agit de chêne afin d'affiner la chronologie relative de l'ensemble des vestiges. Dans cette

2. Localisation et circonstances de l'intervention

2.1 Localisation

Le château de Donzy se trouve à 1,5 km au nord du bourg de Salt-en-Donzy (**fig. 1**), en surplomb de la rive gauche de la Charpasonne (**fig. 2**). Le pôle primitif du château se situe au sommet de la butte (haute-cour) et a progressivement été étendu vers la rivière : la basse-cour ceinte par une muraille, la chapelle à mi-pente et des habitations formant un bourg inclus dans une enceinte. L'étude du bâti de la chapelle Saint-Alban (parcelle 79 du cadastre, section A) (**fig. 3**) était l'objet de la prescription archéologique.

Depuis plusieurs années, la commune de Salt-en-Donzy porte le projet d'aménagement du site pour la visite. Après deux prospections thématiques réalisées en 2003 et 2004¹, une opération archéologique a été conduite par l'INRAP en 2005 sur l'enceinte du bourg castral² (**pl. 1**). En raison de la menace d'éboulement de la chapelle vers une habitation située en contrebas, la commune de Salt-en-Donzy a lancé des travaux de stabilisation des ruines de l'édifice religieux en 2009. Face à l'intérêt général du site et plus particulièrement des vestiges de la petite église dédiée à Saint-Alban, le Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes a prescrit une étude du bâti par l'arrêté préfectoral n° 09-048 en date du 12 février 2009.

2.2 Déroulement de la campagne

Les objectifs scientifiques fixés par la prescription ont été globalement atteints en dépit d'une co-activité partielle avec l'entreprise de maçonnerie chargée de la stabilisation des vestiges³. L'opération, d'une durée de trois semaines, a été menée par une équipe de deux personnes⁴ et a fourni des résultats très intéressants.

La phase de terrain a débuté le 14 septembre et s'est achevée le 2 octobre 2009 (**pl. 2**). Elle a tout d'abord concerné l'étude du mur sud-est (chevet), la partie nord de la chapelle (nef) et la surveillance du décaissement effectuée par les maçons pour la reprise de l'angle oriental du mur transversal (clocher). Elle a ensuite été poursuivie par l'analyse des élévations de la partie sud de l'édifice (chevet) et a été complétée par trois sondages (nef et chevet). En outre, ce délai a permis de prendre en considération les vestiges de deux constructions situées au sud-est (courtine) et au nord-ouest de l'église (bâtiment de nature et de fonction indéterminées).

2.3 Méthodologie et techniques mises en œuvre

Cotée en altimétrie absolue à partir d'un point de référence placé sur le seuil du portail principal de la chapelle (364,22 m NGF), la documentation graphique (plans, coupes, élévations) a été relevée sur calque polyester à une échelle adaptée à la pertinence de la démonstration (1:10°, 1:20°, 1:50°). Elle a été complétée par des photographies numériques des structures, des éléments architecturaux et de l'ensemble des maçonneries.

Le levé de plan de la chapelle (**pl. 2, 3**) a été réalisé par Guilhem Turgis (Archeodunum SAS) afin de compléter le plan du site réalisé en 2003-2004⁵ (**pl. 1**).

¹ Mathevo 2003. Mathevo 2004.

² Monnoyeur-Roussel 2006.

³ Pierre & Rénovation, Faury, allée de la Pra, 42600 Essertines-en-Châtelneuf.

⁴ Un archéologue responsable d'opération (P. Martin) et un archéologue spécialiste du bâti (C. Mathevo) mis à la disposition d'Archeodunum par La Diana (Société Historique et Archéologique du Forez) grâce à une convention scientifique.

⁵ Mathevo 2003. Mathevo 2004.

⁶ Sur ces questions, on pourra consulter: Journot 1999; Parron-Kontis, Reveyron 2005.

2.4 Système d'enregistrement adopté pour l'archéologie du bâti⁶

L'opération devant prendre en compte essentiellement les élévations de la chapelle, il n'est pas apparu opportun de créer des secteurs numériques. En considérant que la parcelle A 79 était parfaitement alignée sur un axe nord-sud (**fig. 3**), un découpage lié à l'interprétation du bâtiment a ainsi été privilégié, à savoir (**pl. 2**):

pour la partie nord de l'édifice, l'espace a été appelé nef;
pour la partie sud de l'édifice, l'espace a été appelé chevet.

Les unités murales (UM) ont ensuite été numérotées de la façon suivante :

l'UM 1 – mur nord de la nef;
l'UM 2 – mur est de la nef;
l'UM 3 supporte le clocher et divise la nef (au nord) du chevet (au sud);
l'UM 4 – mur ouest de la nef;
l'UM 5 – mur est du chevet;
l'UM 6 correspond à un mur de courtine plaqué à l'est du mur sud du chevet (UM 7);
l'UM 7 – mur sud du chevet;
l'UM 8 – mur ouest du chevet;
l'UM 9 correspond à un mur plaqué à l'ouest du mur nord de la nef (UM 1).

Les unités construites (UC) ont une numérotation effectuée avec le n° de l'unité murale (UM) auquel on ajoute un point puis un nombre de 1 à n. Les Entités Architecturales (EA) ont une dénomination de trois lettres abrégant leur identification architecturale à laquelle on ajoute trois chiffres dont le premier correspond au n° d'UM à laquelle elles appartiennent puis un nombre de 1 à n.

Trois sondages ont été ouverts dans l'édifice :

le sondage 1 a permis d'observer en coupe la stratigraphie de la nef le long de l'UM 4;
le sondage 2 visait à trouver des niveaux dans le chevet de l'édifice après d'une porte percée dans l'UM 8;
le sondage 3 a consisté en un nettoyage du seuil du portail nord de la chapelle (UM 1).

Les US ont une numérotation effectuée avec le n° de sondage auquel on ajoute deux chiffres. Cette numérotation a été donnée en continu en fonction des différents sondages.

3. Etude historique et documentaire

Le *castrum* de Donzy figure parmi les cinq espaces castraux foréziens attestés par la documentation écrite du XI^e siècle. Il est distant d'environ 1,5 km du bourg de Salt qui s'avère avoir été une importante agglomération gallo-romaine située sur la voie antique Lyon-Saintes *via* Feurs. Un ensemble cultuel et thermal ainsi qu'un théâtre ont été mis en évidence à proximité de l'église de Salt-en-Donzy, à l'emplacement du bourg actuel⁷. Il reste difficile d'établir la continuité de l'occupation entre les I^{er}-III^e siècles de notre ère et le début du XI^e siècle, époque à laquelle sont mentionnés un *castellum* en ruine, un *burgus* et une *ecclesia*. Toutefois, l'analyse d'une partie du complexe monumental antique a permis la mise au jour de deux sépultures datées du haut Moyen Âge et de reprises du bâti gallo-romain liées soit à l'érection du *castellum*, soit à l'implantation prieurale. Salt et Donzy illustrent ainsi l'unique cas de transfert castral du comté, conférant aux deux sites un intérêt tout particulier⁸.

3.1 Donzy des origines au XIII^e siècle,

avec la collaboration de C. Mathevo

Le première mention du *castrum* de Donzy remonte à 1020. C'est à cette date qu'un certain Girin *Calvus*, frère de Jarenton, fait don des ruines du *castellum* de Salt à l'abbaye de Savigny. Alors à la tête d'une importante compagnie vassalique⁹, les *Calvi* deviennent maîtres du *castrum* de Donzy, ce qui témoigne de leur rang¹⁰. Ainsi font-ils ériger, sur un éperon granitique des premiers contreforts des monts du Lyonnais surplombant la rivière Charpassonne, le siège de leur seigneurie qui s'étend aux environs et au sud de Feurs¹¹.

Leurs ancêtres étaient en effet richement possessionnés dans le bourg et aux environs de Feurs dès le milieu du X^e siècle¹². Girin et son fils Jarenton donnent alors plusieurs *villae* et *mansi* à l'abbaye de Savigny : la *villa* de Vernay, un manse à Feurs, ce qu'ils possèdent dans le bourg de Feurs (sans autre précision), un manse à *Tasnas*, un autre à *Ladaniacum*, un courtill à Pouilly-lès-Feurs, deux à *Brunacum*, deux autres à *Punacum* et six à Bagnerias¹³. Cette importante donation fait du lignage des *Calvi* de riches propriétaires terriens vraisemblablement aristocrates et sans doute détenteurs d'une part du pouvoir public en Forez¹⁴. Au tournant de l'an mil, ils se rendent maîtres de la « commende »¹⁵ de Panissières, à laquelle ils ne renoncent que vers 1020¹⁶. Ils pourraient également avoir détenu Randans, bien que la première mention du *castrum* au X^e siècle ne précise pas quels en étaient les possesseurs¹⁷. Dans l'affirmative, cette famille aristocratique détiendrait au moins deux espaces castraux aux environs de Feurs et pourrait alors œuvrer pour la défense du *vicus*.

Dans ce contexte, la création du *castrum* de Donzy pourrait être antérieure ou contemporaine de celle de Saint-Martin de Périculis¹⁸. Face à cette menace, l'abbé Hugues de Semur met en défense les possessions de l'abbaye de Savigny autour du *castellum* de Saint-Martin et sollicite l'archevêque pour évincer les *Calvi* des monts du Lyonnais. Savigny tente encore de réduire la zone d'influence des *Calvi* et rappelle qu'au tout début du XI^e siècle, un *vir nobilis*, dont le nom a été oublié, avait remis à l'abbaye des biens à Donzy et en amont de la Charpassonne qui coule au pied du *castrum*¹⁹. Quant aux treize églises de Saint-Martin de Périculis, elles établissent une véritable frontière sur les premiers contreforts des monts du Lyonnais²⁰, jusqu'aux terres cédées par Girin au milieu du X^e siècle²¹.

⁷ Blin 1995. Le Barrier, Blin, Dumoulin 1996. Lavendhomme 1997.

⁸ Mathevo 2005.

⁹ Perroy 1956.

¹⁰ *Cartulaire de Savigny*: n° 415 « *quidam vir nobilis dedit... et quod habebat in Donziaco* » (c. 1000). Girin et Jarenton semblent présents lors de la tenue d'un plaid comtal de Cleppé au tout début du XI^e siècle (*Chartes de Cluny*: n° 2980).

¹¹ Mathevo 2005: 105-107.

¹² *Cartulaire de Savigny*: n° 72.

¹³ La Grue, commune de Civens.

¹⁴ *Chartes du Forez*: n° 1127, notes p. 5-7.

¹⁵ Gavinet 2005: n. 126.

¹⁶ *Cartulaire de Savigny*: n° 653.

¹⁷ L'abbaye de Savigny n'en semble pas l'instigatrice, l'installation des moines ne remonterait qu'à la décennie 970 (*Cartulaire de Savigny*: n° 98, n° 75. Gavinet 2002). L'hypothèse d'une possession aristocratique est probable et pourrait être attribuée au Girin de Salt dont les héritiers, les *Calvi*, y détiennent plus tard des droits, objets de litiges avec les moines de Savigny (*Cartulaire de Savigny*: n° 906).

¹⁸ Mathevo 2005: 106-107.

¹⁹ *Cartulaire de Savigny*: n° 415.

²⁰ *Cartulaire de Savigny*: n° 430.

²¹ *Cartulaire de Savigny*: n° 72.

²² *Cartulaire de Savigny*: n° 829: *Ego, ..., Alnulfus Calvus, ... Girini filius, ..., do ... ecclesiam Sancti Albani quae dicitur capella in Donziaco castro* (1086/1106). A cette époque, Girard *Calvus* est doyen du chapitre de Lyon.

²³ Elle se trouve en réalité en contre-bas de la première enceinte et de la basse-cour.

²⁴ Perroy 1956.

²⁵ Mathevot 2005 : 113.

²⁶ *Chartes du Forez*: n° 901.

²⁷ Les *Calvi* sont encore qualifiés de *proceres Donziaco castro* vers 1110-1130 (*Cartulaire de Savigny*: n° 906, charte datée vers 1110-1130 dans Ganivet 2005 : 67-69).

²⁸ *Chartes du Forez*: n° 829.

²⁹ *Chartes du Forez*: n° 4.

³⁰ Perroy 1979 : 692. Perroy 1973 : t. 1, 169. Perroy 1956 : 335-336.

³¹ Vers 1260 : Etienne de Saint-Jean, Arthaud de Saint-Germain, Guichard de Marzé (*Chartes du Forez*: n° 903). En 1297 : Mathieu de Talairu (*Chartes du Forez*: n° 585).

³² *Chartes du Forez*: n° 180.

³³ Codicilles de 1277 et de 1278. *Chartes du Forez*: n° 1501, n° 1518. La Mure : t. 3, preuves n° 78, n° 79.

³⁴ La Mure 1860-1897 : t. 1, 448.

³⁵ Fournial 1964 : n° 1043.

³⁶ La Mure 1860-1893 : t. 2, 110; 126.

³⁷ La Mure 1860-1897 : t. 2, 713.

³⁸ Bernard 1839 : 330, 333, 349.

³⁹ Broutin 1883.

⁴⁰ Viallard 1992. En 1695, il y avait toujours un curé qui partageait son ministère entre Salt et Donzy (Montbrison, Archives de La Diana).

⁴¹ Ces travaux n'ayant fait l'objet d'aucune publication, on reverra ici au court résumé proposé dans Monnoyeur-Roussel 2006 : 11.

Si les origines de Donzy peuvent ainsi être bien appréhendées, la fondation de la chapelle Saint-Alban est plus difficile à déterminer. Il faut attendre les années 1086-1106 pour voir apparaître sa première mention dans une charte²² qui la situe dans le *castrum*²³. Edouard Perroy a mis en évidence l'existence d'une compagnie vassalique sur laquelle s'appuient les *Calvi* à Donzy²⁴, ces *milites* participant à la défense de la forteresse. Est-ce pour ces premiers occupants que le seigneur choisit d'édifier un sanctuaire ?²⁵ Le geste est sans doute beaucoup plus complexe, l'aristocratie laïque ne pouvant pas envisager d'implanter ou de développer son pouvoir sans recours à une installation religieuse, même modeste. À partir du premier quart du XIII^e siècle, une fonction paroissiale de la chapelle est attestée ; elle relève alors du prieur de Salt²⁶.

Entre les années 1130²⁷ et 1167, Donzy devient finalement châtellenie comtale²⁸ dans des circonstances obscures. Une déshérence à la suite de l'extinction des *Calvi* pourrait expliquer ce changement et le mandement de Donzy est attesté lors de la *permutatio* de 1173²⁹. Au XIII^e siècle, son ressort comprend encore Montchal, Panissières, Essertines-en-Donzy, Jas, Salvizinet, une partie de Rozier-en-Donzy et les possessions foréziennes de Violay et de Villechenève³⁰. Des *miles* rendent alors hommage au comte de Forez pour leur « maison » et leurs biens situés dans le *castrum* et dans le bourg de Donzy³¹. En 1275³², le testament de Guy VI fait de Donzy et Cleppé le douaire de la comtesse Jeanne de Montfort, sa femme, mais le testament a été désavoué par la suite³³.

3.2 Bas Moyen Âge et époque moderne, avec la collaboration de C. Mathevot

En 1362, la comtesse Jeanne de Bourbon prend pleine possession du *castrum* de Donzy. Elle a dû la négocier avec son fils après la mort de son mari en 1358 pour y établir son « séjour ordinaire » jusqu'en 1376³⁴. Elle lègue alors ses droits sur le Forez à sa petite fille Anne Dauphine contre la jouissance du château de Cleppé. En 1412, Anne Dauphine choisit Donzy, probablement fortifié depuis le milieu du XIV^e siècle³⁵, pour établir le point de ralliement d'une armée afin de libérer le Beaujolais attaqué par le parti Bourguignon³⁶.

Le connétable Charles III de Bourbon choisit également Donzy pour se retirer après avoir signé à Montbrison, en 1523, un accord avec le chambellan de Charles Quint contre François I^{er}³⁷. Après sa défection envers la couronne de France, la seigneurie de Donzy est engagée, en 1543, à un marchand lyonnais : Nicolas Henrys. En 1593, « le fort de Donzy » est toujours aux mains d'une garnison armée³⁸. Il est l'objet d'un assaut lors d'une des nombreuses passes d'arme que connaît le Forez durant la Ligue. Une fois la paix rétablie, le *castrum* reste le repère de son ancien capitaine châtelain jusqu'à sa capture, en 1598³⁹. La forteresse est démantelée à partir de 1603, à la demande des habitants du bourg et sur ordre royal. La châtellenie est alors démembrée et un inventaire de 1667 atteste que le château est totalement en ruine à cette date⁴⁰.

3.3 L'apport de l'archéologie

L'archéologie a apporté son concours à la connaissance du site depuis les années 1970. Les premières recherches de terrain ont été menées par Etienne Fournial qui a ouvert cinq sondages dans la partie intermédiaire du *castrum*. Il a ainsi pu attester une exploitation agricole du site après la destruction de 1603 et mettre en évidence des destructions remontant à l'époque de la Ligue, à la fin du XVII^e siècle⁴¹.

Après l'acquisition de parcelles situées au sein de l'espace castral par la municipalité de Salt-en-Donzy, un relevé topographique a été réalisé par Christophe Mathevo (La Diana)⁴² lors de deux campagnes, en 2003 (partie basse)⁴³ et en 2004 (partie haute)⁴⁴. Quelques lacunes demeurent en raison des forts dénivelés qui caractérisent le site et de son état broussailleux.

Enfin, une intervention archéologique a été menée sur le bâti de l'enceinte basse du bourg castral par Véronique Monnoyeur-Roussel (INRAP) à l'automne 2005⁴⁵. Elle a permis de comprendre l'organisation de l'ensemble de la fortification : une muraille maçonnée percée d'une porte fortifiée devancée dans un second temps par une barbacane et flanquée, à l'endroit de son changement d'axe le long de la rivière, d'une tour à gorge s'élevant sur quatre niveaux vraisemblablement planchéiés. Le sondage mécanique effectué à la base de cette tour a révélé la présence de vestiges bien conservés à une faible profondeur. Une fouille de cette zone pourrait permettre de mieux dater la structure et de préciser la chronologie des bâtiments annexes.

3.4 Les sources iconographiques relatives à la chapelle

Le caractère pittoresque du site castral de Donzy a été l'objet de plusieurs représentations particulièrement intéressantes dans le cadre de cette étude. Elles témoignent en effet des dispositions et de l'état de conservation de la chapelle depuis le milieu du XV^e siècle.

Composé vers 1450 par Guillaume Revel⁴⁶, l'*Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais* montre une représentation très fiable du site de Donzy depuis le nord-ouest⁴⁷ où figurent le château⁴⁸, la chapelle, le bourg et les fortifications attenantes⁴⁹ (**fig. 5**). La nef de la chapelle est aisément identifiable. Elle possédait un pignon percé par un oculus surmontant un portail en plein-cintre. Sur le mur ouest, deux baies de même profil apportaient un éclairage direct au vaisseau de l'édifice, surplombé par un clocher-peigne à arcade géminée. La couverture en bâtière était vraisemblablement en tuiles, à l'instar de l'ensemble du bâti alentour. Le chevet est, en revanche, plus difficile à analyser. Murailles et habitations occultent en effet largement le sanctuaire en raison de l'angle de vue et de la densité des constructions. On remarque toutefois que le mur sud de l'édifice a dû être repris par une courtine surmontée de hourds et que la toiture en bâtière semble s'être étagée pour rejoindre la ligne de fortification. Quant au mur ouest, il pouvait porter un crénelage.

A l'exception du cadastre napoléonien (**fig. 4**), aucune représentation de la petite église n'est connue avant le second quart du XIX^e siècle. En 1826, un dessin montre la chapelle déjà partiellement ruinée⁵⁰ (**fig. 6**). La nef a, en effet, perdu sa toiture et le pignon de la façade n'existe plus mais le portail de profil plein-cintre subsiste encore. Le mur ouest semble encore conserver son élévation complète, percée par deux petites baies en plein-cintre. Quant au chevet, il paraît encore complet : le mur du clocher est en élévation, la couverture est en place, ce qui implique que le voûtement devait l'être également.

Trois clichés conservés aux archives de La Diana sont consacrés à l'édifice⁵¹. Réalisés vers 1880, ils montrent, malgré leur surexposition, l'état précis de conservation de la chapelle à cette époque (**fig. 7, 8, 9**). La nef avait bien perdu sa couverture, ce qui confirme l'exactitude du dessin de 1826 (**fig. 6**). Gagné par la végétation, son mur ouest était déjà très délabré (**fig. 7**). Le mur divisant la nef du chevet portait encore, sur sa face nord, la trace d'un solin permettant de restituer la pente de la toiture du

⁴² Christophe Mathevo est également doctorant à l'Université de Saint-Etienne (UMR 5648).

⁴³ Mathevo 2003.

⁴⁴ Mathevo 2004.

⁴⁵ Monnoyeur-Roussel 2006.

⁴⁶ «Dédié à Charles VII et entrepris sur le commandement du duc de Bourbon Charles I^{er}, cet Armorial a été composé par Guillaume Revel vers 1450. Revel avait pour ambition d'enregistrer dans ce recueil les armoiries de toutes les familles nobles d'Auvergne, de Forez et de Bourbonnais, possessions du duc Charles I^{er}. Ce projet trop ambitieux a été partiellement réalisé : quarante-sept vues sont consacrées à l'Auvergne, une au Bourbonnais et le reste au Forez. Il semblerait que trois artistes distincts aient oeuvré à la réalisation de l'Armorial. Cet ouvrage, qui fait partie des collections de la Bibliothèque Nationale de France (Fr.22297), a fait l'objet, au XIX^e siècle, d'une copie aujourd'hui conservée au siège de La Diana à Montbrison. Elle a été réalisée par le stéphanois Chéri Rousseau [1825-1908], grand photographe et peintre de son temps.» (source électronique : <http://www.ladiana.com/Archeologie/decouvertes/revel.htm>).

⁴⁷ Salt-en-Donzy, Donzy vers 1450 dans Guillaume Revel, *Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais*, France, vers 1456, BnF, département des Manuscrits Français 22297, B2199 fol. 2v^o, B2201 34r^o6-35v^o (source électronique : <http://www.ladiana.com/decouvertes/revel/villes/donzy.htm>).

⁴⁸ La légende rapporte : «Nous avons remarqué qu'il estoit composé d'un grand corps de logis et d'une grande tour qu'on appelloit le donjon, lequel chasteau est entièrement desmoly et ruiné, n'y estant presque resté que des masures et fondement.» (Viallard 1992 : 37).

⁴⁹ «Les prospections réalisées sur le site par Christophe Mathevo ont permis d'exécuter un relevé complet du site. Les résultats ont été confrontés au plan de l'Armorial qui s'est révélé une représentation exacte quant à l'organisation interne du castrum.» Monnoyeur-Roussel 2006 : 24.

⁵⁰ Montbrison, Archives de La Diana, Salt-en-Donzy, château de Donzy, dessin au crayon (anonyme) montrant le site vers le sud-est, 1^{er} septembre 1826 (collection particulière).

⁵¹ Montbrison, Archives de La Diana, fonds Brassard, vers 1880. 1 F 42, n 580 : vue du mur du clocher et de l'intérieur du chevet ; vue du sud du chevet et de la courtine. 1 F 42, n 581 : vue de l'ouest de la chapelle.

⁵² On signale qu'en 1916 une scène de la Passion était bien conservée sur les murs du chevet. Celle-ci a malheureusement disparu. Voir *supra*, 1.5 : Pièces administratives, PSTI, p. n° 4.

⁵³ Montbrison, Archives de La Diana, Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, carte postale noir et blanc (légende : *Environs de Feurs – Les ruines de Donzy*), vue vers le nord-est, s.d. (collection particulière).

⁵⁴ Montbrison, Archives de La Diana, Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie noir et blanc, vue vers le sud-est en 1915 (collection particulière).

⁵⁵ Montbrison, Archives de La Diana, Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie noir et blanc, vue vers le sud en 1945 (collection particulière).

⁵⁶ Montbrison, Archives de La Diana, Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie couleur, vue intérieure vers le sud en 1993 (collection particulière).

⁵⁷ Montbrison, Archives de La Diana, Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, deux photographies couleur, vue intérieure vers le sud en 1994 (collection particulière).

vaisseau de l'édifice (**fig. 8**). Le chevet était encore relativement bien conservé : son mur est était en élévation et présentait une baie (**fig. 9**). Il possédait toujours son voûtement et sa toiture ainsi que les vestiges d'enduits peints⁵² (**fig. 8**). La porte de la courtine, attenante au mur sud, était déjà partiellement arrachée du côté est (**fig. 9**). On observe, en outre, que la bretèche qui la surmontait se trouvait au-dessus d'une ligne horizontale de trous de boulin, au sein d'une maçonnerie non enduite, à la différence de la partie inférieure de la muraille. Cet élément pourrait plaider en faveur d'un exhaussement de la fortification qu'il n'a pas été possible de vérifier compte tenu de l'abondante végétation qui recouvre – et maintient ! – aujourd'hui le sommet de la courtine.

Une carte postale non datée (**fig. 10**)⁵³ et une photographie de 1915 (**fig. 11**)⁵⁴ illustrent l'avancée de la végétation sur le chevet, qui conserve néanmoins sa toiture. En 1945, le portail de la nef était encore en place (**fig. 12**)⁵⁵. On devine qu'à cette époque la voûte du chevet s'était déjà écroulée. Enfin, trois photographies en couleur prouvent que la moitié est du clocher s'est effondrée entre 1993 (**fig. 13**)⁵⁶ et 1994 (**fig. 14-15**)⁵⁷.

4. Les données issues de l'étude de la chapelle

L'analyse de la chapelle repose principalement sur l'étude des élévations de la nef (UM 1, 2, 3 et 4) et du chevet (UM 3, 5, 7, 8) (**pl. 2**). Toutefois, elle a été complétée par trois sondages ponctuels et la prise en compte de deux maçonneries accolées au nord-ouest de la façade (UM 9) et au sud-est du chevet (UM 6) (**pl. 2**). On en proposera ici une description et une analyse détaillées.

4.1 Analyse du bâti

4.1.1 L'UM 1 (pl. 3, 4, 5)

D'alignement ouest-est, l'UM 1 correspond à la façade de la nef, partiellement conservée entre 360,50 et 366,50 m NGF (**fig. 16-17**). L'élévation est percée par un portail central dont il ne subsiste que la base des piédroits (**fig. 18-19**) mais dont le cintre était encore en place en 1945 (**fig. 12**)⁵⁸.

La construction primitive (**fig. 16-17**) est constituée par l'UC 1.1, contemporaine de l'UC 2.1 – et très probablement de l'UC 4.1 – avec laquelle elle est chaînée. L'appareillage est constitué de moellons de granit gris de dimensions moyennes (0,10 à 0,25 m de hauteur) et à peine équarris. Ils sont disposés en lits horizontaux et liés par un mortier de chaux gris clair très dégarni. Les angles sont chaînés avec des blocs de granit pouvant atteindre 0,70 m de longueur.

Les vestiges du portail central (UC 1.2) sont montés en blocs de granit chaînés bien appareillés (hauts de 0,25 à 0,26 m et longs de 0,50 m environ) et liés par un mortier de chaux gris clair, compact à granulométrie assez fine (**fig. 18-19**). De toute évidence, cette ouverture (POR 101) perce la maçonnerie UC 1.1 : les mortiers sont différents, les assises ne se poursuivent pas et présentent de nombreux calages latéraux.

4.1.2 L'UM 2 (pl. 3, 13)

L'UM 2 est conservée très partiellement, de 364, 80 à 366,50 m NGF. Il s'agit du mur est de la nef se développant sur un axe nord-sud (**fig. 20**). L'élévation extérieure affleure le sol et n'a pas pu être étudiée. Très dégradée, la maçonnerie est percée par une porte médiane qui a largement souffert des contraintes du terrain : plusieurs pierres sont déchaussées et le mur présente un fort dévers vers l'ouest.

Liée aux UC 1.1 et 3.2, l'UC 2.1 est une maçonnerie homogène (**fig. 21**) d'environ 0,80 m d'épaisseur, montée en moellons de granit gris équarris disposés en lits horizontaux d'environ 0,20 m de hauteur. Difficilement observable, le mortier de chaux est gris clair, moyennement compact. Il s'agit de la construction primitive à laquelle appartient également un placard mural, large de 0,72 m (PLA 702), détecté à son extrémité sud, à l'angle avec l'UM 3 (**fig. 22**).

L'UC 2.2 correspond à l'aménagement d'une porte (POR 201) dans l'UC 2.1 (**fig. 23**). Destiné à être enduit⁵⁹, le parement interne est peu soigné et rompt la régularité des assises de la construction primitive (UC 2.1). Le traitement extérieur pré-

⁵⁸ Montbrison, Archives de La Diana, Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie noir et blanc, vue vers le sud en 1945 (collection particulière).

⁵⁹ Un enduit brun clair vient sur l'embrasure de la porte ; il est similaire à celui situé sur l'appui du placard (PLA 702).

⁶⁰ Un gond est encore engagé sur le piédroit sud.

⁶¹ Il est d'ailleurs envisagé de les trier dans les années à venir pour un remontage. Des clichés anciens montrent son état avant écroulement (voir *supra*, 3.4 Les sources iconographiques relatives à la chapelle): il possédait une arcature sommitale géminée divisée par un meneau aux angles abattus.

sente une plus grande qualité. Bâti en pierres de taille liées par un mortier de chaux brun clair, le parement externe possède en effet des piédroits chanfreinés⁶⁰. Aucune trace de départ d'arc ou de linteau n'a été détectée, ce qui ne permet pas de situer le niveau supérieur de l'ouverture.

Enfin, l'UC 2.3 est une maçonnerie de tuiles et de moellons de dimensions variées, liée par un mortier de chaux brun assez compact, qui condamne la porte (POR 201). Le tout a été enduit et badigeonné (fig. 21). Il est d'ailleurs probable que ce bouchage n'ait été que partiel et s'avère être la mise en place d'une baie, comme le laisse supposer l'inclinaison de son appui.

4.1.3 L'UM 3 (pl. 6)

L'UM 3 est un mur d'alignement ouest-est d'une dizaine de mètres de hauteur (de 363,70 à 373,38 m NGF), formant la limite entre la nef au nord (fig. 24) et le chevet au sud (fig. 25). Un arc en plein-cintre (ARC 301) assure la liaison entre les deux espaces de la chapelle. Il est surmonté par un clocher-peigne à arcature géminée dont seul le montant ouest est conservé. Sa position lui confère une plus grande complexité que les autres élévations de l'édifice. En conséquence, son analyse fournit la majeure partie des indices de chronologie relative de la construction.

La partie inférieure de l'élévation est constituée par l'UC 3.2, uniquement détectée sur la face nord de l'UM 3 entre 364,30 et 366,90 m NGF. Chaînée avec l'UC 2.1 à l'est et l'UC 4.1 à l'ouest, la construction, assez bien réglée, se développe sur huit assises de part et d'autre de l'ARC 301. Elle se caractérise par un moyen appareil de granit gris, irrégulier dans les hauteurs d'assises et la longueur des pierres. Quelques calages de terre cuite et blocs en chandelle viennent s'intercaler. Un trou de boulin bouché se situe dans la partie inférieure, à l'ouest. Le mortier brun clair est fin et friable avec quelques graviers.

L'UC 3.5 (= UC 4.2) correspond à la chaîne d'angle sud-ouest de la nef (fig. 30). À l'évidence, il s'agit d'une reprise de l'angle primitif de la construction détectée dans les UC 3.2 et 4.1: on remarque en effet un léger désaxement du mur, au sud d'une importante fissure. Bien qu'il existe une rupture nette au-dessus de sa septième assise (alt. = 366,50 m NGF), il est tentant de la mettre en relation avec l'exhaussement supérieur de l'UM 3 (UC 3.3) avant la construction du clocher-peigne (UC 3.6) (fig. 24).

L'UC 3.3 est une maçonnerie de blocs irréguliers en hauteur et en longueur mais néanmoins réglée, observée sur les deux faces de l'UM 3. Comptant une vingtaine d'assises de 366,90 à 370,30 m NGF, cette construction exhausse l'UC 3.2. Elle est montée en moellons de granit gris et présente quelques blocs bien appareillés dans les angles. Le mortier blanc et dur qui la lie présente une granulométrie moyenne. Une photographie prise vers 1880 montre les vestiges d'un solin du côté ouest de la face nord de l'UM 3, ce qui permet de restituer approximativement une faible pente de toiture pour la nef (fig. 8).

L'UC 3.6 correspond au clocher-peigne situé au sommet de l'UM 3. Il n'en subsiste que la partie ouest (de 365,70 à 366,40 m NGF) (fig. 24), mais de nombreuses pierres de taille jonchant le site lui appartenaient assurément (fig. 26-27)⁶¹. La construction est en moyen / grand appareil de granit liée par un mortier fin, brun clair et assez friable.

On proposera donc d'interpréter ces premiers éléments de la façon suivante : l'angle sud-ouest de la nef (UC 3.5) correspondrait à une reprise de la construction primitive (détectée dans l'UC 3.2) en vue de l'exhaussement de l'UM 3 (UC 3.3) préalablement à la construction du clocher-peigne (UC 3.6).

Ce n'est qu'après ces travaux que vient le grand percement de l'UM 3 par l'UC 3.4 (de 365,22 m à 368,80 m NGF). Un arc en plein-cintre constitué de trente-cinq claveaux de dimensions variables formant un extradados irrégulier a alors été mis en place (**ARC 301**) pour agrandir l'espace vers le sud avec la construction du chevet (**fig. 24-25**). Cet arc repose sur deux piédroits montés en moyen appareil régulier, mise à part une assise plus mince sur l'imposte du côté est. Les impostes ont un profil en quart-de-rond, sans autre mouluration (**fig. 25**). De nombreux calages de terre cuite, de petits moellons et de galets ont été détectés autour de l'arc, ce qui indique sa postérité par rapport au mur. L'intrados conserve encore des enduits peints très dégradés (**pl. 14**), notamment du côté ouest (saint en pied ? ange ?), qu'il n'a pas été possible de relever (**fig. 28**). Ces vestiges revenaient également sur les deux faces de l'UM 3, comme on a pu le constater sur la face sud (**fig. 28**) ou sur la face nord grâce à une photographie des années 1880 (**fig. 8**)⁶².

Dans la partie inférieure de la face sud de l'UM 3, on détecte, du côté est, quatre pierres de taille présentant une feuillure située entre 366,32 et 367,04 m NGF (**fig. 29**). Elles sont à mettre en relation avec l'aménagement d'une porte (**POR 502**) qui ouvrait à l'extrémité nord de l'UM 5 (**UC 5.4**).

Enfin, l'UC 3.1 correspond aux consolidations de la chapelle réalisées en septembre 2009. Ces reprises sont dispersées sur toute l'élévation et les deux faces de l'UM 3 ; elles concernent principalement la stabilisation du clocher et des têtes de mur ainsi que la reconstruction de l'angle sud-est de la nef (**fig. 14, 24**). Les moellons et les blocs ont été majoritairement repris sur le site. Quelques apports ont également été faits pour la chaîne d'angle sud-est (pierre de Moingt). Le mortier liant ces maçonneries est de type bâtard (ciment et chaux) de couleur gris clair.

4.1.4 L'UM 4 (pl. 3, 11)

D'alignement nord-sud, l'UM 4 referme la nef à l'ouest. Son élévation, largement écroulée, repose directement sur le rocher. Une reprise contemporaine interdit malheureusement toute observation en partie inférieure, et le lierre couvre environ la moitié de la face sud de la maçonnerie conservée (de 362,86 à 367,94 m NGF) (**fig. 30**).

Chaînée aux UC 3.2 au sud et UC 1.1 au nord, l'UC 4.1 correspond à la construction primitive. Homogène, elle est constituée de moellons de granit gris de dimensions moyennes, liés par un mortier de chaux gris (de 363,10 à 367,90 m NGF). En outre, elle inclut les vestiges d'une baie (**BAI 401**) (**fig. 31**). Un ressaut de fondation aligné sur le rocher est visible dans la moitié nord du mur et de courtes assises de réglage en terre cuite ont été observées sur au moins quatre niveaux (**fig. 30**).

L'UC 4.2 (= UC 3.5) correspond, comme on l'a déjà vu⁶³, à la chaîne d'angle sud-ouest de la nef (**fig. 30**). À l'évidence, il s'agit d'une reprise de l'angle primitif de la construction détectée dans les UC 4.1 et UC 3.2 à mettre en relation avec l'exhaussement supérieur de l'UM 3 (UC 3.3) avant la construction du clocher-peigne (UC 3.6) (**fig. 24**).

⁶² Montbrison, Archives de La Diana, fonds Brassard, vers 1880. 1 F 42, n 580 : vue du mur du clocher et de l'intérieur du chevet.

⁶³ Voir *supra*, 4.1.3 L'UM 3.

4.1.5 L'UM 5 (pl. 3, 7, 8)

L'UM 5 constitue le mur est du chevet (fig. 32-33). D'alignement nord-sud et d'une épaisseur de 0,96 m, elle n'est conservée que partiellement (de 365,50 à 368,70 m NGF). Malheureusement, les consolidations contemporaines ont occulté certaines informations avant l'analyse archéologique. L'UM 5 est chaînée au sud avec l'UM 7 et s'appuie au nord contre l'UM 3. L'UM 6 a été plaquée contre son extrémité sud-est.

Chaînée au sud avec l'UC 7.1, l'UC 5.1 présente une maçonnerie homogène et régulière de moellons de granit gris équarris, disposés en lits horizontaux d'environ 0,20 m de hauteur et liés par un mortier de chaux gris clair assez compact. Deux trous de boulin traversants sont observables ; ils sont droits et maçonnés. Dans la moitié sud du mur, le départ de l'ébrasement d'une baie (BAI 501) a été détecté. Elle correspond à l'emplacement d'une ouverture encore visible vers 1880, avant l'écroulement du chevet (fig. 9)⁶⁴. Une porte (POR 502) est également aménagée dans l'UC 5.1. Il s'agit de l'UC 5.4 (= UC 3.7)⁶⁵, à l'extrémité nord du mur, au contact de l'UM 3. Bien qu'il ne subsiste qu'une partie de son piédroit sud sur la face ouest de l'UM 5 (fig. 33), on peut la situer grâce à l'organisation d'un voûtement en plein-cintre (367,04 m NGF) détecté au sein du blocage du côté est du mur et aux observations faites sur l'UM 3 (UC 3.7)⁶⁶ (fig. 29). La construction montre en parement des pierres de taille. La voûte est liée par un mortier de chaux gris clair assez compact.

Cette porte (POR 502) a plus tard été condamnée par la maçonnerie UC 5.3, venue obstruer son ouverture : il s'agit de petits moellons de granit gris liés par un mortier mêlé à de la terre (fig. 32, 29). En outre, le piédroit sud de la porte a été arraché (fig. 33).

Enfin, l'UC 5.2 correspond aux consolidations de la chapelle réalisées en septembre 2009, caractérisées par l'utilisation de mortier bâtard gris clair.

4.1.6 L'UM 7 (pl. 3, 9, 10)

D'alignement ouest-est, l'UM 7 correspond au mur sud du chevet (de 365,50 à 370,30 m NGF). Elle forme un pignon, percé en son centre par une baie fortement ébrasée de profil plein-cintre (BAI 701) (fig. 34-35).

La maçonnerie principale de l'UM 7 est constituée par l'UC 7.2, chaînée à l'est avec l'UC 5.1 et à l'ouest avec l'UC 8.1. Il s'agit d'une construction en moellons de granit gris liés par un mortier de chaux gris clair et compact où six trous de boulin maçonnés et traversants définissent nettement trois niveaux de plateaux d'échafaudage (fig. 34). On notera, par ailleurs, que la limite supérieure de la maçonnerie forme un arc-de-cercle proche du profil de la voûte (VOU 803). L'encadrement de l'étroite baie de profil plein-cintre (BAI 701) (fig. 36) et les angles du mur sont traités en pierre de taille jusqu'au milieu de la hauteur de l'élévation. Du côté est, sur la face sud, un claveau chaîné à l'angle primitif de la maçonnerie permet d'envisager la présence d'une porte (POR 702), probablement détruite lors de la mise en place de l'UM 6 (fig. 34). À l'intérieur, de nombreux vestiges d'enduit peint ont été observés dans l'intrados de la baie (BAI 701) et de part et d'autre de celle-ci (fig. 37-38). On rappellera qu'en 1916, une scène de la Passion était visible dans le chevet⁶⁷. Le caractère eucharistique de la représentation est à rapprocher de la position de l'autel, ce qui rend sa présence sur ce mur de l'édifice tout à fait plausible.

⁶⁴ Montbrison, Archives de La Diana, fonds Brassard, vers 1880. 1 F 42, n 580 : vue du sud du chevet et de la courtine.

⁶⁵ Cette UC a été volontairement dissociée dans l'enregistrement de l'UC 5.1 en raison de la reprise postérieure dont elle a été l'objet (condamnation UC 5.3). Toutefois, sa contemporanéité avec la maçonnerie principale du mur (UC 5.1) ne fait pas de doute.

⁶⁶ Voir *supra*, 4.1.3 L'UM 3.

⁶⁷ Voir *supra*, 1.5 : Pièces administratives, PSTI, p. n° 4.

Les **UC 7.3** et **UC 7.4** présentent des caractéristiques similaires mais sont néanmoins distinctes physiquement. Il s'agit d'une part de la reprise de l'angle sud-ouest (**UC 7.3 = UC 8.4**) (de 367,80 à 370,50 m NGF) et d'autre part de celle de l'angle sud-est (**UC 7.4**) (de 367,50 à 369,50 m NGF) de l'UM 7 avec les rampants qui leur sont attenants⁶⁸. Leur construction présente un moyen appareil irrégulier de granit gris lié probablement par un mortier très friable car tous les joints ont disparu (**fig. 34**).

L'**UC 7.5** est une maçonnerie grossière de moellons de granit gris liés par un mortier orangé terreux. Elle se situe sur l'angle sud-est du chevet (**UC 7.4**) et est postérieure à la construction de la courtine (**UC 6.1**) (**fig. 34**). Peut-être s'agit-il d'une reprise liée à la mise en place de la courtine (UM 6), qui aurait alors pu revenir sur le pignon de l'UM 7 ? C'est en effet ce que suggère la représentation de Donzy dans l'*Armorial* de Guillaume Revel⁶⁹ (**fig. 5**). Toutefois, l'angle de vue opposé au chevet ne permet pas d'être catégorique.

On signalera enfin la présence d'un bouchage de moellons de granit gris et de terre cuite située sur la face nord de l'UM 7, au bas de l'angle nord-est (**UC 7.6**), l'archement de l'appui de la baie (BAI 701) (**UC 7.7**) (**fig. 35**) et les consolidations réalisées en septembre 2009, toujours caractérisées par leur mortier bâtard gris clair (**UC 7.1**).

4.1.7 L'UM 8 (pl. 3, 11, 12)

L'**UM 8** referme le chevet de la chapelle à l'ouest. Sur un alignement nord-sud, son élévation est conservée jusqu'à la naissance de la voûte (**VOU 803**) (de 364,50 à 369,40 m NGF). Largement ouvert, le mur présente, du sud vers le nord, une baie en plein-cintre (**BAI 801**) recoupée par une baie de profil légèrement brisé (**BAI 802**), un petit jour quadrangulaire (**JOU 804**) et une porte couverte par un linteau échancré (**POR 805**) surmonté par un oculus (**OCU 806**) (**fig. 39-40**).

Chaînée avec l'UC 7.1, la construction primitive (**UC 8.1**) a été repérée entre 364,50 et 368,02 m NGF. Elle se caractérise par une différence de traitement entre la partie inférieure et la partie supérieure du mur où les moellons utilisés pour le parement sont de plus petites dimensions (**fig. 39-40**). Le mortier de chaux, qui lie cet ensemble, est brun clair et friable. Deux ouvertures fonctionnent avec cette maçonnerie : un petit jour quadrangulaire (**JOU 804**) et une baie en plein cintre (**BAI 801**) dont seul le départ du cintre est visible sur le parement interne (**fig. 40**). De nombreux vestiges d'enduits peints sont conservés, notamment dans les embrasures des ouvertures où on compte jusqu'à quatre couches superposées pour la baie (**BAI 801**) (pl. 14, **fig. 41-42**).

Au-dessus se trouve l'**UC 8.4 (= UC 7.3)** (de 367,80 à 369,00 m NGF), une maçonnerie en moellons de granit gris de dimensions moyennes liés au mortier de chaux. Elle montre la mise en place du voûtement du chevet (**VOU 803**) dont le départ du cintre est encore observable (**fig. 39-40**). Elle correspond en outre à la reprise de l'angle sud-ouest de la construction détectée dans l'UC 7.3 (**fig. 34**).

Deux percements d'ouvertures ont également été identifiés. Le premier cas (**UC 8.2**) est un agrandissement de la baie primitive (**BAI 801**) pour la création d'une lancette (**BAI 802**) construite en bel appareil de grès brun-jaune très délité et de granit gris et rose, lié par un mortier de chaux compact de couleur brun clair. En outre, elle

⁶⁸ La lecture en est en effet rendue impossible après la consolidation de septembre 2009 (UC 7.1).

⁶⁹ Salt-en-Donzy, Donzy vers 1450 dans Guillaume Revel, *Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais*, France, vers 1456, BnF, département des Manuscrits Français 22297, B2199 fol. 2v°, B2201 34r°6-35v° (source électronique : <http://www.ladiana.com/decouverte/revel/villes/donzy.htm>).

inclut un placard de dimensions modestes situé sous son appui (**fig. 43**). Le second cas est l'aménagement d'une porte (**POR 804**) surmontée par un oculus (**OCU 806**) (**fig. 40**). Cet ensemble, monté en remplois de granit liés par un mortier de chaux gris-brun, vient en limite du jour quadrangulaire primitif (**JOU 804**) dont le piédroit intérieur nord a été entaillé pour l'occasion. Au nord, la reprise vient s'accoler à l'UM 3 (**fig. 40**).

Enfin, l'UC 8.5 correspond aux consolidations réalisées en septembre 2009.

4.2 Les sondages

Trois sondages ont été ouverts afin de compléter les données de l'étude. Il s'agissait avant tout de déterminer la puissance stratigraphique du côté ouest de la nef, au long de l'UM 4 (**sondage 1**). Un second sondage a été réalisé dans l'embrase de la porte ouest du chevet (**POR 804**) pour en dégager le seuil (**sondage 2**). Enfin, le dernier sondage a concerné le portail nord de la nef (**POR 101**) pour les mêmes motivations (**sondage 3**). En raison de l'épaisseur des couches supérieures (terre végétale et écoulement de la construction), les résultats obtenus sont très partiels. En outre, on signalera la mise au jour de céramique médiévale et moderne dans la tranchée pratiquée pour la pose de l'échafaudage le long de la face ouest de l'UM 8⁷⁰.

⁷⁰ Pour les X^e-XII^e siècles : 2 bords de oule à lèvres en bandeau en commune grise siliceuse. Pour les XVII^e-XVIII^e siècles : 1 fond et 1 bord isolé de glaçurée jaune sur engobe.

⁷¹ 3 fragments de panse et 1 marli isolé en commune grise siliceuse ; 1 bord de cruche et 2 fragments de panse en commune rouge glaçurée.

⁷² 1 moitié distale de tibia droit d'adolescent, 1 première phalange inférieure, 1 scapula et 2 côtes de petit enfant, 1 scapula, 1 fémur gauche, 1 fémur droit, 1 tibia gauche de néo-natal et 4 fragments indéterminés.

4.2.1 Le sondage 1 (pl. 3, 6)

Le sondage 1 a été ouvert au long de l'UM 4, au milieu de la nef, sur environ 2 m de longueur pour une largeur avoisinant 0,75 m et une profondeur d'environ 1 m. La stratigraphie comptait cinq couches successives sans recoupement.

US 101 : terre végétale de couleur brun foncé mêlée de tuiles et d'éclats de moellons de granit, située entre 364,78 et 364,41 m NGF ;

US 102 : niveau de tomettes en terre cuite de 0,215 x 0,215 m de côté reposant sur un lit de mortier mêlé à de la terre, situé entre 364,41 et 364,18 m NGF (**fig. 44**) ;

US 103 : niveau de chaux mêlée à de la terre, probablement à interpréter comme s'agissant d'un sol, situé entre 364,18 et 364,05 m NGF ;

US 104 : remblai compacté brun foncé mêlé de fragments de tuile, de céramique de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne⁷¹, de verre et d'os humains⁷², situé entre 364,05 et 363,85 m NGF ;

US 105 : remblai brun foncé détecté au fond du sondage, entre 363,85 et 363,70 m NGF.

Le sondage montre donc des niveaux tous postérieurs à la construction de l'UM 4 (UC 4.1) et remontant à l'époque moderne. Il est donc envisageable de trouver des niveaux plus anciens à une altitude inférieure. En outre, le déblaiement du niveau d'écroulement de la nef devra faire l'objet d'une surveillance archéologique en raison de la faible profondeur d'un niveau de dallage bien conservé (US 102) (**fig. 46**) et de la présence d'inhumations (US 104).

4.2.2 Le sondage 2 (pl. 3, 11)

Le sondage 2 a été implanté dans l'embrasement de la porte ouest du chevet (POR 805). Trois couches y ont été observées (**fig. 45**).

US 206: terre végétale de couleur brun foncé comportant des fragments de tuiles et de tomettes⁷³ ainsi que des moellons de granit, située entre 365,30 et 365,00 m NGF;

US 207: couche de démolition de couleur brun clair mêlant des éléments taillés⁷⁴, des fragments de mortier gris clair et des moellons de dimensions importantes, située entre 365,00 et 364,56 m NGF;

US 208: radier maçonné formant le seuil de la porte (POR 805) poursuivi à l'est, vers l'intérieur du chevet, par une couche de terre battue, situés à 364,56 m NGF (**fig. 46**).

⁷³ Une forme archéologiquement complète de 0,13 x 0,13 m a été prélevée.

⁷⁴ Notamment un claveau.

Le sondage montre donc des niveaux remontant à une époque tardive (époques moderne et contemporaine). Comme pour le sondage 1, des niveaux antérieurs doivent être conservés à une altitude inférieure. Le niveau d'écroulement du chevet devra faire l'objet d'une surveillance archéologique.

4.2.3 Le sondage 3 (pl. 3, 5)

Le sondage 3 a constitué en un dégagement du seuil du portail nord de la nef (**POR 101**). Situé sous une couche de terre végétale (**US 309**), un radier de fondation (**US 310**) a été dégagé à 364,06 m NGF, soit 0,005 à 0,010 m en-dessous du niveau du seuil de l'UC 1.2.

5. L'environnement de la chapelle

Deux murs accolés à la chapelle ont également été pris en compte dans le cadre de cette étude. Il s'agit de la courtine située au sud-est du chevet (**UM 6**) et d'une maçonnerie située à l'ouest de la façade (**UM 9**).

5.1 La courtine (**UM 6**) (pl. 3, 9, 10)

L'UM 6 est un mur d'alignement nord-est/sud-ouest d'environ 1,30 m d'épaisseur se développant sur une dizaine de mètres de hauteur (de 365,20 à plus de 375,00 m NGF). Elle est accolée à l'angle sud-est du chevet constitué par l'UM 5 et l'UM 7 (**fig. 47**). Pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, l'UM 6 n'a été relevée qu'en partie basse.

L'UC 6.1 correspond aux deux-tiers inférieurs de l'élévation (**fig. 47**). Il s'agit d'une maçonnerie de moellons de granit gris largement recouverte par un enduit alvéolé percée en partie inférieure par un large portail appareillé dont le piédroit oriental a été arraché.

Immédiatement au-dessus de l'UC 6.1 se situe l'UC 6.2, au-dessus de 370,50 m NGF environ. Elle est aujourd'hui largement recouverte par du lierre, qui contribue à maintenir les pierres de la maçonnerie. La construction est assez grossière, en moellons plus ou moins assisés. Une vue prise vers 1880 montre sa face sud (**fig. 9**)⁷⁵. Elle présente un alignement horizontal de quatre trous de boulins surmonté par une bretèche.

⁷⁵ Montbrison, Archives de La Diana, fonds Brassard, vers 1880. 1 F 42, n 580: vue du sud du chevet et de la courtine.

5.2 Un mur situé à l'ouest de la façade (**UM 9**) (pl. 3, 4)

D'alignement ouest-est, l'UM 9 est adossée à l'angle nord-ouest de la nef (de 359,30 à 363,50 m NGF), prenant ainsi appui sur l'UM 1 (et l'angle formé avec l'UM 4).

La construction est homogène. Seule l'UC 9.1 a été observée. Il s'agit d'une maçonnerie montrant un appareillage régulier constitué de moellons de granit gris, parfois rose pour des calages (**fig. 48**). Probablement assez friable, le mortier de chaux gris clair qui lie cet ensemble a été difficile à détecter. Au contact de la chapelle, la tête du mur est couverte par une tuile scellée au mortier de chaux : peut-être s'agissait-il d'une tuile de rive indiquant une couverture en appentis d'un bâtiment se développant parallèlement à la nef.

6. Synthèse

6.1 Evolution de la construction

L'analyse des élévations de la chapelle permet de déterminer quatre états principaux au cours des siècles. Ainsi a-t-on pu constater qu'une première construction se trouvait à l'emplacement de la nef actuelle (état 1). Son mur sud a été repris notamment en partie supérieure (état 2 A), sans doute pour l'ajout d'un clocher-peigne (état 2 B). Dans un troisième temps, la chapelle a été agrandie par l'adjonction d'un chevet quadrangulaire (état 3 A) puis voûtée (état 3 B). Enfin, l'édifice a subi des transformations intérieures par le percement de nouvelles ouvertures, la construction d'une courtine sud-est et celle d'un bâtiment au nord-ouest (état 4).

6.1.1 Etat 1 (XI^e siècle) (pl. 15)

La construction primitive a été détectée dans la partie nord de la chapelle, à l'emplacement de la nef. Dans les quatre murs qui la délimitent ont en effet été observées des unités construites chaînées entre elles et présentant des caractéristiques similaires. Les UC 1.1, 2.1, 3.2 et 4.1 possèdent toutes une maçonnerie en moellons de dimensions moyennes et des pierres de tailles pour les angles, liée par un mortier de chaux gris clair.

Un petit édifice se dessine ainsi. De plan quadrangulaire d'environ 14 m de longueur pour 9 m de largeur hors-œuvre, les informations relatives à son élévation sont très limitées. Les vestiges conservés permettent d'envisager une hauteur d'au moins 5 m pour les murs de 0,80 m d'épaisseur totalement dépourvus de contrefort, comme à la chapelle Saint-Benoît à Pouilly-lès-Feurs. Le sol se situait probablement, d'après le sondage 1, à une altitude inférieure à 363,50 m NGF. Toutefois, on ne peut exclure que les niveaux anciens de l'intérieur de la chapelle aient été curés à une époque postérieure. Seule une baie située sur le mur ouest de la chapelle est attestée (**BAI 401**). D'après l'iconographie ancienne, on peut émettre l'hypothèse qu'une seconde fenêtre ouvrait sur le même mur, du côté nord (**fig. 5-6**), mais l'écroulement de la construction n'offre aucune garantie (**pl. 11**). On soulignera également qu'on ignore tout des accès. Les deux portes identifiées sur le mur nord (POR 101) et le mur est (POR 201) correspondent en effet des aménagements postérieurs qu'il reste difficile de situer chronologiquement. Enfin, le mur sud de l'édifice a été très remanié et on ignore les dispositions primitives du chevet : simple mur plat ou petite abside ?

En l'absence de caractéristiques stylistiques ou de dispositions particulières de l'édifice, il reste difficile d'affiner la datation des vestiges. Le contexte historique et les techniques de constructions conduisent toutefois à penser que cette modeste chapelle correspond à une construction du XI^e siècle. Mentionnée seulement vers 1086-1106⁷⁶, rien n'exclut qu'elle puisse être antérieure de plusieurs décennies à cette époque, sans toutefois devoir remonter avant la fondation du *castrum* de Donzy en 1020⁷⁷.

⁷⁶ *Cartulaire de Savigny*: n° 829.

⁷⁷ Voir *supra*, 3.1 Donzy des origines au XIII^e siècle.

6.1.2 Etat 2 (XII^e siècle)

Dans un second temps, l'édifice a subi des transformations sur son mur sud. Ces travaux se subdivisent en deux phases.

Etat 2 A (pl. 15)

Dans un premier temps, on remarque la reprise de l'angle sud-ouest de la nef (UC 3.5 = UC 4.2) (fig. 30). Un léger désaxement de la construction est en effet visible au sud d'une importante fissure, ce qui laisse présager que la stabilité de l'édifice primitif a pu poser des problèmes sur la face la plus faible, en rupture de pente et non contrefortée (fig. 11).

Malgré l'existence d'une nette rupture au-dessus de la septième assise de la chaîne d'angle (alt. = 366,50 m NGF), il est tentant de rapprocher cette reprise de l'exhaussement de l'UM 3 par l'UC 3.3. Cette maçonnerie est venue sur le mur primitif du chevet, probablement repris sur une hauteur importante entre 366,90 et 370 m NGF. Les angles de cette nouvelle construction montrent deux rampants très pentus (près de 45°), largement consolidés lors des dernières restaurations (UC 3.1).

Il semble donc logique de rapprocher ces deux unités construites, la stabilisation de l'angle de l'édifice étant une condition *sine qua non* à l'exhaussement du mur du chevet.

Etat 2 B (pl. 15)

Dans un second temps – probablement très rapproché –, la construction a été poursuivie par l'édification du clocher-peigne (UC 3.6). L'unique montant conservé du côté ouest montre un bel appareillage et la retombée d'un des arcs de l'arcature géminée qui recevait les cloches de l'église. L'ensemble était surmonté par un petit pignon dont la pente des rampants avoisinait 25°, comme en témoignent les vues antérieures à son écroulement (fig. 12). Quant à la toiture, elle était vraisemblablement en bâtière avec une pente assez faible (de l'ordre de 20°), comme le laisse envisager une trace de solin visible sur une photographie prise vers 1880 (fig. 8).

La construction montre un soin beaucoup plus marqué que pour le reste de l'édifice avec une mise en œuvre exclusivement en moyen appareil. Les claveaux de l'arcature géminée montrent en outre une grande régularité (fig. 12), comme ceux du portail et du clocher de la priorale Saint-Julien de Salt-en-Donzy⁷⁸. Des rapprochements peuvent être faits avec des exemples régionaux : les arcades aveugles de la façade de l'église Saint-Didier de Pouilly-lès-Feurs, le portail de la chapelle de la Valette à Salvizinet, l'arc triomphal de la chapelle du château de Couzan à Sail-sous-Couzan (où la nef a disparu) et surtout avec les clochers très similaires des chapelles Saint-Etienne d'Essertines-Basses⁷⁹ ou Sainte-Marie-Madeleine de Montsupt⁸⁰. Le meneau et son tailloir possèdent de simples chanfreins dans les angles, excluant toute autre forme de modénature (fig. 26). Probablement cette phase de travaux remonte-t-elle, tout comme la phase immédiatement antérieure, au XII^e siècle. La qualité de sa mise en œuvre s'explique par l'exposition particulière du clocher – solidité et stabilité de l'édifice, intempéries – et par le faible coup de ce type de structure simple. En outre, elle indique non seulement la prospérité religieuse du site mais aussi la possibilité de sonner une alarme en cas d'assaut du site.

6.1.3 Etat 3 (seconde moitié XII^e siècle)

Dans un troisième temps, la chapelle a été agrandie vers le sud. Une nouvelle fois, les travaux se subdivisent en deux phases.

⁷⁸ Ces parties ont sans doute été largement restaurées.

⁷⁹ Piponnier 1993.

⁸⁰ Commune de Saint-Georges-Haute-Ville.

Etat 3 A (pl. 15)

Dans la première phase, les travaux concernent le percement du mur sud de la nef (**ARC 301**) et la mise en place des murs est (**UM 5**), sud (**UM 7**) et ouest (**UM 8**).

On a pu constater que ce n'est qu'après la construction du clocher que le grand percement de l'UM 3 (**ARC 301**) par l'UC 3.4 (de 365,22 m à 368,80 m NGF) a été réalisé pour agrandir l'espace vers le sud (**fig. 24-25**)⁸¹. Les UC 5.1, 7.1 et 8.2, toutes chaînées entre elles, ont alors été mises en place, créant ainsi un chevet quadrangulaire large de 6 m et long de 7,50 m hors-œuvre. Ce chevet était ouvert à l'est par une porte (**UC 5.4 = UC 3.7**) (**POR 502**) (**fig. 29, 33**) et une baie (**BAI 501**) (**fig. 9**)⁸², à l'est par une baie en plein-cintre (**BAI 701**) et une porte latérale à l'est du chevet (**POR 702**) (**fig. 34**), et à l'ouest par une baie de même profil (**BAI 801**) et un petit jour quadrangulaire (**JOU 804**) (**fig. 11**). Cependant, on notera que l'élévation n'était pas encore complète car elle s'élevait jusqu'à 368,00 m NGF sur les faces ouest (**UM 8**) et est (**UM 5**) et le mur sud (**UM 7**) formait alors un grand pignon semi-circulaire (**pl. 10**).

Les techniques de construction montrent l'homogénéité de cette structure : maçonnerie régulière de moellons de granit gris équarris, disposés en lits horizontaux, hauts d'environ 0,20 m et liés par un mortier de chaux gris clair assez compact. Le moyen appareil est réservé pour les chaînes d'angle et les encadrements des ouvertures.

Etat 3 B (pl. 15)

Dans la seconde phase, les travaux sont poursuivis par le voûtement de la structure et sa couverture⁸³.

Les **UC 7.3** et **UC 7.4** correspondent au montage supérieur des chaînes d'angles en moyen appareil du chevet, au sud-ouest et au sud-est, pour former un pignon dont les rampants présentent une pente d'environ 20°. Elles se poursuivent latéralement par l'exhaussement des UM 5 et 8 : très fragmentaire sur le mur est (**UC 5.5**), la poursuite du chantier est parfaitement lisible sur la face ouest où l'**UC 8.4** montre un appareillage beaucoup plus soigné que la partie inférieure du parement. Ce travail correspond en fait au montage de la voûte en berceau légèrement brisé (**VOU 803**) venue directement sur le premier état du pignon (**pl. 10**). En l'absence de trace d'encastrement de pannes sur le mur du clocher (**UM 3**), on peut émettre l'hypothèse que la toiture reposait directement sur l'extrados de la voûte, selon un usage relativement répandu.

Parti architectural

En étendant l'édifice de plus de la moitié de sa surface vers le sud, l'agrandissement de la chapelle montre la prospérité de la communauté environnante. Bien que relativement modeste, la mise en œuvre implique des moyens plus importants que pour la construction primitive : le chevet est voûté et l'UM 3 est largement ouverte par une reprise en sous-œuvre (**ARC 301**) (**pl. 6**). On peut certes attribuer ce soin particulier au caractère sacré de cette partie de l'édifice. Toutefois, on ne peut exclure une source de financement différent. Il est ainsi possible d'envisager que la reconstruction du chevet réponde à une volonté seigneuriale et que la famille ait pourvu seule au chantier, la nef restant à la charge de la paroisse.

Circulations

Deux éléments sont à prendre en compte dans ce sens. En premier lieu, une porte (**POR 502**) contemporaine de la construction a été détectée sur le mur oriental. Elle donne ainsi directement du côté du château et procure un accès privilégié dans le

⁸¹ Voir *supra*, 4.1.3 L'UM 3.

⁸² Montbrison, Archives de La Diana, fonds Brassard, vers 1880. 1 F 42, n 580 : vue du sud du chevet et de la courtine.

⁸³ La distinction en deux états successifs a été faite ici de façon à bien suivre le déroulement du chantier. Elle est certes relativement arbitraire car il n'y a apparemment pas eu d'arrêt des travaux.

⁸⁴ On remarquera cependant que si la connexion du portail (POR 702) et du chevet est attestée en partie inférieure de la construction, le montage supérieur de l'angle sud-est (UC 7.4) de la chapelle, lors de son voûtement, ne montre aucune trace d'arrachement ou d'ancrage de mur.

⁸⁵ On y ajoutera également un oculus en partie supérieure du pignon, dont l'existence est attestée par l'*Armorial* de Guillaume Revel (fig. 5). Une disposition comparable se retrouve en façade à la priorale Saint-Julien de Salt-en-Donzy (très restaurée) ou encore à la chapelle de la Valette à Salvizinet.

⁸⁶ Également appelé *arriccio*, *arriciato* ou *arricato*, il s'agit d'un mortier préparé à base de chaux et de sable que le peintre étale sur le mur tout en le laissant rugueux pour l'accroche d'un enduit, l'*intonaco*. Sarrade Cobos 2006 : vol. 1, 103.

⁸⁷ Après avoir esquissé la figure voulue sur l'*arriccio*, le peintre humidifie la couche et y applique un enduit à base de chaux aérienne lissé à la truelle et destiné à recevoir les couleurs. En séchant, du calcin se forme à la surface de l'*intonaco*, créant ainsi une couche protectrice qui se superpose à la peinture. Sarrade Cobos 2006 : vol. 1, 105.

⁸⁸ Sur l'intrados de l'arc (ARC 301) reliant la nef au chevet, une sous-couche jaune peinte sur un badigeon blanc reçoit la peinture rouge.

⁸⁹ Voir *supra*, 1.5 : Pièces administratives, PSTI, p. n° 4.

⁹⁰ Pignonnier 1993.

⁹¹ Beigbeder 1981 : 42-43.

chevet de l'édifice. En second lieu, les vestiges d'un portail (POR 702) contemporain du mur sud du chevet (UC 7.2) indiquent qu'il devait exister une voie de circulation à l'est de celui-ci, précisément du côté de l'accès au chevet (POR 502). Ces vestiges impliquent obligatoirement une clôture au sud-est de la chapelle sans qu'on puisse, en l'état actuel des connaissances, en préciser le tracé⁸⁴. Quoi qu'il en soit, ces arguments permettent d'envisager que le nouveau chevet a pu participer à l'organisation du système défensif de Donzy, ce qui renforce ainsi l'hypothèse d'un financement seigneurial pour le chantier.

En fonction de ces indications, on proposera de situer le percement du portail nord⁸⁵ (POR 101) et de la porte orientale de la nef (POR 201) dans cet état de la chapelle. Cependant, il faut préciser ici que si l'étude macroscopique des mortiers permet de rapprocher les UC 2.3 (POR 201) et 5.1 (mur est du chevet), le portail nord (POR 101) de la nef a très probablement été rejointoyé en même temps que l'ensemble de la façade (UC 1.1).

Décor

A l'intérieur, de nombreux vestiges d'enduit peint ont été observés. Ils se situent dans les ébrasements des ouvertures et sur leurs intrados (BAI 701, BAI 801, JOU 804, ARC 301). Bien que ces données soient très fragmentaires, il est toutefois possible d'en tirer quelques informations, notamment grâce à la reprise de la baie du mur ouest (BAI 801). Son ébrasement sud a en effet conservé sept couches d'enduits indiquant très probablement une durée d'utilisation relativement longue de l'espace. On note ainsi tout d'abord la superposition de deux couches d'enduit blanc antérieures à une couche d'*arriccio*⁸⁶ ayant reçu un *intonaco*⁸⁷ blanc et de la peinture rouge⁸⁸. Puis sont venues trois couches de badigeon blanc avant le réaménagement de la baie (BAI 802).

On rappellera par ailleurs qu'une scène de la Passion était visible dans le chevet en 1916⁸⁹. Ce type de représentation à fort caractère eucharistique devait logiquement se trouver à proximité immédiate de l'autel. Celui-ci se situait sans doute vers le fond du chevet, encadré par les trois baies (BAI 501, BAI 701, BAI 801). Les deux surfaces lissés d'environ 1,40 m de largeur situées de part et d'autre de la baie axiale (BAI 701) semblent ainsi tout à fait propices à accueillir ce type de représentation.

Datation

Une nouvelle fois, il est difficile d'affiner la datation de ces travaux. Les techniques de construction se distinguent assez peu du premier et du deuxième états de la chapelle, ce qui permet toutefois de situer le chantier dans un temps assez rapproché. La modénature est limitée aux deux impostes en quart-de-rond situées sur les piédroits de l'arc (ARC 301) séparant la nef du chevet et peut être attribuée au XII^e siècle (fig. 28). On insistera donc plus volontiers sur les dispositions très proches de celles de la chapelle Saint-Etienne d'Essertines-Basses⁹⁰, la coexistence des profils plein-cintre des ouvertures conservées (BAI 701, BAI 801, POR 702) et légèrement brisé de la voûte du chevet (VOU 803), comme dans les nefs des églises Saint-Didier de Pouilly-lès-Feurs⁹¹ ou Saints-Pierre-et-Paul de Pommiers-en-Forez. En l'absence d'ogives, on proposera donc de placer le chantier dans la seconde moitié du XII^e siècle. Ainsi l'agrandissement du chevet pourrait-il illustrer le passage du *castrum* de Donzy au statut de châtellenie comtale entre les années 1130 et 1167, après l'extinction du lignage des *Calvi*. L'affirmation d'un nouveau pouvoir sur le château a pu passer par l'extension du pôle religieux et une définition plus stricte entre l'espace paroissial (nef), dont la fonction est attestée avant 1225, et l'espace comtal (chevet).

6.1.4 Etat 4 (époque moderne) (pl. 15)

On prendra enfin en compte les transformations apportées à l'édifice à la fin du Moyen Âge et durant l'époque moderne.

Les premiers travaux à mentionner sont ceux concernant la construction d'une courtine au sud-est du chevet. Sans doute est-elle venue en remplacement d'une muraille plus ancienne et contemporaine du chevet de l'église dont on ne conserve qu'un départ d'arc sur l'UM 7 (**POR 701**)⁹². L'ensemble de l'UM 6 a en effet été plaqué contre l'angle sud-est de la chapelle. Il s'agit d'une maçonnerie d'environ 1,30 m d'épaisseur et d'une dizaine de mètres de hauteur, percée en partie inférieure par un portail (**POR 601**) couvert par un arc surbaissé et sommée en partie supérieure par une bretèche. L'*Armorial* de Guillaume Revel (**fig. 5**) permet d'attester la présence de ce mur d'enceinte avant le milieu du XV^e siècle. En outre, on constate qu'il fonctionnait avec une tour quadrangulaire donnant très probablement accès à un chemin de ronde crénelé. A en croire le dessin, cette muraille se poursuivait vers l'ouest en s'appuyant sur le mur sud de la chapelle (UM 7) où elle était coiffée par des hourds.

Sur le mur ouest du chevet (UM 8), deux percements d'ouvertures ont été pratiqués. Ainsi constate-t-on en premier lieu que la baie primitive (**BAI 801**) a été remplacée par une lancette (**BAI 802**) afin d'apporter un éclairage direct plus abondant (**UC 8.2**) (**pl. 11-12**). Montée en grès brun-jaune favorisant une taille sans doute plus fine que sur le granit⁹³, elle peut, par la qualité de son appareillage, son profil et ses claveaux larges et minces, être attribuée au XVI^e siècle. En second lieu, il s'agit de l'aménagement d'une porte (**POR 805**)⁹⁴ surmontée par un oculus (**OCU 806**) (**fig. 11**). Cet ensemble (**UC 8.3**) a partiellement été construit avec des remplois et son mortier se rapproche de celui utilisé pour la construction primitive du chevet (UC 8.1), indiquant un probable rejointoiement de la maçonnerie. Par l'utilisation abondante de tuiles et de tommettes pour les calages et les claveaux larges et minces de l'oculus, ces travaux se rattachent à une période tardive (XVI^e-XVII^e siècles) qu'il reste difficile de préciser.

Deux couches détectées dans le sondage 1 peuvent également être rattachées à cet état : un niveau de chaux mêlée à de la terre (**US 103**) ainsi qu'un niveau de tommettes en terre cuite (**US 102**) (**fig. 44**; **pl. 6**)⁹⁵. En outre, la transformation de la porte (POR 201) de l'UM 2 (UC 2.2) en baie (UC 2.3) pourrait appartenir à cet état de la chapelle.

Enfin, il faut signaler la présence, sur le flanc ouest de la nef, d'un bâtiment probablement couvert en appentis dont on ne conserve que le mur nord (**UC 9.1**) (**fig. 48**; **pl. 3**). D'environ 6 m de longueur, ce mur se retournait ensuite vers le sud mais son développement demeure impossible à apprécier en raison de l'abondante végétation qui recouvre aujourd'hui le site.

6.2 Conclusion

L'étude des élévations de la chapelle Saint-Alban a permis d'avancer de façon significative dans la connaissance du site castral de Donzy.

Ainsi a-t-on pu mettre en évidence l'existence d'un premier édifice remontant probablement aux origines du *castrum* fondé en 1020. Construite en moellons sur un plan

⁹² Voir *supra*, 6.1.3 Etat 3 (seconde moitié XII^e siècle).

⁹³ Malheureusement, le grès s'est délité et ne permet plus d'observer les traces de taille.

⁹⁴ Mis au jour dans le sondage 2, le seuil de la porte est formé par un radier maçonné poursuivi à l'est, vers l'intérieur du chevet, par une couche de terre battue (US 208).

⁹⁵ Le mobilier de l'US 104 étant daté de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne, les US 103 et 102 sont donc nécessairement postérieures.

quadrangulaire totalement dépourvu de contrefort, cette petite église – sans doute charpentée – a subsisté grâce à des transformations successives. Bien qu'on ignore encore quelles étaient les dispositions primitives de ses accès, de son éclairage et de son chevet – simple mur plat ou petite abside ? –, on a constaté qu'elle a tout d'abord été dotée d'un clocher-peigne, probablement au XII^e siècle. Un agrandissement significatif de l'espace a ensuite été réalisé : la construction d'un chevet quadrangulaire, peut-être à mettre en relation avec le rattachement de la forteresse au pouvoir comtal de Forez entre les années 1130 et 1167. On remarque dès cette époque que la chapelle participait au système défensif en barrant l'escarpement à mi-pente entre la rivière et la haute-cour le long d'un axe de circulation détecté par un départ de porte attenant au mur terminal de l'édifice. Ce dispositif a été remplacé avant le milieu du XV^e siècle par une courtine crénelée ménageant toujours cette voie. Les derniers aménagements remontent à l'époque moderne, où l'église a subi des réfections des ouvertures de son chevet.

Les sondages ouverts dans la nef et le chevet ont également démontré l'existence de strates archéologiques conservées. Dans l'éventualité d'une poursuite des travaux par le déblaiement de la couche d'écroulement des parties supérieures de l'élévation et du couvrement, une surveillance archéologique devra donc être envisagée. Elle permettra de mettre en évidence les anciens niveaux de circulation, les traces d'aménagements liturgiques (autel(s), clôture de chœur) ou encore les dispositions primitives du chevet.

7. Sources et bibliographie

7.1 Sources

7.1.1 Sources écrites

Cartulaire de Savigny

Bernard (A.) (éd.) - Cartulaire de l'abbaye de Savigny, Paris, 1853.

Chartes de Cluny

Bernard (A.) (éd.) - Recueil de chartes de l'abbaye de Cluny, 6 vol., Paris, 1894.

Chartes du Forez

Guichard (G.), Neufbourg (G. de Courtin), Perroy (E.) (éd.) - Chartes du Forez antérieures au XIV^e siècle, Mâcon / Lyon / Paris, 1933-1978.

7.1.2 Sources iconographiques

Montbrison, Archives de La Diana

Salt-en-Donzy, Donzy vers 1450 dans Guillaume Revel, *Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais*, France, vers 1456, BnF, département des Manuscrits Français 22297, B 2199 fol. 2v^o, B2201 34r^o6-35v^o (source électronique : <http://www.ladiana.com/decouverte/revel/villes/donzy.htm>).

Fonds Brassard, vers 1880

1 F 42, n 580 : vue du mur du clocher et de l'intérieur du chevet ; vue du sud du chevet et de la courtine

1 F 42, n 581 : vue de l'ouest de la chapelle

Château de Donzy, dessin au crayon (anonyme) montrant le site vers le sud-est, 1^{er} septembre 1826 (collection particulière).

Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, carte postale noir et blanc (légende : *Environs de Feurs – Les ruines de Donzy*), vue vers le nord-est, s.d. (collection particulière).

Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie noir et blanc, vue vers le sud-est en 1915 (collection particulière).

Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie noir et blanc, vue vers le sud en 1945 (collection particulière).

Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie couleur, vue intérieure vers le sud en 1993 (collection particulière).

Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, deux photographies couleur, vues intérieures vers le sud en 1994 (collection particulière).

Salt-en-Donzy, Archives municipales

Salt-en-Donzy, cadastre napoléonien, section A : *Le village de Donzi, échelle d'un à 2,500*, 1814.

7.2 Bibliographie

Beigbeder 1962

Beigbeder (O.) - *Forez-Velay roman*, La-Pierre-qui-Vire, 1962.

Bernard 1839

Bernard (A.) - Récit des évènements qui eurent lieu du temps de la Ligue dans le Forez, Les d'Urfé, Paris, 1839.

Blin 1995

Blin (O.) - *Le site des jardins du prieuré à Salt-en-Donzy, première évaluation archéologique*, mém. dactyl., SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1995.

Broutin 1883

Broutin (A.) - Les châteaux historiques du Forez, Saint-Etienne, 1883.

Fournial 1964

Fournial (E.) - Les Mémoires de la Chambre des comptes de Forez. Restitution du registre des années 1349-1356, Mâcon, 1964.

Ganivet 2002

Ganivet (P.) - *Pagus et comitatus* (X^e et XI^e siècles): retour sur les origines du comté de Forez, *Bulletin de La Diana*, 61, 2002, p. 255-280.

Ganivet 2005

Ganivet (P.) - Un prieuré forézien dépendant de l'abbaye lyonnaise de Savigny: Randans (X^e-XII^e siècles), dans: Busseuil (M.), Marcoux (P.), Mathevot (C.) (éd.), *Histoire et archéologie du Forez médiéval, Volume I*, s.l., 2005, p. 43-84.

Journot 1999

Journot (F.) - Archéologie du bâti, dans: Bessac (J.-C.), Burnouf (J.), Journot (F.), Prigent (D.), Sapin (C.), Seine (J.), *La construction en pierre*, Paris, 1999, p. 133-163.

La Mure 1860-1897

La Mure (J.-M. de) - *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, en forme d'annales sur preuves authentiques*, Chantelauze (R. de) (éd.), 4 vol., Paris, 1860-1897.

Lavendhomme 1997

Lavendhomme (M.-O.) - *Carte archéologique de la Gaule. La Loire - 42*, Paris, 1997.

Le Barrier, Blin, Dumoulin 1996

Le Barrier (C.), Blin (O.), Dumoulin (F.) - *Cités et monuments antiques de la Loire (42)*, DFS, mém. dactyl., SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1996.

Mathevot 2003

Mathevot (C.) - *Salt-en-Donzy (Loire), site castral de Donzy. Prospection thématique, 2003*, mém. dactyl., SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2003.

Mathevot 2004

Mathevot (C.) - *Salt-en-Donzy (Loire), site castral de Donzy – Haute-Cour. Prospection thématique, 2004*, mém. dactyl., SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2004.

Mathevot 2005

Mathevot (C.) - Les espaces castraux en Forez aux X^e et XI^e siècles: état de la question, dans: Busseuil (M.), Marcoux (P.), Mathevot (C.) (éd.), *Histoire et archéologie du Forez médiéval, Volume I*, s.l., 2005, p. 101-122.

Monnoyeur-Roussel 2006

Monnoyeur-Roussel (V.) (dir.) - *Salt-en-Donzy (Loire), Donzy, enceinte basse du bourg castral, Rapport de fouilles 2005*, mém. dactyl., INRAP / SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2006.

Parron-Kontis, Reveyron 2005

Parron-Kontis (I.), Reveyron (N.) (éd.) - *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), 9-10 novembre 2001, Paris, 2005.

Perroy 1956

Perroy (E.) - Deux lignages chevaleresques en Forez au XI^e siècle, *Bulletin de La Diana*, 34, 1956, p. 117-130.

Perroy 1973

Perroy (E.) - *Les familles nobles du Forez au XIII^e siècle*, Université de Saint-Etienne, 1973.

Perroy 1979

Perroy (E.) - *Etudes d'histoire médiévale*, Paris, 1979.

Piponnier 1993

Piponnier (F.) (dir.) - *Le Château d'Essertines*, DARA n° 8, Lyon, 1993.

Sarrade Cobos 2006

Sarrade Cobos (C.) - *La chapelle de Plaincourault (Indre). Technique et iconographie des peintures romanes de l'abside*, mém. Master 2 Recherche, Angheben (M.) (dir.), 2 vol., Université de Poitiers, octobre 2006.

Viallard 1992

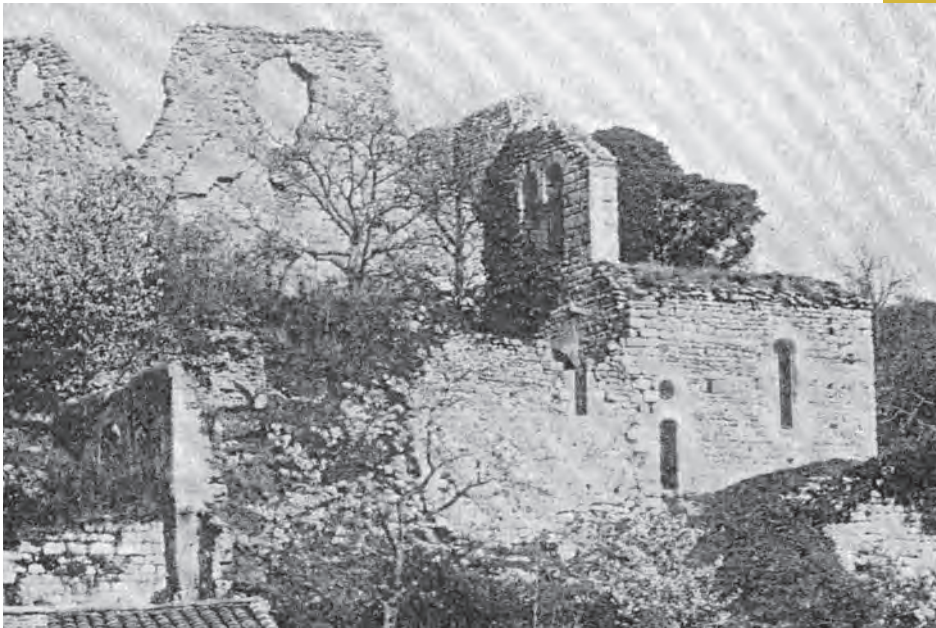
Viallard (E.) (éd.) - Le triste destin des châteaux médiévaux des comtes de Forez, dans : Poisson (J.-M.) (dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècles). Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes*, Actes du colloque de Lyon, avril 1988, DAF n° 32, Paris, 1992, p. 35-42.

Rhône-Alpes
Département de la Loire (42)

SALT-EN-DONZY

Chapelle Saint-Alban de Donzy

Code INSEE: 42 296
N° de site: 42 296 2210167
Arrêté de prescription de fouille archéologique n° 09-048
Arrêté de désignation n° 2009/1129 bis
Code opération Patriarche: 2210167



Etude de bâti

Volume II/III – Figures

Sous la direction de Pierre MARTIN

Avec les collaboration de Thierry ARGANT, Emmanuelle BOISSARD,
Christophe MATHEVOT, Tony SILVINO, Guilhem TURGIS

Service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes
Commune de Salt-en-Donzy
Archeodunum

Chaponnay, Avril 2010



Avertissement

*Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10)
Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.*

SALT-EN-DONZY (LOIRE)
Chapelle Saint-Alban de Donzy

Etude de bâti

Illustration de couverture : Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, vue vers le sud-est en 1915 (collection particulière).

Sous la direction de
Pierre Martin

Avec les collaborations de
Thierry Argant, Emmanuelle Boissard, Christophe Mathevot, Tony Silvino, Guilhem Turgis

Rédaction
Pierre Martin

Mise en page
Alexandre Moser

8. Documents iconographiques

8.1 Table des figures

Couverture 1 : *Salt-en-Donzy, Donzy vers 1450 dans Guillaume Revel, Armorial d’Auvergne, Forez et Bourbonnais, France, vers 1456, BnF, département des Manuscrits, Français 22297. Cliché La Diana, <http://www.ladiana.com/decouverte/revel/villes/donzy.htm>.*

Couverture 2 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, vue vers le sud-est en 1915 (collection particulière).*

Couverture 3 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, vue vers le sud-ouest. Cliché C. Mathevot, Archeodunum 2009.*

Fig. 1 : *Salt-en-Donzy, carte au 1 : 250 000^e (extrait IGN).*

Fig. 2 : *Salt-en-Donzy, carte au 1 : 25 000^e (extrait IGN).*

Fig. 3 : *Salt-en-Donzy, extrait du plan cadastral, éch. 1/2500^e.*

Fig. 4 : *Salt-en-Donzy, cadastre napoléonien : Le village de Donzi, échelle d’un à 2,500, 1814.*

Fig. 5 : *Salt-en-Donzy, Donzy vers 1450 dans Guillaume Revel, Armorial d’Auvergne, Forez et Bourbonnais, France, vers 1456, BnF, département des Manuscrits Français 22297, B 2199 fol. 2v^o, B2201 34r^o6-35v^o (source électronique : <http://www.ladiana.com/decouverte/revel/villes/donzy.htm>).*

Fig. 6 : *Salt-en-Donzy, château de Donzy, dessin au crayon (anonyme) montrant le site vers le sud-est, 1^{er} septembre 1826 (Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).*

Fig. 7 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, vue de l’ouest vers 1880 (Montbrison, Archives de La Diana, Fonds Brassard, 1 F 42, n 581).*

Fig. 8 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, vue du mur du clocher et de l’intérieur du chevet vers 1880 (Montbrison, Archives de La Diana, Fonds Brassard, 1 F 42, n 580).*

Fig. 9 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, vue du sud du chevet et de la courtine vers 1880 (Montbrison, Archives de La Diana, Fonds Brassard, 1 F 42, n 580).*

Fig. 10 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, carte postale noir et blanc (légende : Environs de Feurs – Les ruines de Donzy), vue vers le nord-est, s.d. (Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).*

Fig. 11 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie noir et blanc, vue vers le sud-est en 1915 (Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).*

Fig. 12 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie noir et blanc, vue vers le sud en 1945 (Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).*

Fig. 13 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie couleur, vue intérieure vers le sud en 1993 (Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).*

Fig. 14 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie couleur, vue intérieure vers le sud en 1994 (Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).*

Fig. 15 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, photographie couleur, vue intérieure vers le chevet en 1994 (Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).*

Fig. 16 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 1, face externe, vue générale (cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).*

Fig. 17 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 1, face interne, vue générale (cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).*

Fig. 18 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 1, embrasure orientale de la POR 101 (cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).*

Fig. 19 : *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 1, embrasure occidentale de la POR 101 (cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).*

- Fig. 20 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 2, vue zénithale depuis l'échafaudage (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 21 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 2, face interne, PLA 202, élévation (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 22 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 2, face interne, PLA 202, dégagement de l'appui (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 23 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 2, face interne, PLA 202, élévation (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 24 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, chapelle, vue générale vers le sud-ouest (cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 25 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM3, face sud (cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 26 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, lapidaire provenant de l'écroulement du clocher (cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 27 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, lapidaire provenant de l'écroulement du clocher (cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 28 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 3, ARC 301, intrados, côté ouest, détail (cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 29 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, angle UM 3 et UM 5, détail de la liaison (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 30 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, angle UM 3 et UM 5, détail de la liaison (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 31 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 4, face interne, vue générale (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 32 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 5, face externe, vue générale (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 33 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 5, face interne, vue générale (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 34 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 7, face externe, vue générale (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 35 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 7, face interne, vue générale (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 36 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 7, face externe, BAI 701 (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 37 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 7, face interne, BAI 701, couverture (cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 38 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 7, face interne, côté ouest (cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 39 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 4 et UM 8, enfilade externe (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 40 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 8, face interne, vue générale (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 41 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 8, face interne, JOU 804 (cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 42 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 8, face interne, BAI 802, piédroit sud, détail (cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 43 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 8, face interne, détail de l'appui de la BAI 802 (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 44 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, sondage 1, vue générale vers le sud. (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 45 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, sondage 2, vue générale (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 46 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, sondage 2, vue zénithale (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 47 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 6, face externe (courtine) (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*
- Fig. 48 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 9 et angle nord-ouest de l'UM 1 (nef) (cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).*

8.2 Table des planches

- Pl. 1 :** *Plan général du site castral de Donzy d'après les relevés de C. Mathevot (2003-2004), de V. Monnoyeur-Roussel (2005) et de G. Turgis (2009). Ech. : 1/500e. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 2 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, plan général avec indication des secteurs, des UM, des entités architecturales et des sondages. Ech. : 1/100e. Relevés : C. Mathevot, G.Turgis. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin, G.Turgis.*
- Pl. 3 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, plan général. Ech. : 1/100e. Relevés : C. Mathevot, G.Turgis. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin, G.Turgis.*
- Pl. 4 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 1, face nord. Ech. : 1/50e. Relevés : C. Mathevot. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 5 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 1, face sud. Ech. : 1/50e. Relevés : C. Mathevot. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 6 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 3, face nord et face sud. Ech. : 1/50e. Relevés : P. Martin. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 7 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 5, face ouest. Ech. : 1/50e. Relevés : C. Mathevot. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 8 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 5, face est. Ech. : 1/50e. Relevés : C. Mathevot. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 9 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 7, face nord. Ech. : 1/50e. Relevés : P. Martin. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 10 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 7, face sud. Ech. : 1/50e. Relevés : P. Martin. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 11 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 4 et UM 8, face ouest. Ech. : 1/50e. Relevés : C. Mathevot. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 12 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 8, face est. Ech. : 1/50e. Relevés : C. Mathevot. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 13 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, coupe longitudinale vers l'est et élévation ouest. Ech. : 1/100e. Relevés : C. Mathevot. Mise au net : C. Mathevot, P. Martin.*
- Pl. 14 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, UM 8, face est et UM 3, face sud, détail des vestiges d'enduits. Ech. : 1/10e. Relevés : C. Mathevot, P. Martin. Mise au net : P. Martin.*
- Pl. 15 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, évolution du bâti de la chapelle, hypothèses de restitution. Ech. : 1/200e. Dessin et mise au net : P. Martin.*
- Pl. 16 :** *Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy, diagramme stratigraphique. Mise au net : P. Martin.*

8.3 Figures



Fig. 1

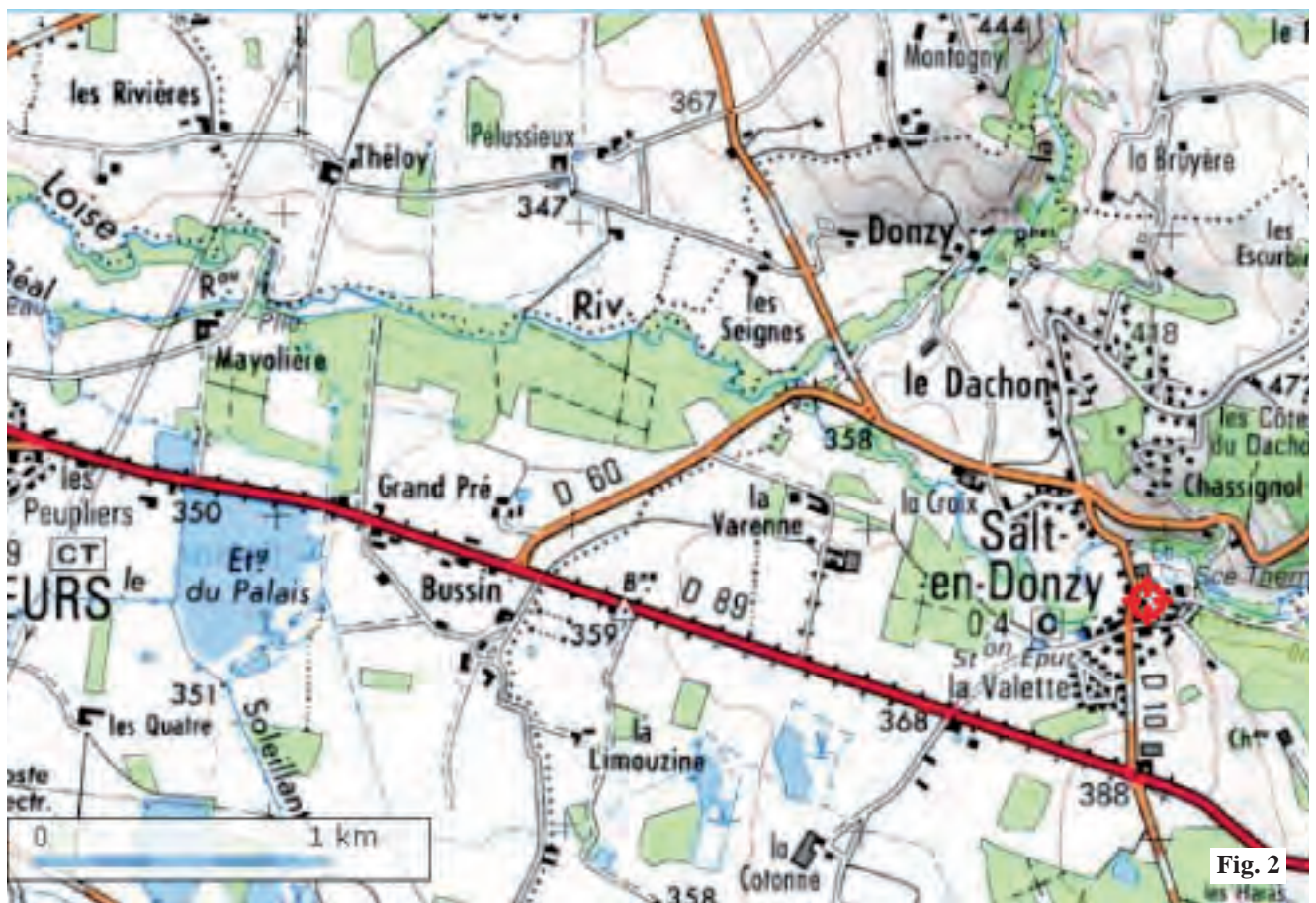


Fig. 2



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 1 : Carte au 1 : 250 000 (extrait IGN).
Fig. 2 : Carte au 1 : 25 000 (extrait IGN).



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 3 : Extrait du plan cadastral, éch. 1/2500.

Le Village de Donzi
Echelle d'un à 2,500



Salt-en-Donzy /
 Chapelle Saint-Alban de Donzy
 2009 - 42 296 2210167

Fig. 4 : Cadastre napoléonien :
 Le village de Donzi, échelle : 1/2500, 1814.



Fig. 5 : Donzy vers 1450 dans Guillaume Revel, *Armorial d’Auvergne, Forez et Bourbonnais, France, vers 1456*, BnF, département des Manuscrits Français 22297, B 2199 fol. 2v°, B2201 34r°6-35v°
source électronique : <http://www.ladiana.com/decouverte/revel/villes/donzy.htm>



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 6 : Château de Donzy, dessin au crayon (anonyme) montrant le site vers le sud-est, 1er septembre 1826 (Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).
Fig. 7 : Chapelle Saint-Alban de Donzy, vue de l'ouest vers 1880 (Montbrison, Archives de La Diana, Fonds Brassard, 1 F 42, n 581).
Fig. 8 : Chapelle Saint-Alban de Donzy, vue du mur du clocher et de l'intérieur du chevet vers 1880 (Montbrison, Archives de La Diana, Fonds Brassard, 1 F 42, n 580).



Fig. 9



Fig. 10



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 9 : Chapelle Saint-Alban de Donzy, vue du sud du chevet et de la courtine vers 1880 (Montbrison, Archives de La Diana, Fonds Brassard, 1 F 42, n 580).

Fig. 10 : Chapelle Saint-Alban de Donzy, carte postale noir et blanc (légende : Environs de Feurs – Les ruines de Donzy), vue vers le nord-est, s.d. (Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).

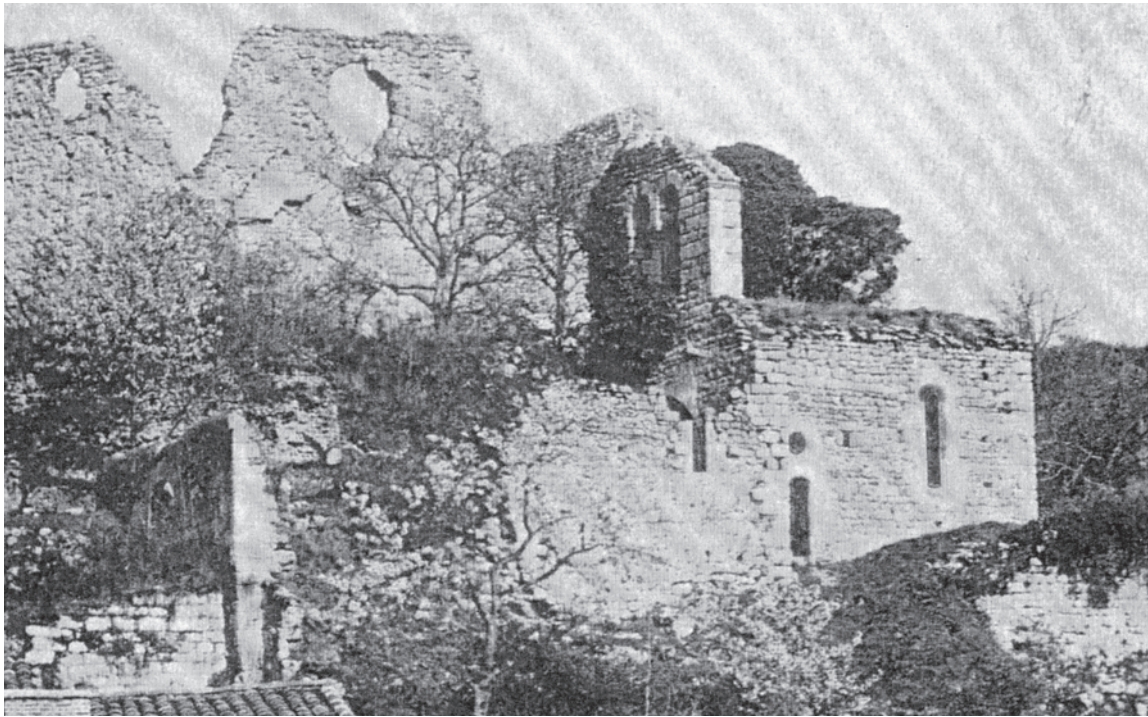


Fig. 11



Fig. 12



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 11 : *Vue vers le sud-est en 1915*
(Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).

Fig. 12 : *Vue vers le sud en 1945*
(Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).



Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 13 : *Vue intérieure vers le sud en 1993*
(Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).

Fig. 14 : *Vue intérieure vers le sud en 1994*
(Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).

Fig. 15 : *Vue intérieure vers le chevet en 1994*
(Montbrison, Archives de La Diana, collection particulière).



Fig. 16



Fig. 17



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 16 : *UM 1, face externe, vue générale*
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).

Fig. 17 : *UM 1, face interne, vue générale*
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).



Fig. 18



Fig. 19



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 18 : *UM 1, embrasure orientale de la POR 101*
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).

Fig. 19 : *UM 1, embrasure occidentale de la POR 101*
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).



Fig. 20



Fig. 21



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 20 : UM 2, vue zénithale depuis l'échafaudage
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).

Fig. 21 : UM 2, face interne, PLA 202, élévation
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).



Fig. 22



Fig. 23



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 22 : UM 2, face interne, PLA 202, dégagement de l'appui
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).

Fig. 23 : UM 2, face interne, PLA 202, élévation
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).



Fig. 24



Fig. 25



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 24 : *Chapelle, vue générale vers le sud-ouest*
(cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).

Fig. 25 : *UM3, face sud*
(cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).



Fig. 26



Fig. 27



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 26 : *Lepidaire provenant de l'écroulement du clocher*
(cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).

Fig. 27 : *Lepidaire provenant de l'écroulement du clocher*
(cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).



Fig. 28



Fig. 29



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 28 : UM 3, ARC 301, intrados, côté ouest, détail
(cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).

Fig. 29 : Angle UM 3 et UM 5, détail de la liaison
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).



Fig. 30



Fig. 31



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 30 : Angle UM 3 et UM 5, détail de la liaison
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).

Fig. 31 : UM 4, face interne, vue générale
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).



Fig. 32



Fig. 33



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 32 : UM 5, face externe, vue générale
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).
Fig. 33 : UM 5, face interne, vue générale
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).



Fig. 34



Fig. 35



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 34 : UM 7, face externe, vue générale
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).

Fig. 35 : UM 7, face interne, vue générale
(cl. C. Mathevet, Archeodunum, 2009).



Fig. 36



Fig. 37



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 36 : UM 7, face externe, BAI 701
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).

Fig. 37 : UM 7, face interne, BAI 701, couverture
(cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).



Fig. 38



Fig. 39



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 38 : UM 7, face interne, côté ouest
(cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).

Fig. 39 : UM 4 et UM 8, enfilade externe
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).



Fig. 40



Fig. 41



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 40 : UM 8, face interne, vue générale
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).

Fig. 41 : UM 8, face interne, JOU 804
(cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).



Fig. 42



Fig. 43



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 42 : UM 8, face interne, BAI 802, piédroit sud, détail
(cl. P. Martin, Archeodunum, 2009).

Fig. 43 : UM 8, face interne, détail de l'appui de la BAI 802
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).



Fig. 44



Fig. 45



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 44 : Sondage 1, vue générale vers le sud.
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).

Fig. 45 : Sondage 2, vue générale.
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).



Fig. 46



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 46 : *Sondage 2, vue zénithale.*
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).



Fig. 47



Fig. 48

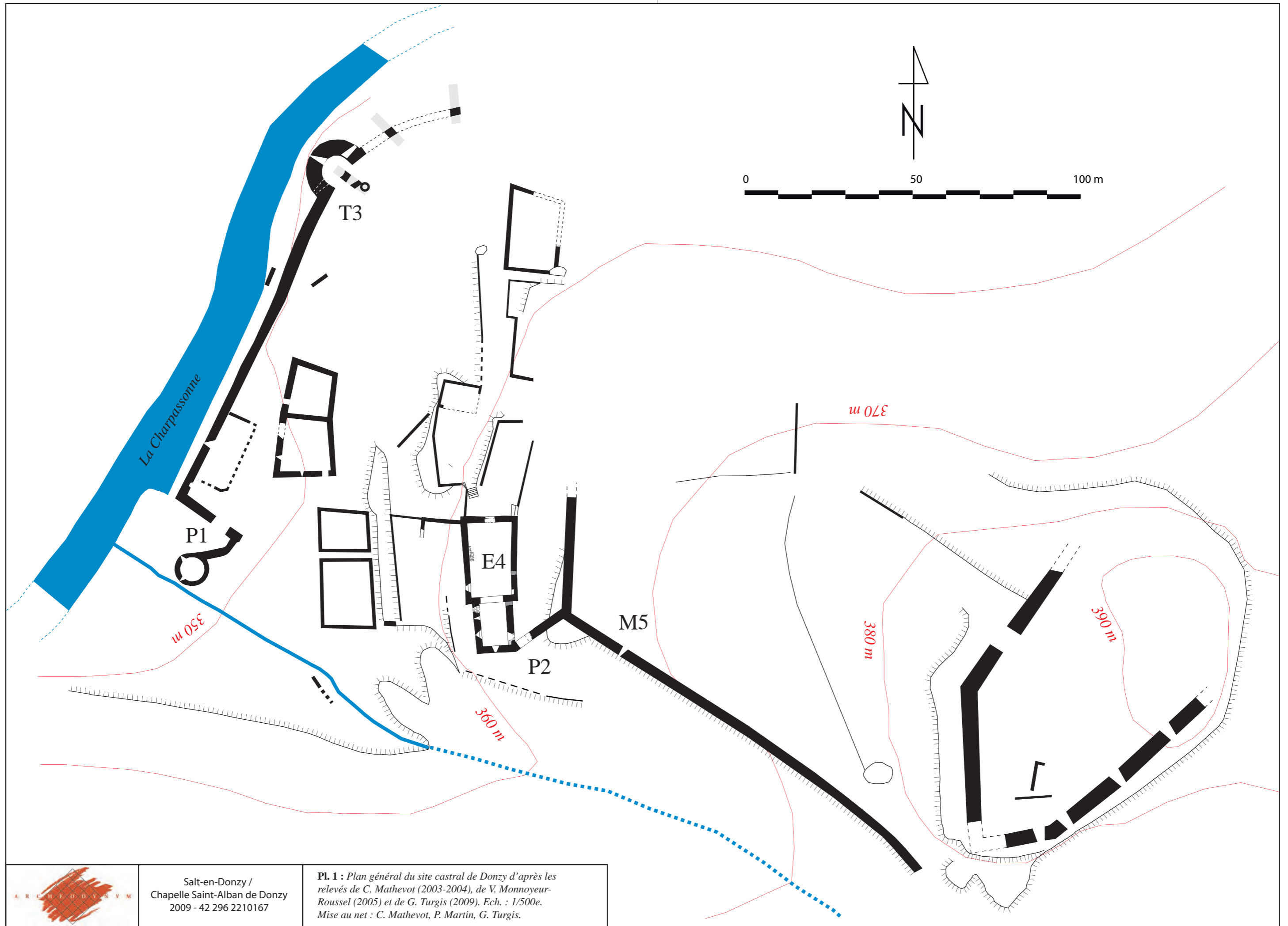


Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Fig. 47 : UM 6, face externe (cortine)
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).

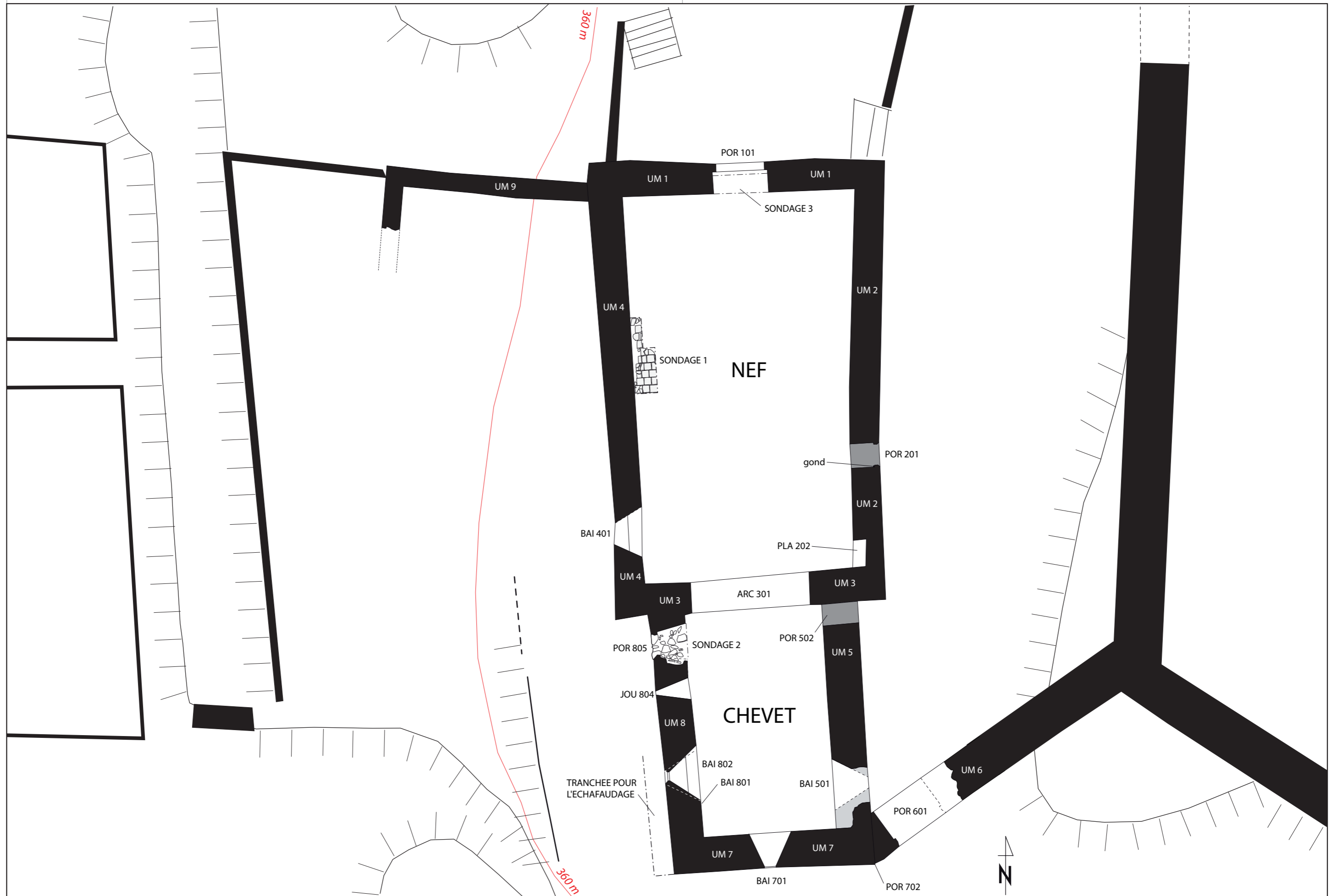
Fig. 48 : UM 9 et angle nord-ouest de l'UM 1 (nef)
(cl. C. Mathevot, Archeodunum, 2009).

8.4 Planches



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

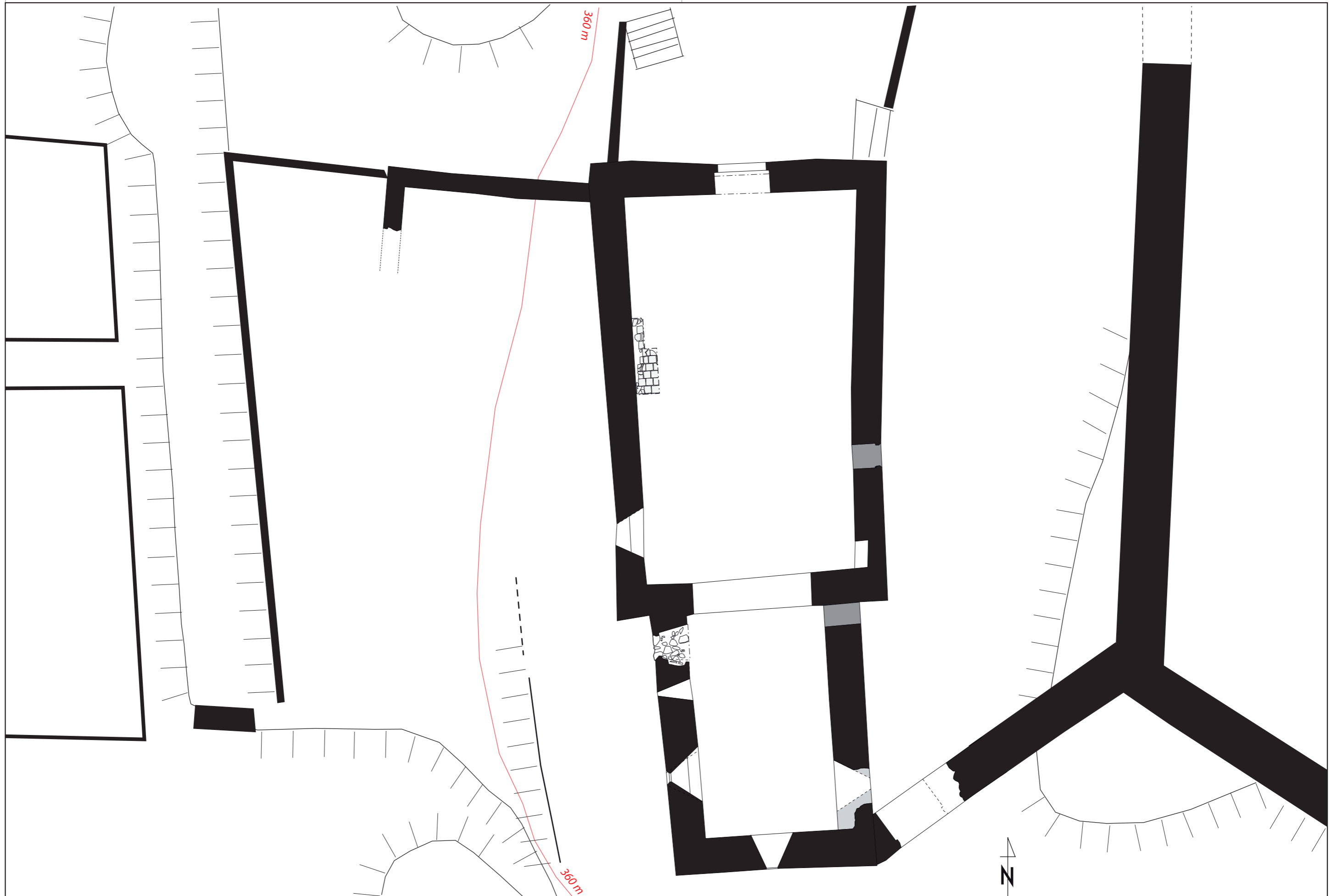
Pl. 1 : Plan général du site castral de Donzy d'après les relevés de C. Mathevo (2003-2004), de V. Monnoyeur-Roussel (2005) et de G. Turgis (2009). Ech. : 1/500e. Mise au net : C. Mathevo, P. Martin, G. Turgis.



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 2 : Plan général avec indication des secteurs, des UM, des entités architecturales et des sondages. Ech. : 1/100e.
Relevés : C. Mathevot, G. Turgis.
Mise au net : C. Mathevot, P. Martin, G. Turgis.





Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 3 : Plan général.
Ech. : 1/100e.
Relevés : C. Mathevot, G. Turgis.
Mise au net : C. Mathevot, P. Martin, G. Turgis.



372.00 NGF EST

OUEST 372.00 NGF

371.00 NGF

371.00 NGF

370.00 NGF

370.00 NGF

369.00 NGF

369.00 NGF

368.00 NGF

368.00 NGF

367.00 NGF

367.00 NGF

366.00 NGF

366.00 NGF

365.00 NGF

365.00 NGF

364.00 NGF

364.00 NGF

363.00 NGF

363.00 NGF

362.00 NGF

362.00 NGF

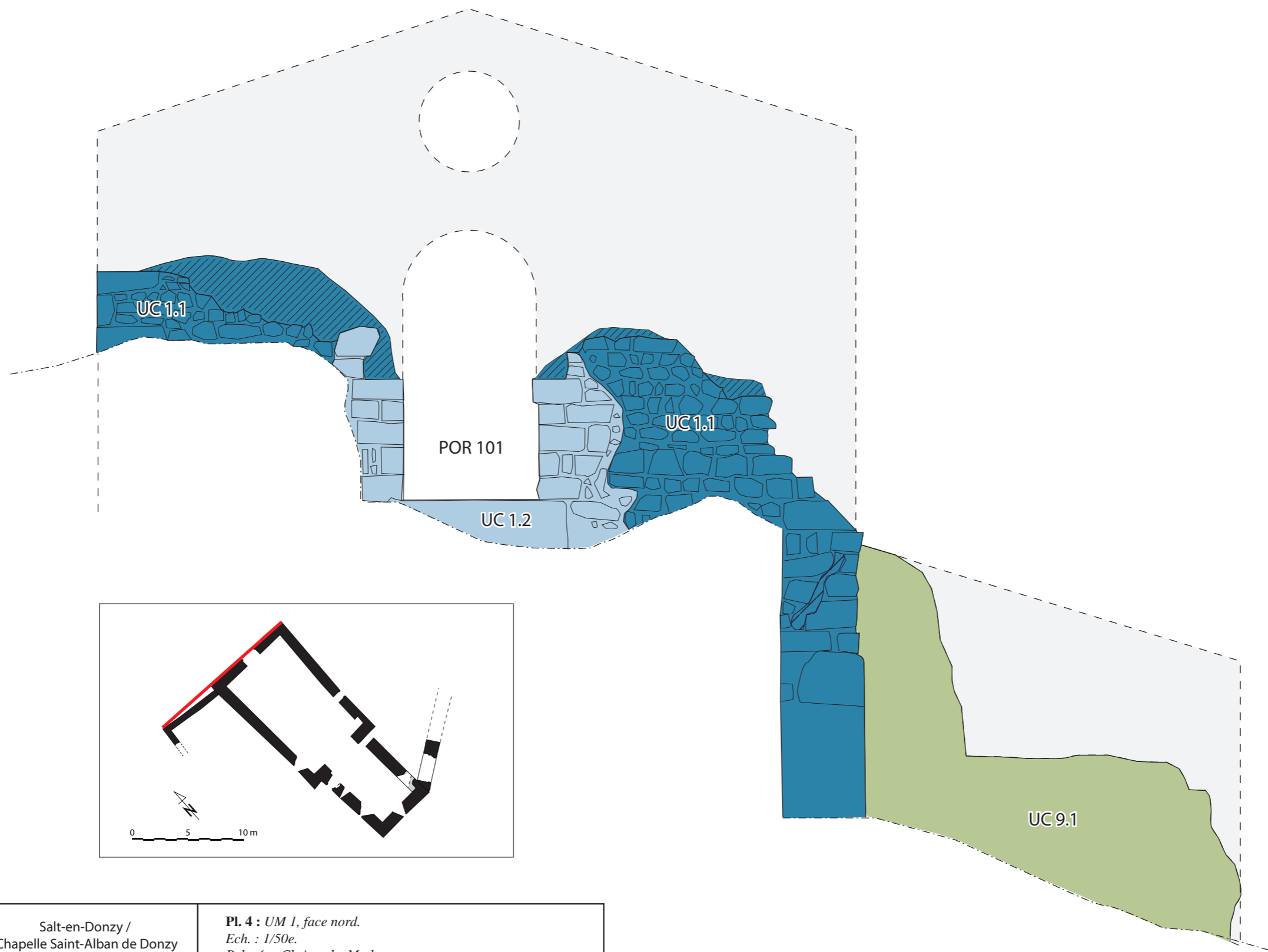
361.00 NGF

361.00 NGF

360.00 NGF

360.00 NGF

359.00 NGF



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 4 : UM 1, face nord.
Ech. : 1/50e.
Relevés : Christophe Mathevot.
Mise au net : Christophe Mathevot, Pierre Martin.

372.00 NGF OUEST

EST 372.00 NGF

371.00 NGF

371.00 NGF

370.00 NGF

370.00 NGF

369.00 NGF

369.00 NGF

368.00 NGF

368.00 NGF

367.00 NGF

367.00 NGF

366.00 NGF

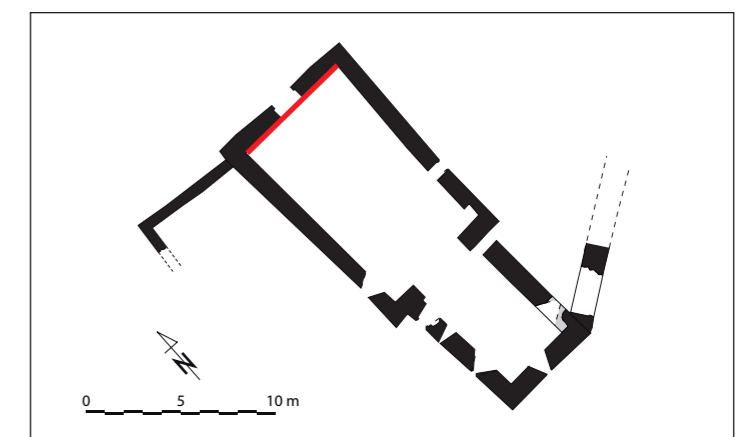
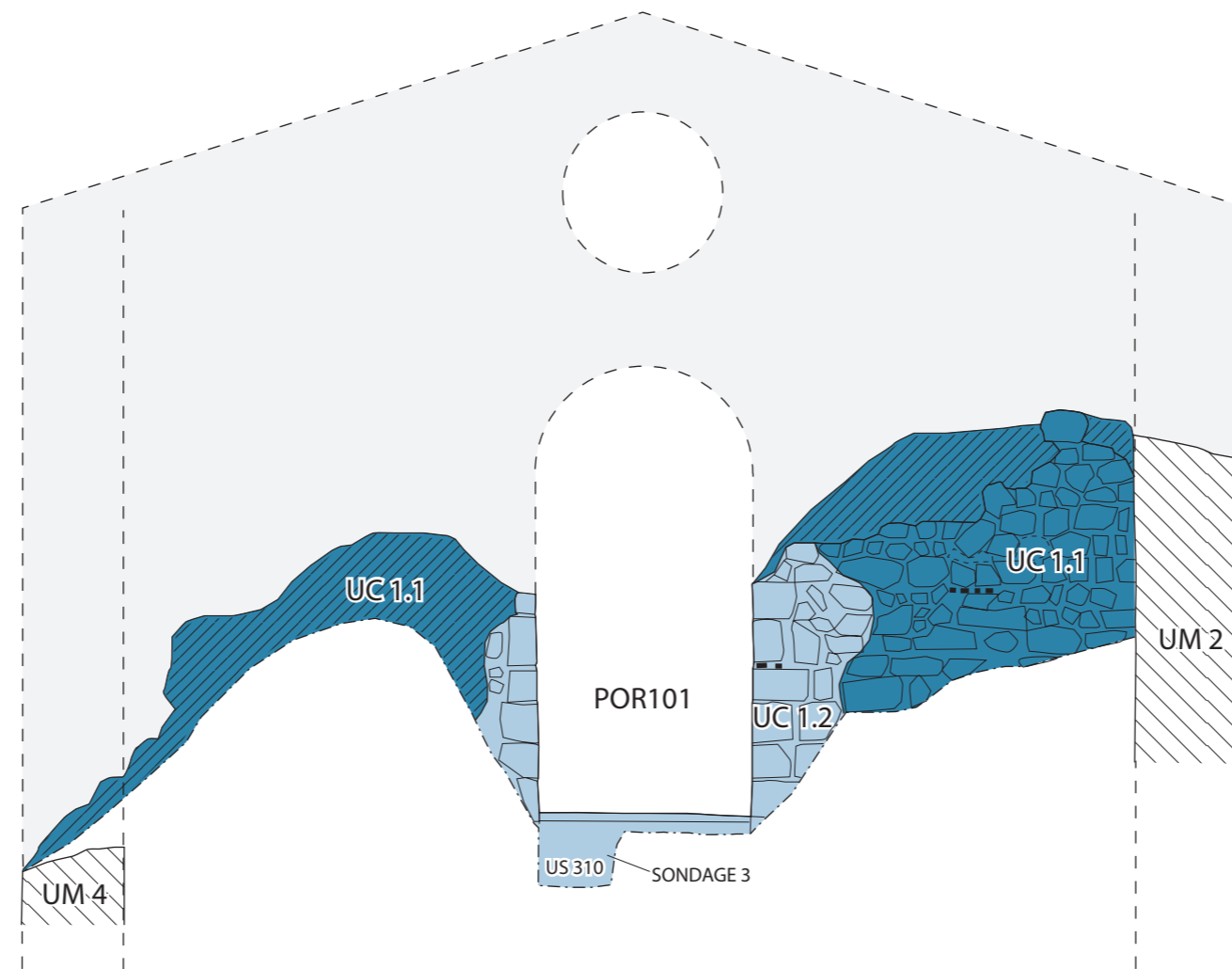
366.00 NGF

365.00 NGF

365.00 NGF

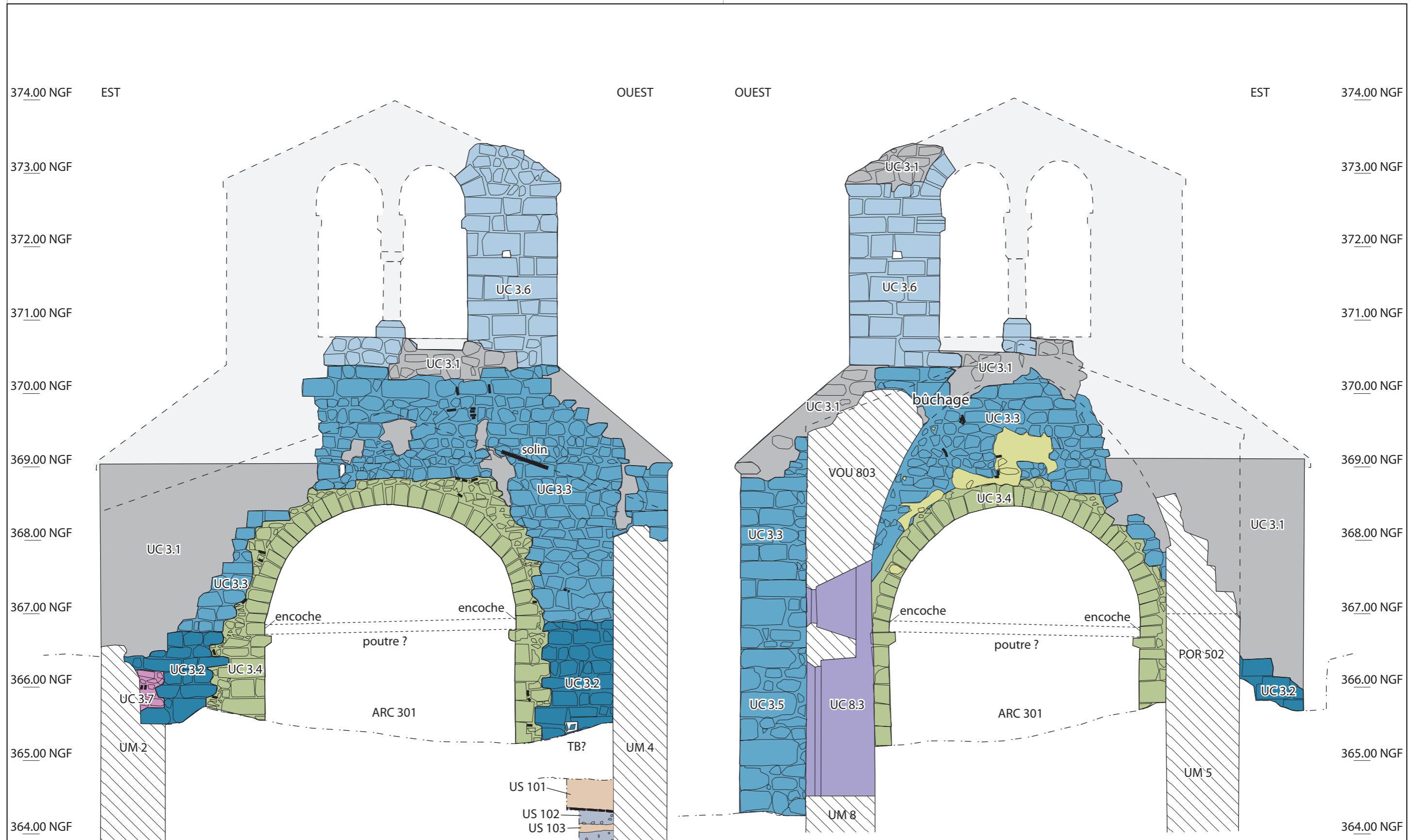
364.00 NGF

364.00 NGF

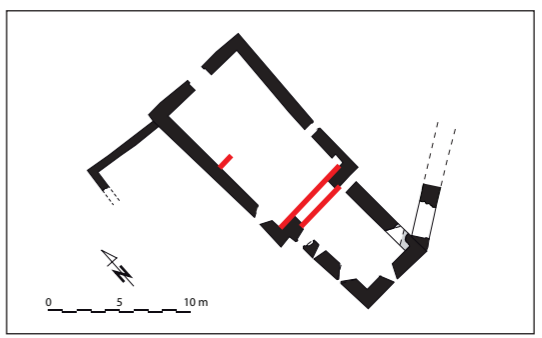


Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 5 : UM 1, face sud.
Ech. : 1/50e.
Relevés : Christophe Mathevo.
Mise au net : Christophe Mathevo, Pierre Martin.



0 2,5m



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 6 : UM 3, face nord et face sud.
Ech. : 1/50e.
Relevés : Pierre Martin.
Mise au net : Christophe Mathevo, Pierre Martin.

374.00 NGF NORD

SUD 374.00 NGF

373.00 NGF

373.00 NGF

372.00 NGF

372.00 NGF

371.00 NGF

371.00 NGF

370.00 NGF

370.00 NGF

369.00 NGF

369.00 NGF

368.00 NGF

368.00 NGF

367.00 NGF

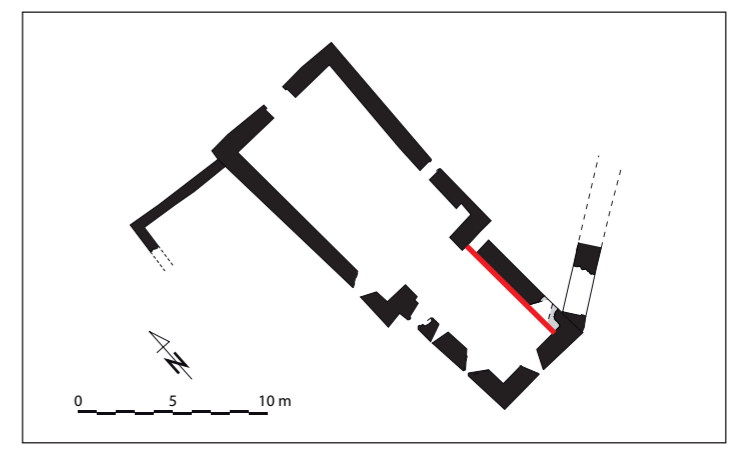
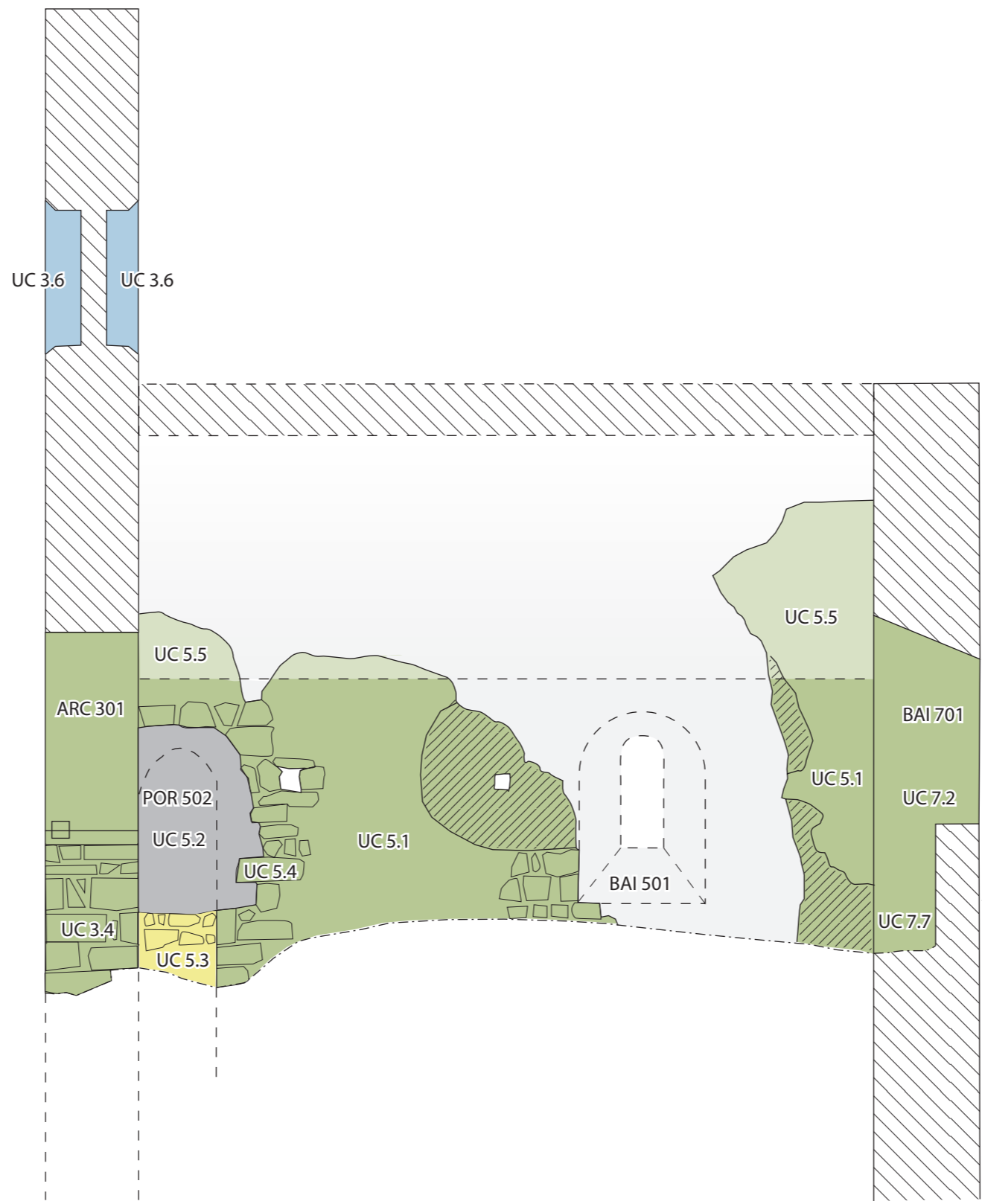
367.00 NGF

366.00 NGF

366.00 NGF

365.00 NGF

365.00 NGF

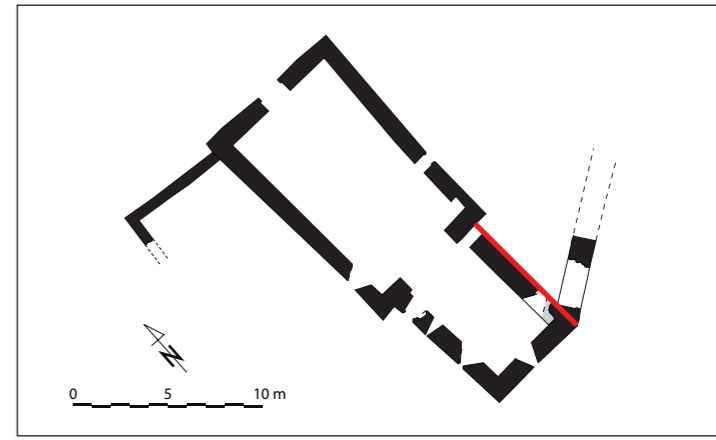
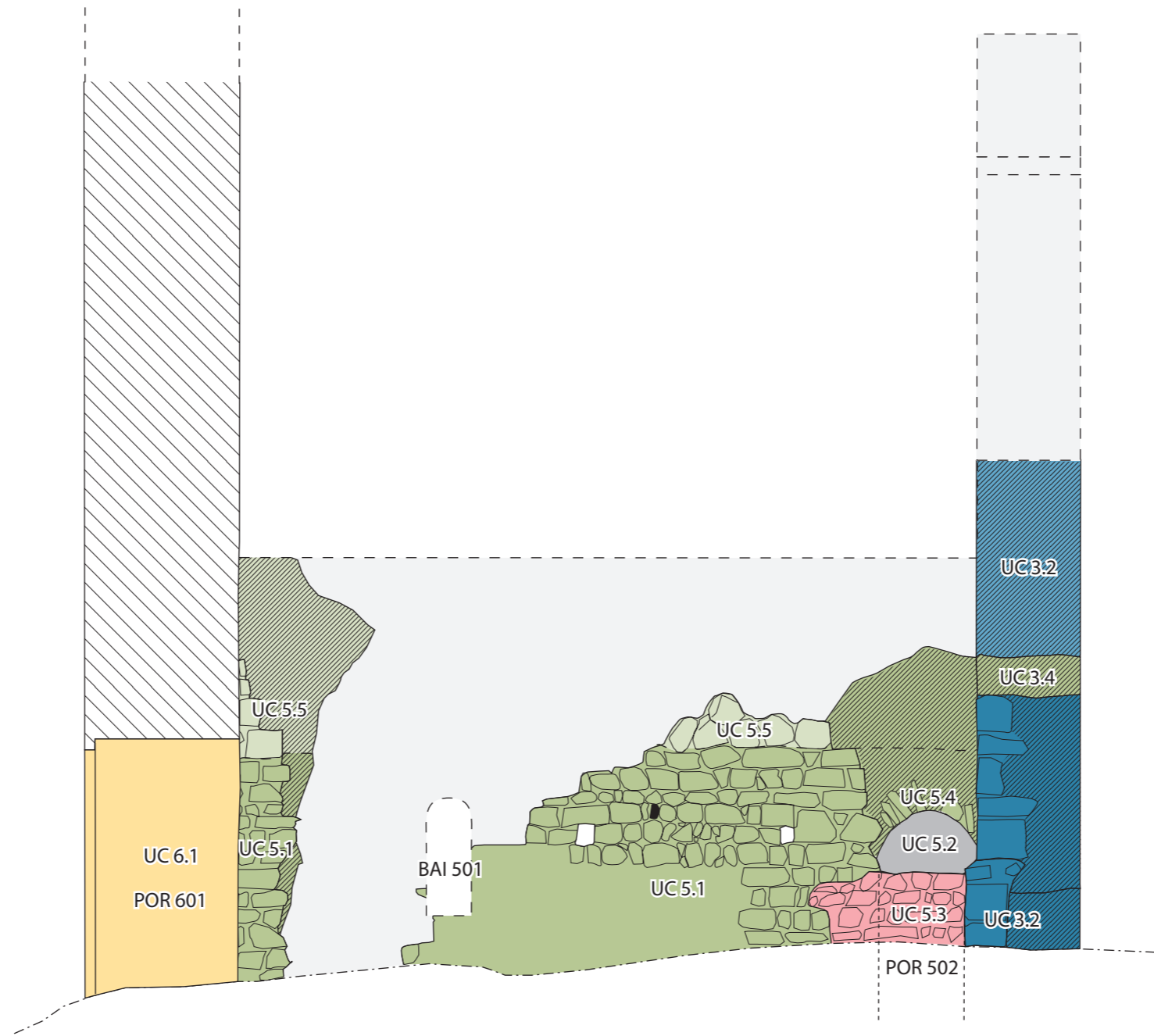


Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 7 : UM 5, face ouest.
Ech. : 1/50e.
Relevés : Christophe Mathevo.
Mise au net : Christophe Mathevo, Pierre Martin.

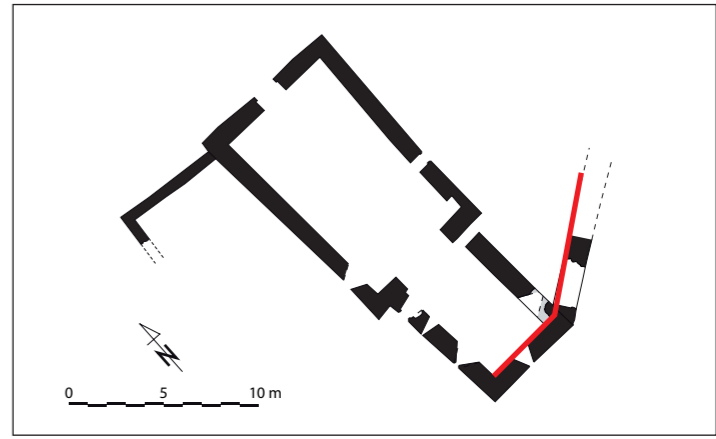
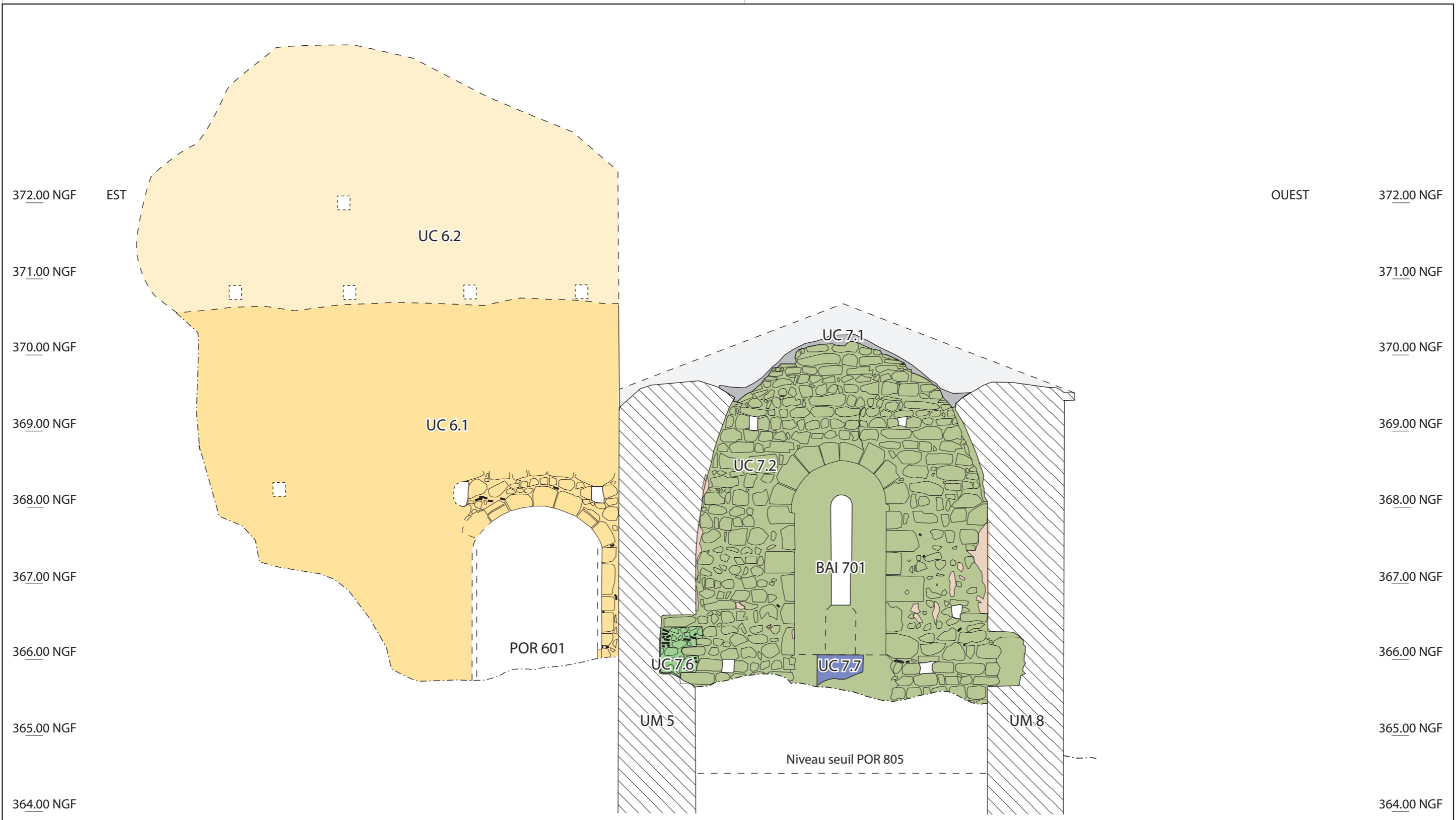
374.00 NGF SUD
 373.00 NGF
 372.00 NGF
 371.00 NGF
 370.00 NGF
 369.00 NGF
 368.00 NGF
 367.00 NGF
 366.00 NGF
 365.00 NGF

NORD 374.00 NGF
 373.00 NGF
 372.00 NGF
 371.00 NGF
 370.00 NGF
 369.00 NGF
 368.00 NGF
 367.00 NGF
 366.00 NGF
 365.00 NGF



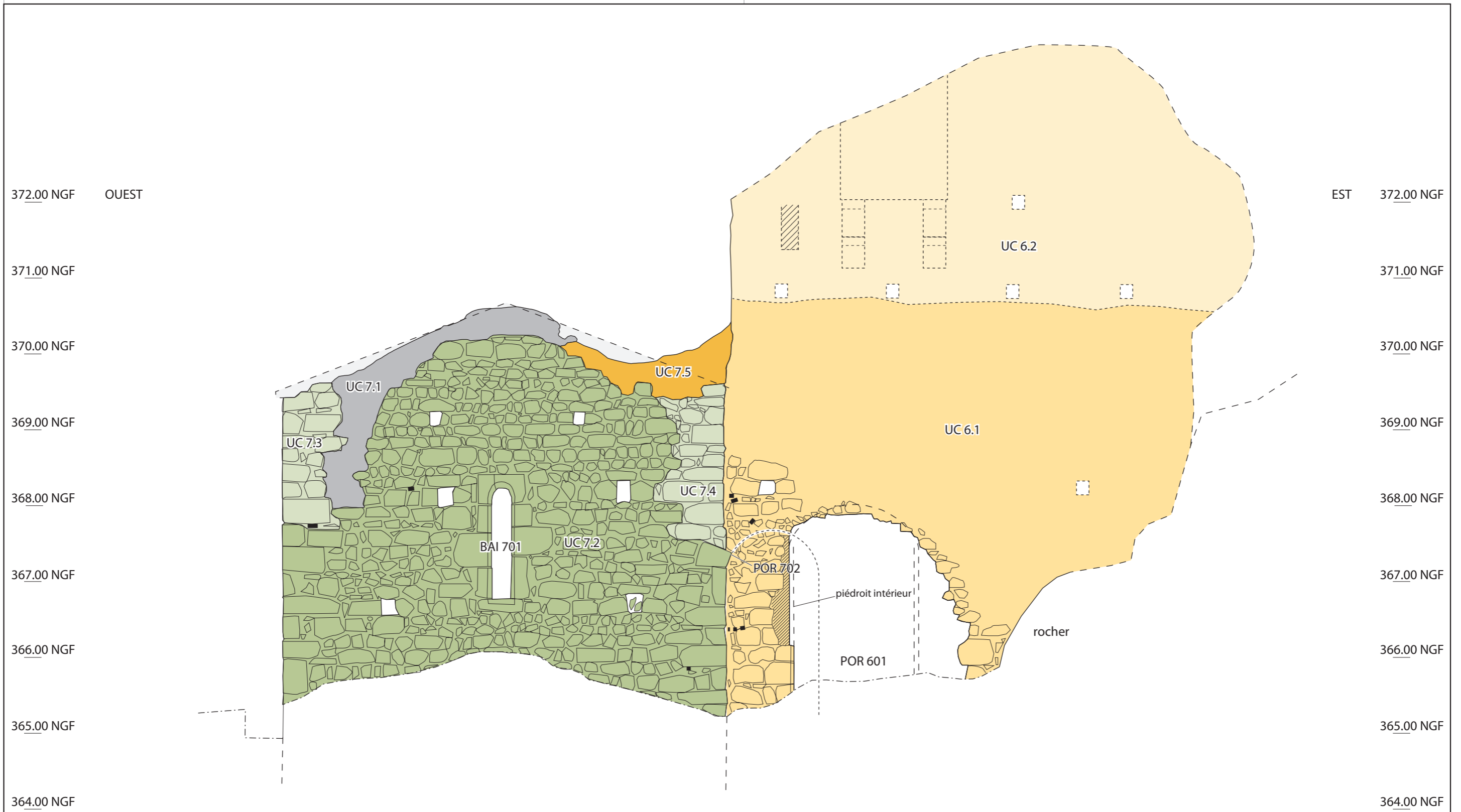
Salt-en-Donzy /
 Chapelle Saint-Alban de Donzy
 2009 - 42 296 2210167

Pl. 8 : UM 5, face est.
 Ech. : 1/50e.
 Relevés : Christophe Mathevo.
 Mise au net : Christophe Mathevo, Pierre Martin.



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 9 : UM 7, face nord.
Ech. : 1/50e.
Relevés : Pierre Martin.
Mise au net : Christophe Mathevoit, Pierre Martin.



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 10 : UM 7, élévation, face sud.
Ech. : 1/50e.
Relevés : Pierre Martin.
Mise au net : Christophe Mathevo, Pierre Martin.



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 11 : UM 4 et UM 8, face ouest.
Ech. : 1/50e.
Relevés : Christophe Mathevot.
Mise au net : Christophe Mathevot, Pierre Martin.

374.00 NGF SUD

NORD 374.00 NGF

373.00 NGF

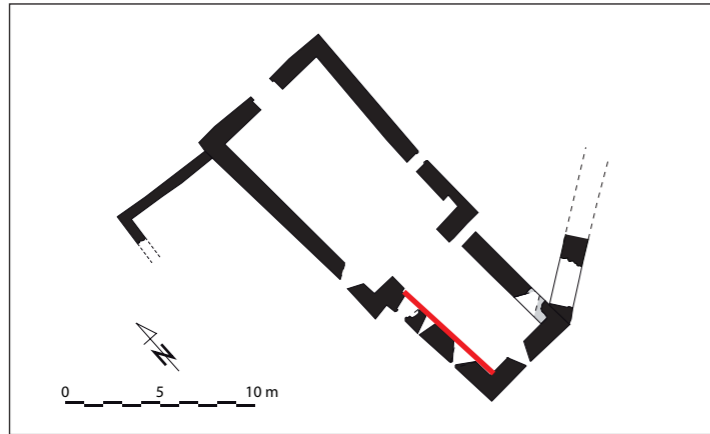
373.00 NGF

372.00 NGF

372.00 NGF

371.00 NGF

371.00 NGF



370.00 NGF

370.00 NGF

369.00 NGF

369.00 NGF

368.00 NGF

368.00 NGF

367.00 NGF

367.00 NGF

366.00 NGF

366.00 NGF

365.00 NGF

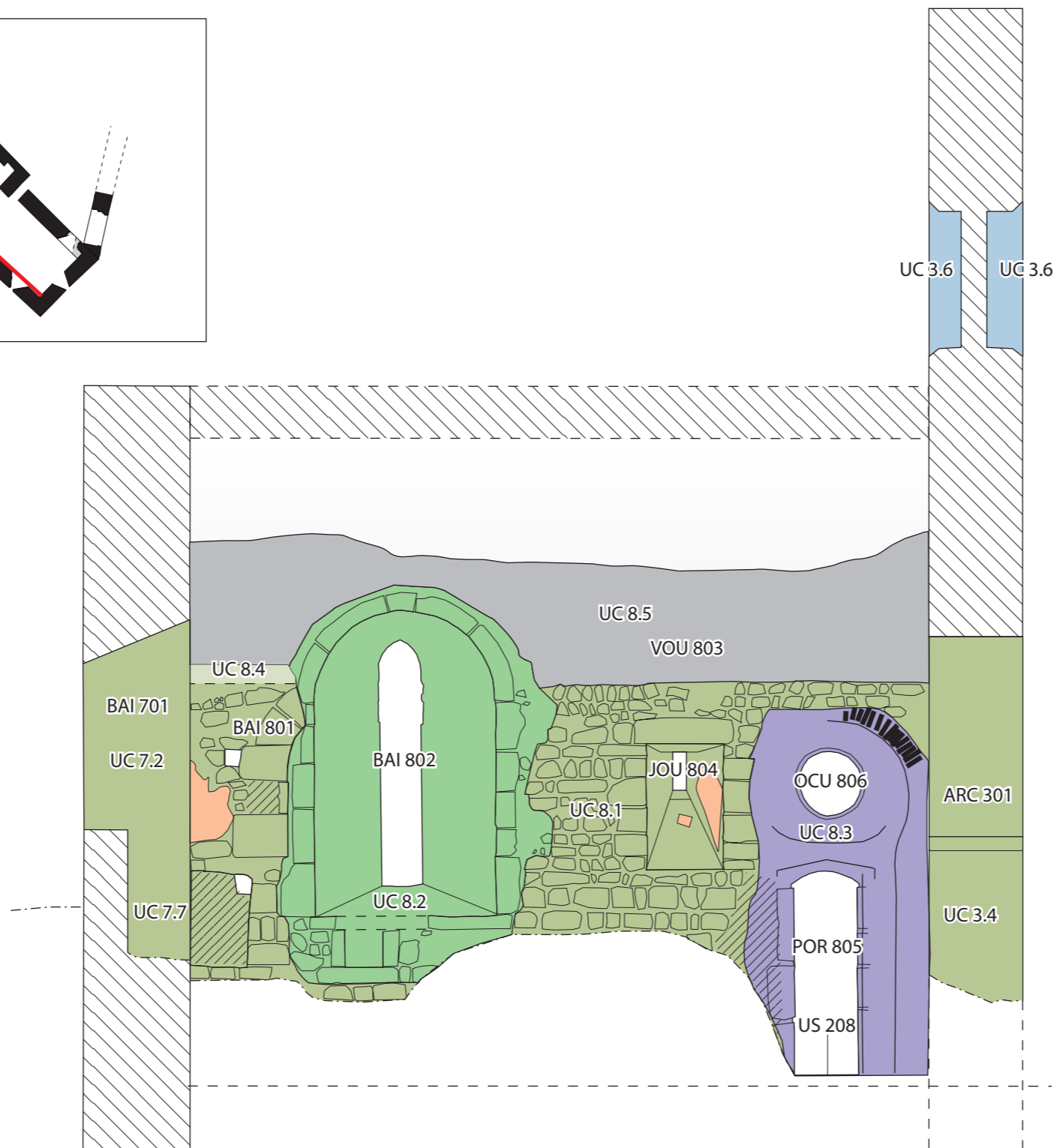
365.00 NGF

364.00 NGF

364.00 NGF

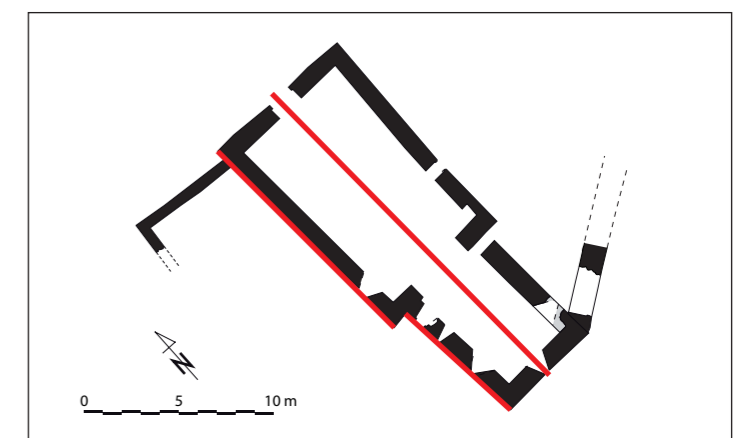
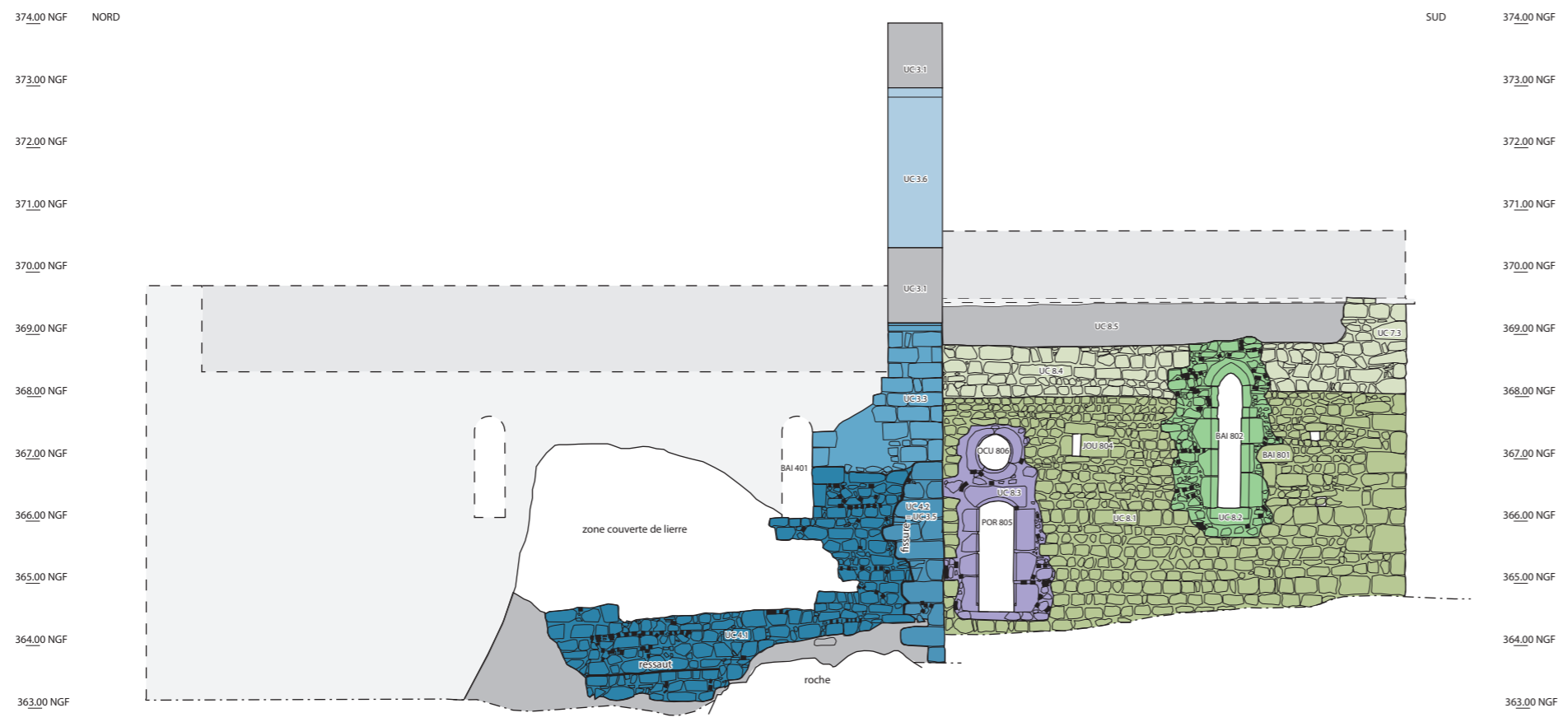
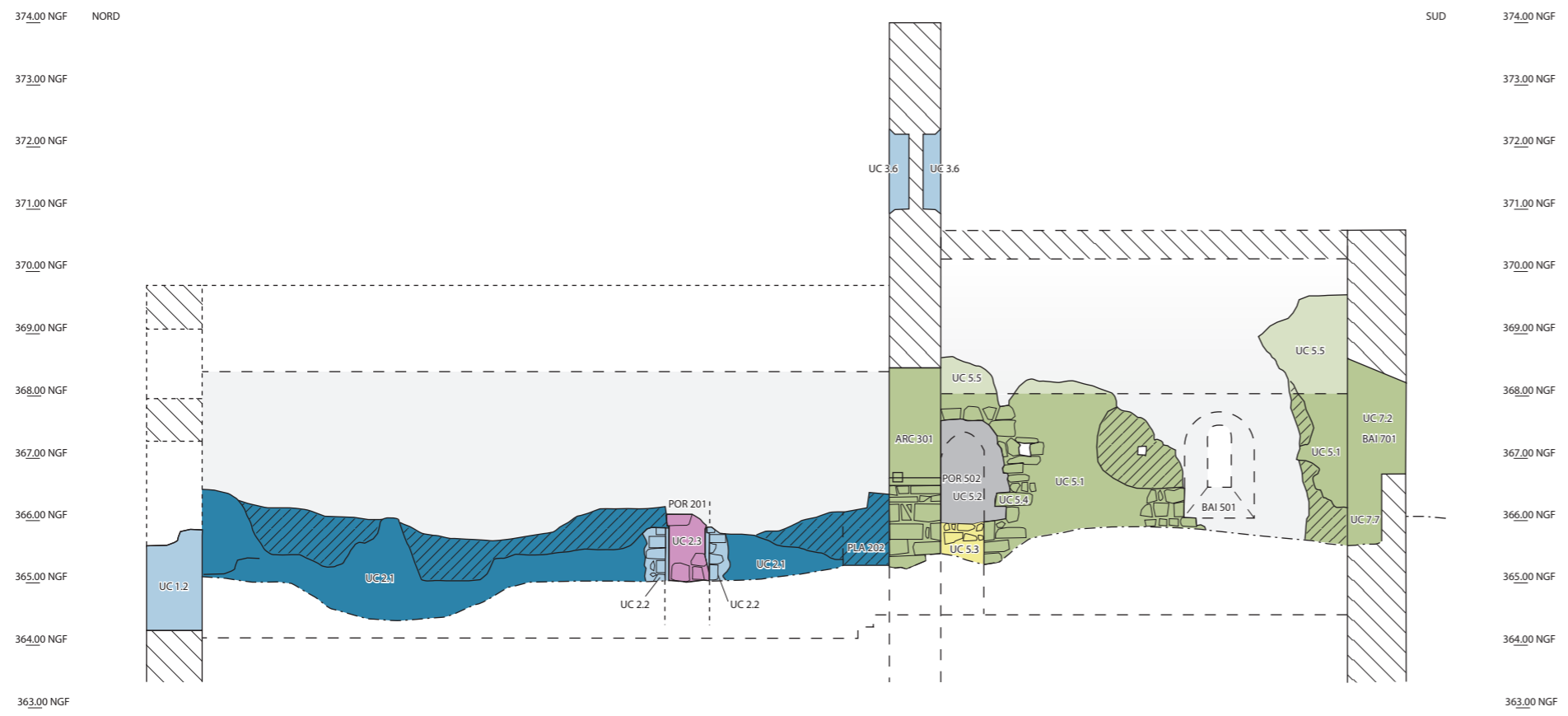
363.00 NGF

363.00 NGF



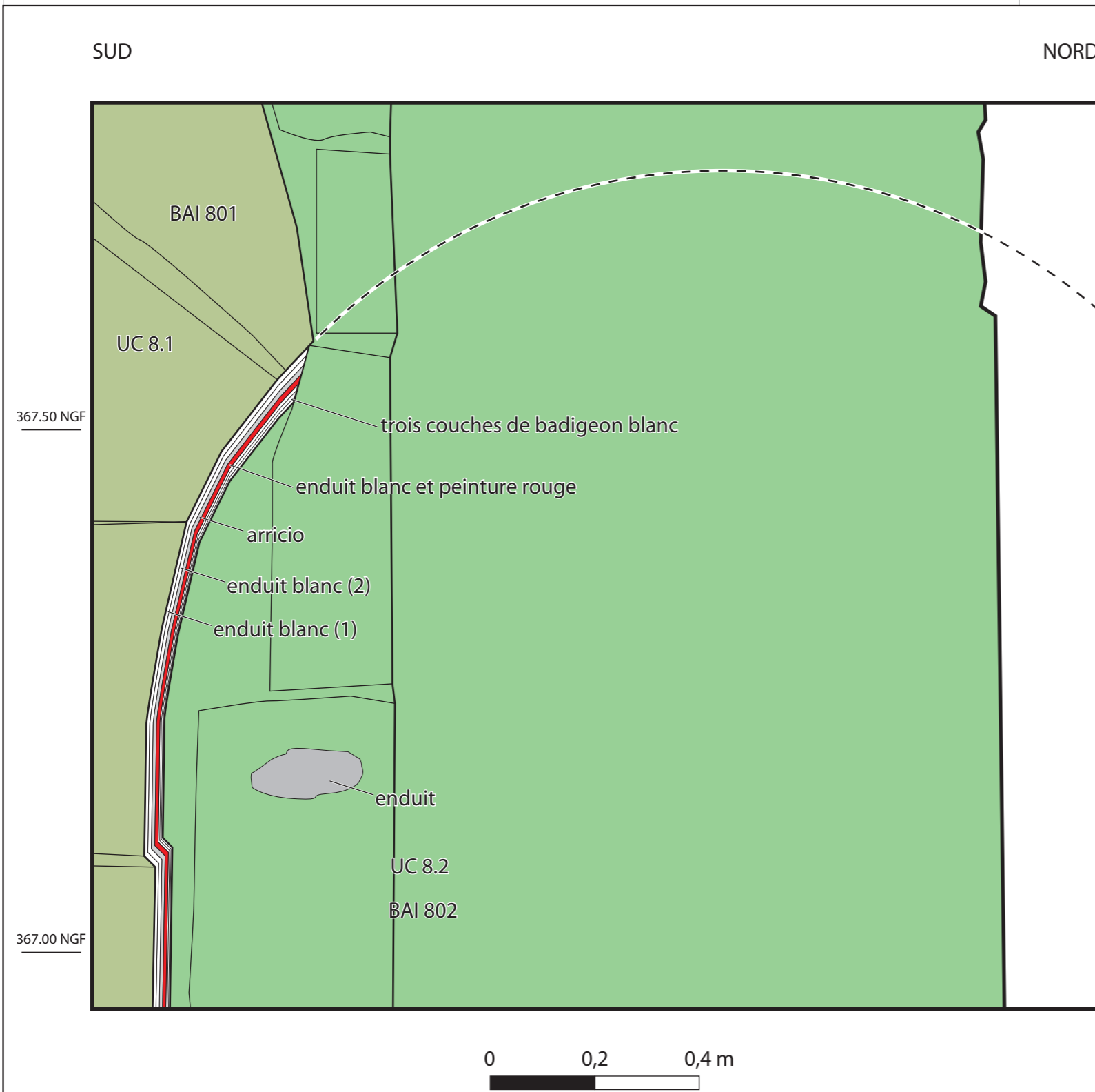
Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 12 : UM 8, face est.
Ech. : 1/50e.
Relevés : Christophe Mathevo.
Mise au net : Christophe Mathevo, Pierre Martin.

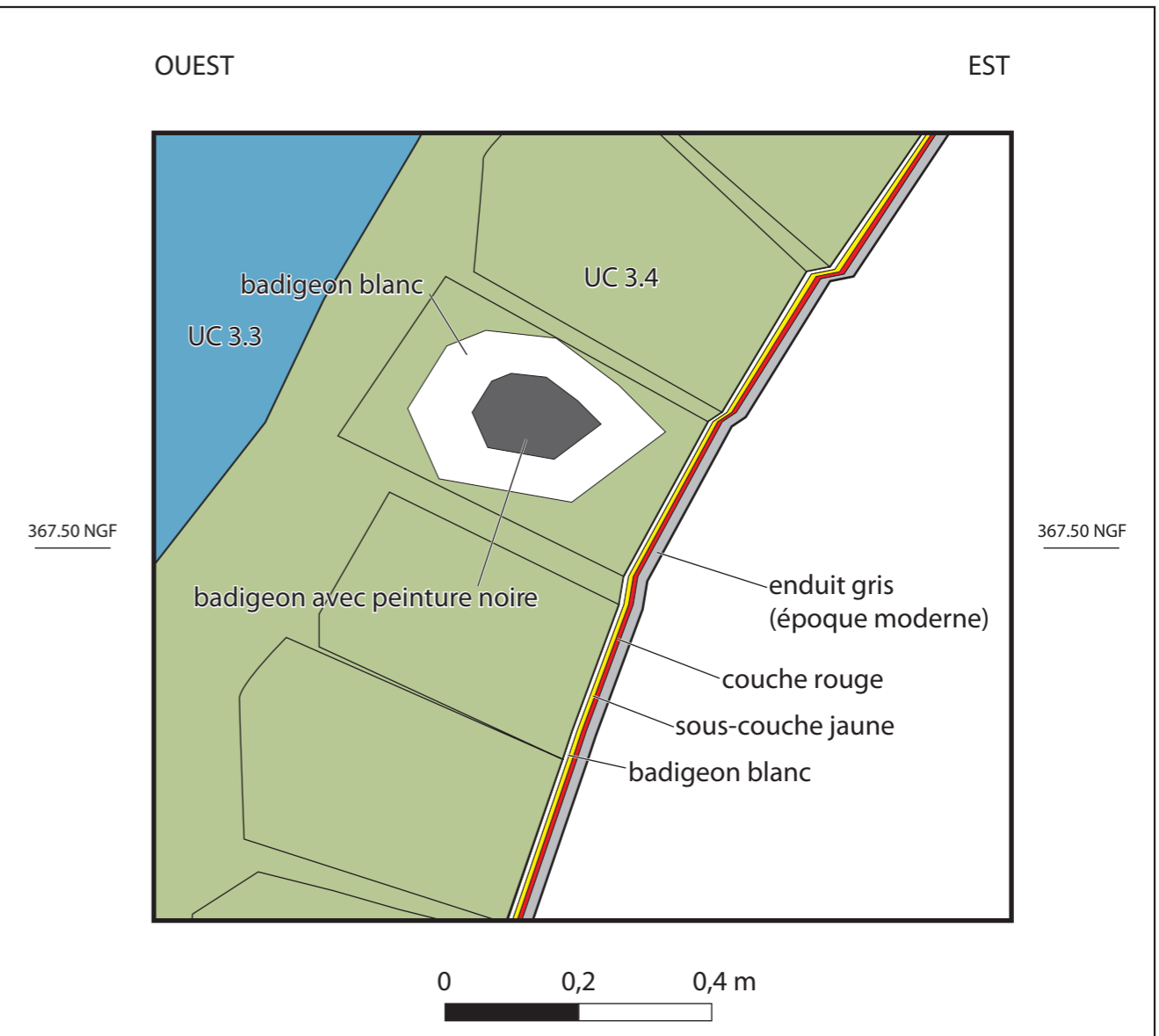


Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

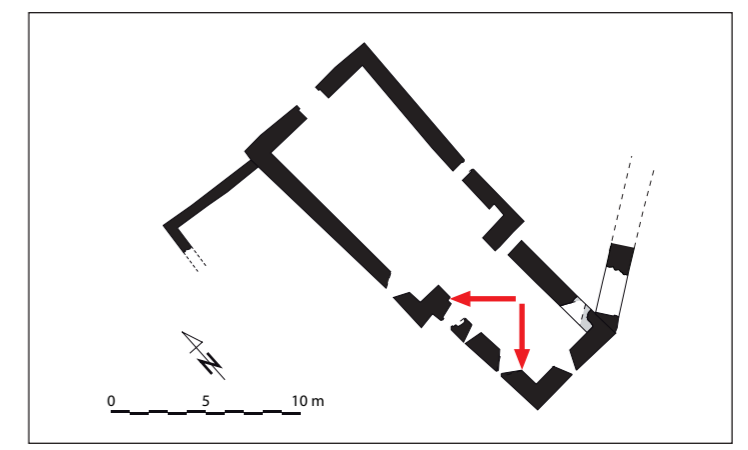
Pi. 13 : Coupe longitudinale vers l'est et élévation ouest.
Ech. : 1/100e.
Relevés : Christophe Mathevot.
Mise au net : Christophe Mathevot, Pierre Martin.

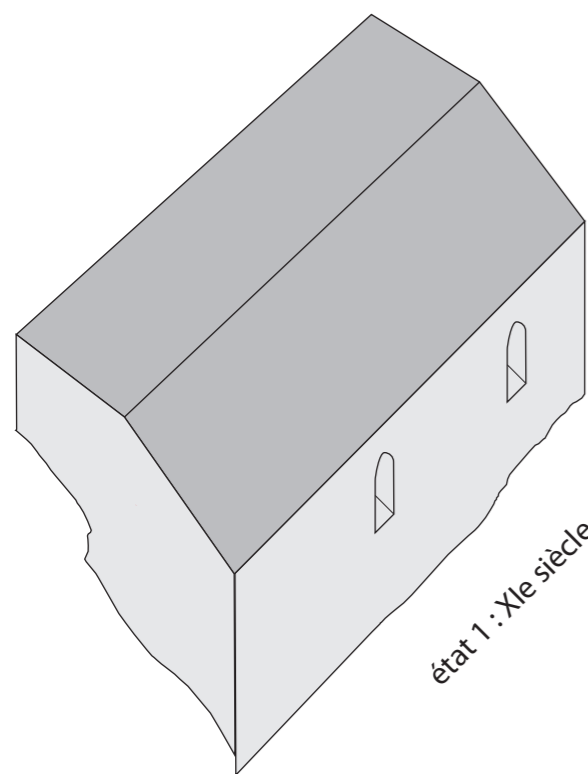


UM 8, face est, BAI 801, détail de la retombée sud. Ech. : 1/10e.

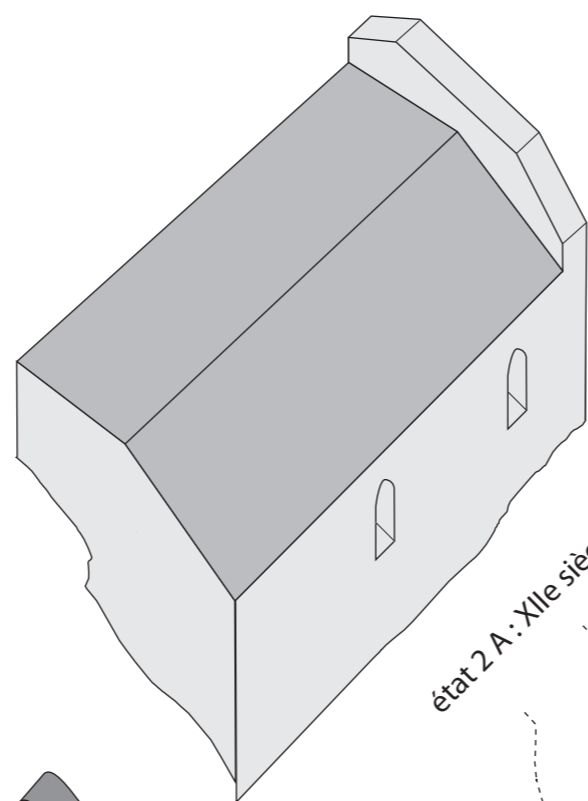


UM 3, face sud, ARC 301, détail de la retombée ouest. Ech. : 1/10e.

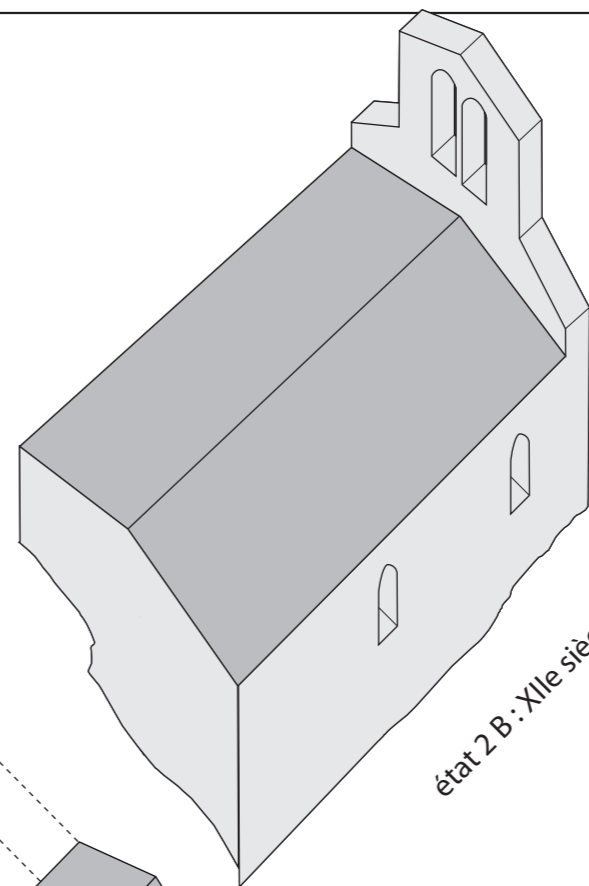




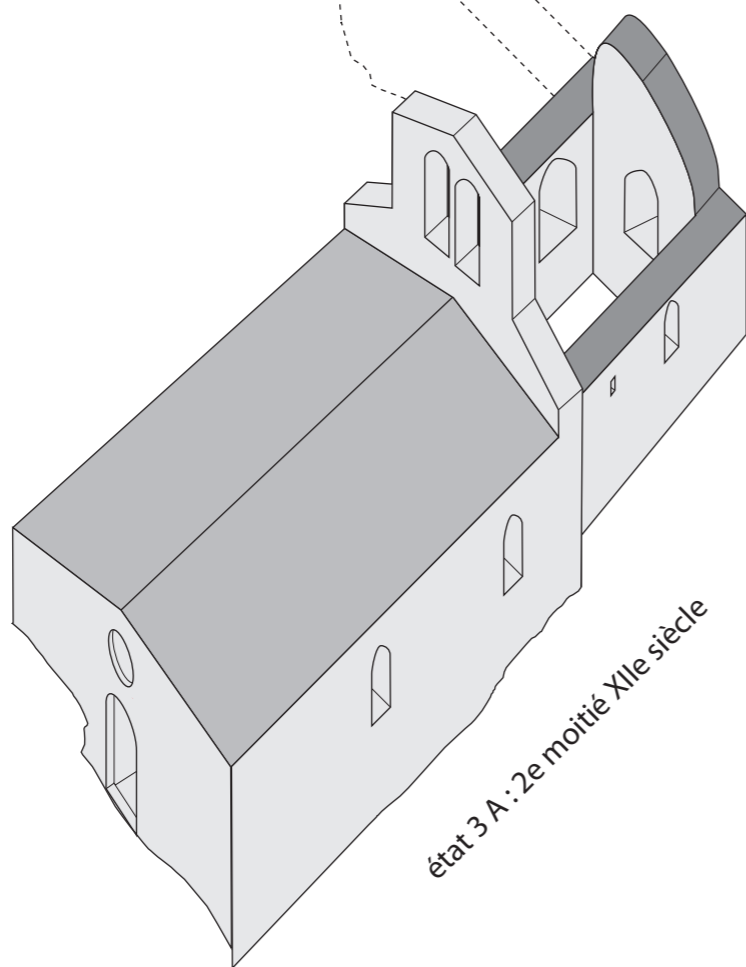
état 1 : XIe siècle



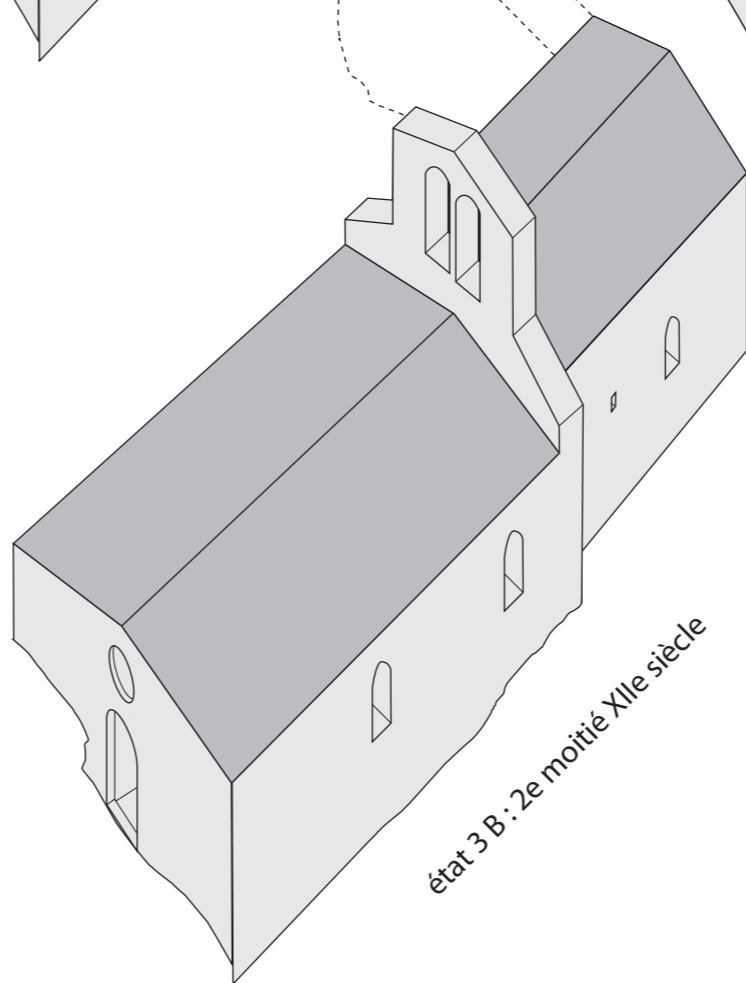
état 2 A : XIIe siècle



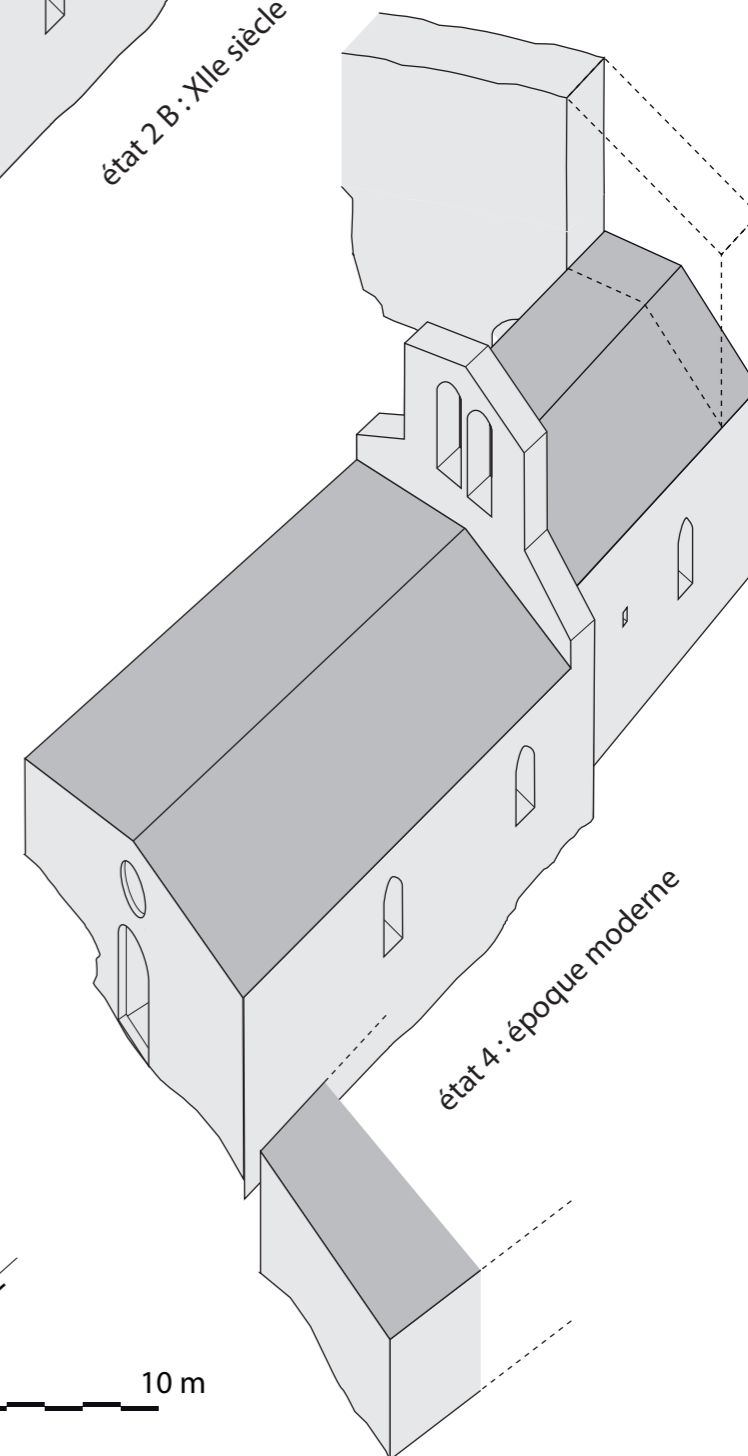
état 2 B : XIIe siècle



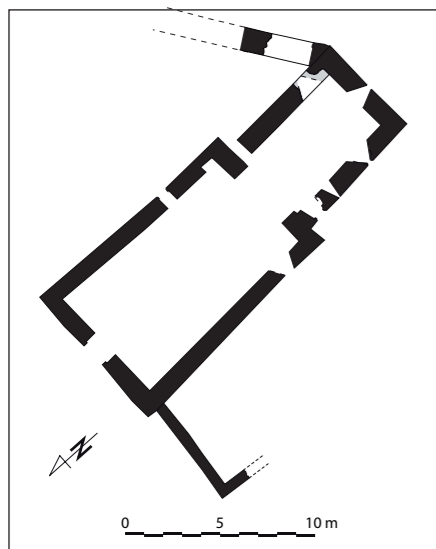
état 3 A : 2e moitié XIIe siècle



état 3 B : 2e moitié XIIe siècle



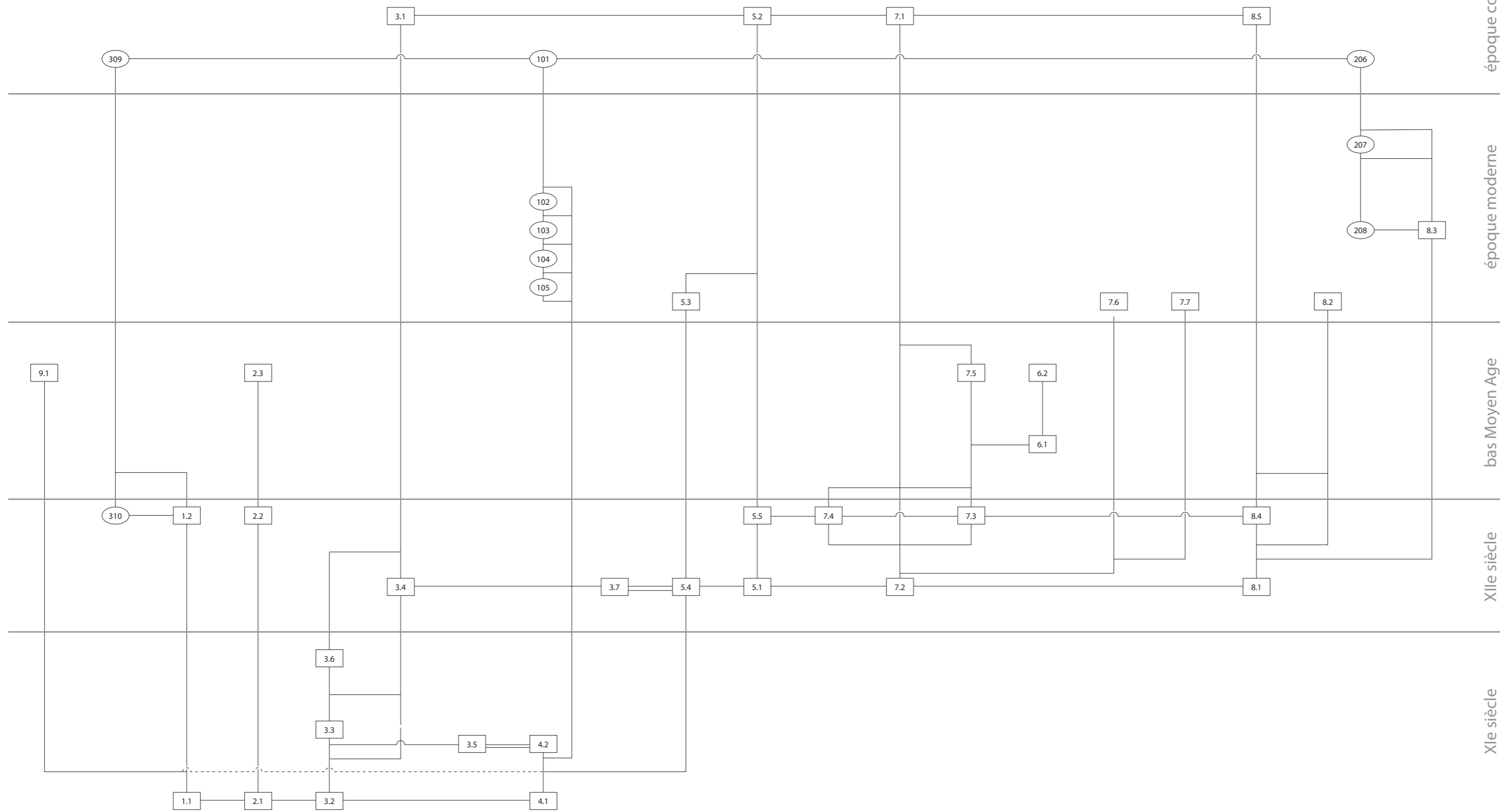
état 4 : époque moderne



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 15 : Evolution du bâti de la chapelle. Hypothèses de
restitution. Ech. : 1/200e.

Dessin et mise au net : Pierre Martin.



Salt-en-Donzy /
Chapelle Saint-Alban de Donzy
2009 - 42 296 2210167

Pl. 16 : Diagramme stratigraphique.

Mise au net : Pierre Martin.

